



LE MONDE *diplomatique*

NIETZSCHE
CONTRE
FOUCAULT

PAR JACQUES BOUVERESSE
Page 21.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 744 - 63^e année. Mars 2016

DOSSIER : FIN DE CYCLE POUR LA SOCIAL-DÉMOCRATIE

Le temps des colères



WWW.YVESVELTER.COM

YVES VELTER. – « Gaze of Solitude » (Regard de solitude), 2010

Sur fond de crise économique persistante dans la plupart des pays occidentaux, l'émergence de nouvelles forces contestataires témoigne d'une grande impatience politique. Elle se transforme souvent en colère. La gauche gouvernementale constitue dorénavant une de ses cibles principales.

PAR SERGE HALIMI

L'IMPOPULARITÉ persistante des dirigeants socialistes français ne relève pas d'une exception nationale qu'on pourrait imputer à de mauvais chiffres de l'emploi ou au reniement méthodique des principaux idéaux de la gauche. L'épuisement d'un cycle idéologique incarné il y a vingt ans par la « troisième voie » de MM. William Clinton, Anthony Blair, Felipe González, Dominique Strauss-Kahn, Gerhard Schröder s'observe aussi aux Etats-Unis et dans la plupart des pays européens.

Cette déroute d'un social-libéralisme longtemps triomphant ne profite plus exclusivement à des forces situées encore plus à droite. Elle s'accompagne depuis peu de la renaissance d'un courant contestataire dont on prétendait les idées dépassées, archaïques, balayées par la mondialisation, la flexibilité, les

nouvelles technologies (lire l'article de Thomas Frank page 18). Des campus américains aux banlieues de Londres en passant par les municipalités de Madrid et de Barcelone, cette gauche décomplexée dispose dorénavant de relais politiques. Et elle ose parfois désigner ses ennemis : la mainmise du capital sur les moyens de production (lire l'article de Frédéric Lordon page 17), le pouvoir des médias, la surpuissance de la finance. Bien sûr, les rebelles ne sont encore qu'une volée d'hirondelles en hiver. Mais, à une époque où la droite extrême occupe souvent le rôle de dépositaire de toutes les colères, ce rayon d'espérance pourrait bien lui disputer les saisons qui viennent.

(Lire la suite page 20 et notre dossier pages 17 à 20.)

PRÈS D'UN MILLION ET DEMI DE « CONTRATS-POUBELLE »

Le carburant social de la droite polonaise

Vainqueur des élections d'octobre 2015, le parti conservateur polonais Droit et justice (PiS) multiplie les démonstrations d'autoritarisme. La Commission européenne a lancé en janvier une « procédure de sauvegarde de l'Etat de droit ».

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
CÉDRIC GOUVERNEUR *

LA PERMANENCE Solidarność de la mine Pokaj (« paix »), à Ruda Śląska, en Silésie. M. Adam Kalabis, 46 ans, physique de catcheur et cheveux ras, nous propose un thé. Ses énormes pognes sont encore un peu noires de charbon : voilà une demi-heure, il se trouvait encore à huit cents mètres sous terre. « Ici, il y a quatre mille salariés, dont une moitié de mineurs, détaille-t-il. J'y travaille depuis l'âge de 18 ans. J'ai commencé par porter des sacs de charbon. Là, je suis à la maintenance. » Ce géant se dit « usé par la mine » :

« J'espère ne pas finir comme mon père : retraité à 45 ans, décédé un an plus tard. » La retraite, M. Kalabis, lui, n'est pas près de la voir : « Dans son calcul, le gouvernement précédent a invalidé les jours de congé maladie et ceux où je donnais mon sang. » Certains mineurs ont pris l'habitude de donner leur sang afin de se voir octroyer une journée de repos... « Les libéraux ont même cessé d'inclure les années passées sous les drapeaux des gars qui avaient fait leur service militaire du temps des communistes ! »

(Lire la suite page 8.)

BÂILLONNER LA GAUCHE

Israël à l'heure de l'Inquisition

Un projet de loi approuvé par M. Benyamin Netanyahu entend imposer de nouvelles exigences de transparence aux associations israéliennes. Ce texte qui vise à pénaliser les organisations opposées à la politique du gouvernement s'inscrit dans le climat délétère d'une chasse aux sorcières orchestrée par les partis favorables à la colonisation.

PAR CHARLES ENDERLIN *

PAS une semaine ne passe sans que la droite et l'extrême droite israéliennes prétendent débusquer de nouveaux traîtres. Organisations non gouvernementales (ONG) de gauche qualifiées de « taupes financées par l'étranger » collaborant avec l'« ennemi palestinien » ; écrivains, artistes, personnalités politiques : sur le Web, tous ont droit au *shaming*, c'est-à-dire aux intimidations et aux humiliations, souvent accompagnées d'insultes racistes et de menaces. En raison de leur opposition à l'occupation des territoires palestiniens, ou seulement parce qu'ils défendent la démocratie.

Même le président du pays, M. Reuven Rivlin, a été victime d'une telle campagne en décembre 2015. Il a eu le malheur de prendre la parole à la conférence organisée à New York par le quotidien de gauche *Haaretz* alors que des représentants de Breaking the Silence se trouvaient dans la salle. Cette association de militaires démobilisés qui témoignent sur leur service dans les territoires occupés est en effet accusée de porter atteinte à l'image d'Israël et de son armée. Elle a également été mise en cause pour avoir fourni des éléments de preuve à la commission d'enquête de l'Organisation des Nations unies (ONU) sur la guerre à Gaza durant l'été 2014. Le gouvernement israélien avait refusé de collaborer avec cette instance, dont le rapport a fait état de violations susceptibles d'être qualifiées de « crimes

* Journaliste. Auteur notamment d'*Au nom du temple. Israël et l'irrésistible ascension du messianisme juif* (1967-2013), Seuil, Paris, 2013.

de guerre », perpétrées à la fois par Israël et par les groupes armés palestiniens (1).

Le 8 février dernier, par 50 voix pour et 43 contre (sur 120 députés), le Parlement israélien a adopté en première lecture un projet de loi sur la « transparence » des ONG. Porté par la ministre de la justice Ayelet Shaked, affiliée au Foyer juif, partisan de la colonisation, ce texte oblige toute association recevant des subventions d'un gouvernement étranger à mentionner l'identité de ses donateurs dans ses rapports publics et lors de ses contacts avec des organismes et des officiels israéliens. Faute de quoi elle devra s'acquitter d'une amende de 29 200 shekels (6 800 euros). S'il concerne nombre d'associations de gauche et de défense des droits humains qui bénéficient des financements de gouvernements européens ou nord-américains, ce projet de loi ne s'applique pas à celles qui reçoivent des financements étrangers privés, telles les organisations de droite qui contribuent au développement de la colonisation. Critiqué par l'Union européenne et par les Etats-Unis, ce vote est intervenu dans un contexte marqué par un climat de défiance à l'égard d'une partie de la société civile, et surtout par l'affirmation du projet politique du premier ministre Benyamin Netanyahu.

(Lire la suite page 22.)

(1) « Report of the independent commission of inquiry on the 2014 Gaza conflict », Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, www.ohchr.org

Cessons de régenter le monde
à contresens de l'histoire



Éditions
La Découverte

240 pages, 13,90 euros
ePub disponible

M 02136 - 744 - F : 5,40 € - RD



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

Afrique CFA : 2 400 F CFA, Algérie : 250 DA, Allemagne : 5,50 €, Antilles-Guyane : 5,50 €, Autriche : 5,50 €, Belgique : 5,40 €, Canada : 7,50 \$, Espagne : 5,50 €, Etats-Unis : 7,50 \$US, Grande-Bretagne : 4,50 £, Grèce : 5,50 €, Hongrie : 1835 HUF, Irlande : 5,50 €, Italie : 5,50 €, Luxembourg : 5,40 €, Maroc : 35 DH, Pays-Bas : 5,50 €, Portugal (cont.) : 5,50 €, Réunion : 5,50 €, Suisse : 7,80 CHF, TOM : 780 CFP, Tunisie : 5,90 DT.

DE PROUDHON À LA FINANCE EN LIGNE

Le banquier, l’anarchiste et le bitcoin

L’essor des monnaies numériques comme le bitcoin excite la convoitise de Wall Street. Cette technologie laisse entrevoir aux grands argentiers de nouvelles frontières du profit. Pourtant, ces monnaies électroniques furent conçues pour court-circuiter les banques. En croisant les aspirations de ceux qui contestent le pouvoir de la finance, elles auraient pu donner une nouvelle jeunesse aux utopies du XIX^e siècle.

PAR EDWARD CASTLETON *

APRÈS l’industrie du livre, chamboulée par le vendeur en ligne Amazon, après l’hôtellerie, bousculée par la plateforme Airbnb, après les taxis, affectés par le succès d’Uber, la tornade numérique atteint Wall Street. Comme le libraire, qui met en contact éditeurs et lecteurs, le financier n’est au fond qu’un intermédiaire entre prêteurs et emprunteurs : une proie bien alléchante pour les jeunes entreprises qui hybrident finance et technologie. La *fintech*, contraction des deux termes, ambitionne de remplacer les banques traditionnelles par des plateformes de marché électroniques disponibles à travers une application. Comme souvent en pareille occasion, la panique se mêle à l’enthousiasme. Les consultants promettent aux acteurs classiques une mort d’autant plus rapide que l’essor des procédures numériques permet de contourner les réglementations. Des milliers d’articles expliquent avec une débauche de détails comment la technologie sur laquelle repose la monnaie électronique bitcoin (1) révolutionne les transactions financières.

Comme le proclame l’entrepreneur australien Brett King, auteur de plusieurs ouvrages à succès sur le sujet, en ouverture de son émission radiophonique hebdomadaire « Breaking Banks » (« Casser les banques »), les nouvelles technologies de la finance « *changent tout, de la manière dont se pratiquent les métiers de la banque jusqu’au concept de*

l’argent lui-même ». Au Royaume-Uni, le chiffre d’affaires du secteur a progressé en moyenne de 74 % par an depuis la banqueroute de Lehman Brothers. Une manne alimentée par la méfiance du consommateur à l’égard du système financier.

Au départ, les petits prodiges des nouvelles technologies se sont rués sur le secteur de la finance non pas tant pour la promesse d’un profit immédiat qu’en réaction à la faillite des grandes banques lors de la crise de 2008. En un sens, l’explosion du crédit entre particuliers procède de la même exaspération que celle qui a poussé des milliers d’Américains à occuper Zuccotti Park, à New York, pour dénoncer l’avidité du capitalisme financier. A première vue, rien de commun entre l’élite de la Silicon Valley qui se frotte les mains à l’idée de convertir le ressentiment à l’égard des banques en juteuse application pour smartphone et les militants qui réclament la justice sociale et la chute des grandes institutions financières autour d’un chili végétarien. Sauf peut-être un même adversaire : Wall Street. Cet intermédiaire parasitaire se retrouve sous le feu croisé de deux critiques d’inspirations contraires. Tandis que les start-up rêvent de siphonner les profits de Goldman Sachs grâce à une application (que Goldman Sachs se fera un plaisir de racheter), le mouvement Occupy conteste une industrie qui s’enrichit en faisant commerce de l’argent.

Saint-Simon contre les oisifs

LE QUIPROQUO n’est pas inédit. Par le passé, de nombreux « radicaux de la monnaie » ont, à l’instar des promoteurs contemporains de la *fintech*, cherché à éliminer les intermédiaires financiers. La plupart des socialistes non marxistes accompagnent alors leur critique de la concurrence et de l’économie de marché d’une réflexion plus large sur la circulation et la distribution (par opposition à la production) des biens.

A son apparition, au début du XIX^e siècle, le socialisme n’était pas foncièrement hostile à la finance. Saint-Simon, par exemple, plaçait les banquiers au sommet d’une hiérarchie méritocratique d’industriels appelés à ravir leur pouvoir aux riches « *oisifs* » qui se prêlassaient grâce aux revenus de leur héritage. Selon lui, « *l’argent est au corps politique ce que le sang est au corps humain* » (2). Ses influents disciples se conformèrent à cet adage en concentrant leurs attaques sur les propriétaires fonciers et les rentiers, accusés de confisquer les outils de production des « *travailleurs* » – catégorie dans laquelle ils rangeaient également les capitalistes « *actifs* ». Leur programme (impôt sur les successions, développement des chemins de fer, socialisation des moyens de production) avance comme mesure-phare la création d’une banque unique, de monopole d’Etat, chargée d’émettre du crédit en fonction des besoins de l’industrie. On saperait l’oisiveté des héritiers en les forçant à placer leur fortune dans une banque au service de la production. Sur le plan théorique, ces aspirations supposent une conception de la monnaie qui va au-delà de la simple unité de compte (3) : vecteur de confiance et de crédit, elle servirait l’unité des travailleurs, dont les banquiers seraient la tête pensante.

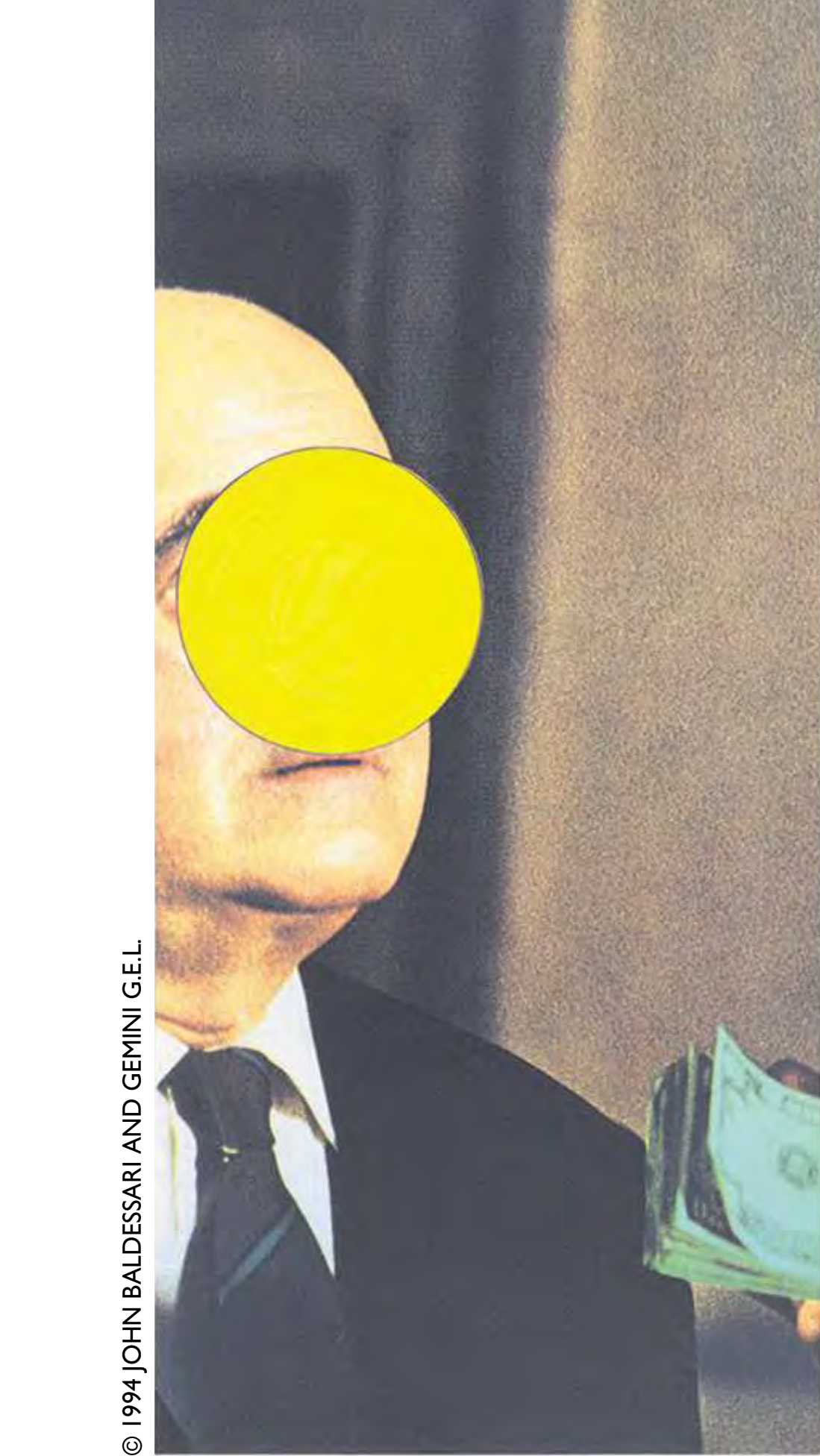
Si le projet d’une banque unique échoue, le succès des frères Jacob Emile et Isaac Pereire, financiers saint-simoniens et créa-

* Historien, coauteur de *Quand les socialistes inventaient l’avenir, 1825-1860*, La Découverte, Paris, 2015.

teurs en 1852, sous le Second Empire, du Crédit mobilier, témoigne de l’importance que les réformateurs sociaux attachent au rapport entre modernisation de la société et mobilisation du capital au service de l’industrie. A mesure que les idées socialistes dans leurs diverses expressions se développent en France, la lutte contre les capitalistes « oisifs » se mue en combat contre les capitalistes tout court. Mais cette radicalisation n’entraîne pas l’abandon de toute réflexion sur l’argent.

Le désir de voir la monnaie-signe (qui n’a pas de valeur propre, comme un billet de banque) se substituer à la monnaie-marchandise (qui possède en elle-même une valeur, comme l’or, et s’échange comme une marchandise) se renforce tout au long du XIX^e siècle. Face à la crise financière provoquée par la fuite des capitaux en 1848, Pierre-Joseph Proudhon cherche des mécanismes permettant de transformer les produits du travail en monnaie courante. Il prône ainsi la mise en circulation de lettres de change gagées sur les produits-marchandises d’autres membres de la banque évalués à leur juste prix. Il prône également une baisse généralisée des taux d’intérêt (comme de toute forme de rente – fermages, loyers, etc.) ainsi que la démonétisation de l’or et de l’argent. En découle la nécessité de nationaliser la Banque de France, transformée en « Banque du peuple » (4). Indépendant de l’Etat, son conseil d’administration serait nommé par une assemblée générale composée de délégués issus de toutes les branches de la production et des services publics. Elle opérerait sous la surveillance des chambres de commerce et des conseils municipaux.

Des théories hérétiques sur la monnaie font aussi leur apparition hors de France, notamment chez les socialistes britanniques inspirés par l’entrepreneur utopiste Robert Owen, père du mouvement des coopératives. Opposés à la restauration de l’étalon-



© 1994 JOHN BALDESSARI AND GEMINI GEL



JOHN BALDESSARI. – A French Horn Player, A Square Blue Moon, and Other Subjects, Money (with Space Between) (Un joueur de cor, une lune bleue carrée et d’autres sujets, de l’argent [avec un blanc au milieu]), 1994

or après les guerres napoléoniennes, convaincus que seul le travail est source de richesse, ils font campagne pour un système d’échange dans lequel la valeur d’un bien exprimerait la quantité de travail investie dans sa production. Dans leur esprit, cette redéfinition de la monnaie doit permettre de faire passer les richesses des mains des capitalistes à celles de la classe ouvrière. Jugant Owen trop timoré, l’anarchiste américain Josiah Warren va jusqu’à créer à Cincinnati sa propre banque d’échange, dont les billets expriment sur papier une promesse de travail mesurée en heures.

A la fin du XIX^e siècle, Ernest Solvay, un industriel belge enrichi par un brevet sur la fabrication de la soude, imagine une autre utopie d’échange non monétaire : « *la suppression de la monnaie, instrument défectueux, et son remplacement par le mécanisme de l’écriture pure et simple mais légale des transactions, ce que nous avons appelé le “comptabilisme social”* » (5). Son plan, présenté devant le Parlement belge, exigeait la collectivisation du secteur bancaire et accordait un rôle central à l’Etat, lequel ouvrirait à chaque individu un compte où serait inscrit le montant de ses avoirs et fournirait simultanément des carnets de crédit à poinçonner à chaque dépense. Un impôt proportionnel à la fortune compléterait le dispositif afin d’atténuer les vices de la répartition des richesses. On atteindrait ainsi la réalisation pratique de la maxime « A chacun selon sa productivité sociale ».

Au début du XX^e siècle, Silvio Gesell, un négociant allemand converti au socialisme, marque la (déjà) longue histoire du combat contre l’argent comme arme d’accumulation de richesse imméritée. Il développe l’idée d’une nouvelle monnaie, l’« argent libre » (*Freigeld* en allemand), qui présente la particularité de se dévaloriser au fil du temps (6). Cette monnaie « fondante » obéit à un taux fixe de dépréciation : les billets perdent un millième de leur valeur chaque semaine, soit 5,2 % par an. On les dépense donc vite. Grâce au renouvellement périodique des stocks de billets (une agence de régulation monétaire remplacerait la banque centrale), ce système fait baisser les taux d’intérêt et, par conséquent, les revenus des détenteurs de capitaux.

Gesell, qui a de la suite dans les idées, prévoit également la nationalisation des ressources naturelles et l’abolition de la propriété privée foncière, qui achèveront d’asphyxier la classe des rentiers. Délivrées de ce poids mort, les sociétés usant du *Freigeld* contrôleraient non seulement la quantité de monnaie en circulation mais aussi sa fluidité, se protégeant ainsi du fléau de la thésaurisation. Ce concept gesellien rencontre un vaste écho par-delà les frontières. Pour John Maynard Keynes, il ne faisait aucun doute que l’histoire économique retiendrait davantage le nom de Gesell que celui de Karl Marx... La trouvaille inspire nombre d’expériences locales en Europe comme aux Etats-Unis durant la Grande

Dépression, avant d’être promptement mise hors circuit par les gouvernements et les banques centrales.

Dans le climat actuel, on imagine difficilement un patron de grand groupe industriel – le géant de la chimie Solvay, par exemple – cogiter sur la meilleure façon de transformer l’argent pour accélérer le passage au socialisme. Les élites ont changé. Mais les technologies aussi. Si les banques n’ont rien perdu de leur pouvoir sur le système financier moderne, l’utopie gesellienne du *Freigeld* n’a jamais été techniquement aussi accessible. Les monnaies électroniques offrent en effet des moyens

illimités de modifier les caractéristiques que l’on souhaite attribuer à l’argent. Vous voulez créer une monnaie alternative de type bitcoin qui perdrait 1 % de sa valeur chaque mois lorsqu’elle n’est pas dépensée ? Introduisez cette propriété dans le code de votre monnaie et le tour est joué. En outre, la technique associée au bitcoin tire sa fiabilité de la contribution de tous les ordinateurs branchés sur le réseau, et non d’un unique serveur central. Ce caractère décentralisé, supprimant les intermédiaires dans les transactions, rend envisageable la mise en œuvre d’utopies monétaires conçues par les Proudhon ou les Gesell d’aujourd’hui.

Une vision claire de la société à venir

DES RÊVEURS les utilisent pour concevoir des monnaies alternatives circulant à des échelles très locales. Mais cet élan reste marginal. Les implications de la numérisation de l’argent et sa relation au capital retiennent assez peu l’attention de la gauche contemporaine. Pareille chose aurait paru invraisemblable à Proudhon, Solvay ou Gesell. Ces hérétiques de la monnaie échafaudaient des systèmes d’échange, de préservation et de transformation de la valeur susceptibles à la fois de récompenser le talent et d’assurer un niveau significatif d’égalité. La technologie fiduciaire n’était pour eux qu’un moyen. Ils savaient que soumettre les banques et imposer de nouveaux protocoles d’échange de valeurs impliquaient d’avoir au préalable une vision claire de la société qu’un tel projet ambitionnait de transformer.

Discréditée en 2008, l’industrie financière n’a pas tardé à prendre en marche le train de la Silicon Valley. Elle investit dans les nouvelles technologies « de rupture », non seulement pour éviter de connaître le sort des taxis, des libraires et des hôteliers, mais également pour abaisser ses propres coûts et temps de transaction. Si nul ne sursaute quand Wall Street rachète une jeune pousse californienne spécialisée dans la *fintech*, il reste difficile d’imaginer Goldman Sachs faisant l’acquisition du

Freigeld ou de la Banque du peuple. Non par manque d’intérêt de sa part, mais parce que ni Gesell ni Proudhon ne lui auraient vendu leurs utopies. Et si Occupy Wall Street avait tiré les conséquences de son aversion pour l’industrie de la finance et pour la classe politique en s’attelant à la construction d’un substitut économique et technologique à l’une comme à l’autre ?

Reste à savoir, en tout état de cause, si les vices de la répartition des richesses découlent de leur mode de circulation ou de la manière dont elles sont produites...

(1) Le bitcoin (de l’anglais *bit*, unité d’information binaire, et *coin*, pièce de monnaie) repose sur une technologie baptisée *blockchain* (« chaîne de blocs »). Il s’agit d’un registre public (une base de données) où les transactions sont validées et stockées de manière sûre. La validation et la maintenance sont effectuées non par une instance centrale, mais par les ordinateurs de chaque utilisateur du système.

(2) Saint-Simon, *Œuvres complètes*, tome 2, Presses universitaires de France, Paris, 2012.

(3) C’est l’une des fonctions de la monnaie : mesurer avec une unité commune la valeur des biens et des services.

(4) Pour tous ces projets bancaires, cf. notre édition de Pierre-Joseph Proudhon, *Mélanges républicains*, à paraître en 2016 aux Presses du Réel.

(5) Ernest Solvay, *Notes sur le productivisme et le comptabilisme : études sociales*, Henri Lamertin, Bruxelles, 1900.

(6) Silvio Gesell, *L’Ordre économique naturel*, Issautier, Paris, 1946 (1^{re} éd. : 1916).



**BUSINESS
SCIENCE
INSTITUTE**

**Executive Doctorate
in Business
Administration
PARIS**

www.business-science-institute.com
info@business-science-institute.com

Paul BEAULIEU
Michel KALIFA

**La création de
connaissance
par les managers**



Le soleil ne se couche jamais

L'entêtement du gouvernement à vouloir construire un aéroport à Notre-Dame-des-Landes s'explique aussi par la nécessité d'honorer une concession accordée à Vinci, multinationale édifiée aux dépens de l'Etat français. Archétype du prédateur de marchés publics, le géant du bâtiment joue sur deux tableaux pour engranger les profits : le rapide retour sur investissement de son activité de construction et les rentes de gestion à long terme.

UNE ENQUÊTE DE NICOLAS
DE LA CASINIÈRE *

RUEIL-MALMAISON (HAUTS-DE-SEINE),
2, COURS FERDINAND-DE-LESSEPS.
SIÈGE DU GROUPE.

Derrière les baies vitrées, la climatisation ronronne. L'imposant bloc gris du siège de Vinci a été édifié en 1992 pour son ancêtre, la Société générale d'entreprises (SGE), qui, en 1908, avait succédé à la société en nom collectif Giros et Loucheur, fondée en 1899. L'immeuble abrite 1 200 salariés, sur un effectif global de plus de 185 000 personnes dans une centaine de pays. L'empire Vinci pèse lourd : 38,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2014 et 2,5 millions d'euros de résultat net.

Le succès mondial de l'entreprise tient à sa capacité à miser sur deux échelles de temps : le court terme, grâce à la construction, son cœur de métier, qui génère des retours sur investissement immédiats (mais avec de faibles marges, car le secteur est gourmand en main-d'œuvre) ; et le long terme, grâce aux rentes des concessions d'infrastructures que détient l'entreprise : aéroports, ponts, tunnels, autoroutes, etc. Dans ce type de contrat, les pouvoirs publics confient à la société concessionnaire le soin de financer et de réaliser de gros chantiers de construction ou de génie civil ; en échange, elle reçoit

un montant forfaitaire ou peut se rémunérer pendant une durée contractuelle grâce aux recettes d'exploitation de l'ouvrage.

Les chantiers permettent une rotation courte du capital – quelques années –, quand les concessions jouent sur des durées de trente à soixante-dix ans pour gérer des équipements que le groupe a souvent conçus et réalisés, compensant les aléas des activités du bâtiment et des travaux publics (BTP). Ainsi, même si les nouveaux contrats ont été moins nombreux en 2014, la marge opérationnelle de Vinci a continué de grimper, dopée par la hausse de l'apport des concessions : celles-ci ne représentaient alors que 15 % du chiffre d'affaires (et 3,6 % des effectifs), mais contribuaient à près de 60 % du résultat d'exploitation.

Avec son nom à consonance latine – à la mode pour les multinationales –, Vinci est né en 2000 de mariages stratégiques, de fusions et de concentrations capitalistiques de sociétés du BTP, et est rapidement devenu un mastodonte du secteur. Ce nouveau nom permettait de faire oublier ceux de marchands d'eau (Lyonnaise des eaux) ou d'entreprises de travaux publics (GTM, Dumez) entachés par les affaires de corruption des années 1990. Seuls trois groupes chinois dépassent aujourd'hui la multinationale française, championne du CAC 40. Son appétit n'a pas faibli après la phase de constitution de l'empire. Et lors du rachat aux Qataris, en 2009, de la Cegelec – géant industriel

de l'ingénierie technique et des services technologiques aux entreprises et aux collectivités, 25 000 salariés dans le monde –, un arrangement a laissé une place au capital (5,78 %) à Qatari Diar, qui est ainsi devenu le deuxième actionnaire de Vinci.

La multinationale est en fait un assemblage de 2 100 entreprises, parmi lesquelles quelques grands noms et une nuée de petites sociétés. « *Ce qui s'affiche comme un grand groupe est en fait une fédération de petites et moyennes entreprises [PME], voire de très petites entreprises de quelques dizaines de salariés* »,

souligne M. René de Froment, ancien responsable juridique de la fédération CGT (Confédération générale du travail) de la construction. Le nombre de ces unités commerciales varie au gré des acquisitions, des fusions et des cessions. En juin 2014, 75 % du capital de la filiale Vinci Park a ainsi été vendu à Crédit agricole Assurances et à la société d'investissement Ardian.

Les concessions des autoroutes françaises, que Vinci n'a pas eu à construire, comptent sans conteste parmi les affaires les plus juteuses du groupe (1). Les péages de l'A7 entre Lyon et Marseille ou de l'A89 entre Bordeaux et Lyon lui ont été servis sur un plateau en mars 2001, lorsque le ministre de l'économie Laurent Fabius a ouvert 49 % du capital d'Autoroutes du Sud de la France, puis lorsque le gouvernement de M. Dominique de Villepin a décidé la vente totale de la société, en mars 2006. Par la suite, selon un rapport de l'Autorité de la concurrence publié en septembre 2014, Vinci a aligné des marges nettes comprises entre 17 % et 30 % (2004-2013). Ces profits dépassent ceux d'Eiffage et d'Abertis, deux autres sociétés gérant les autoroutes françaises. Les autoroutes, qui représentaient 12,3 % du chiffre d'affaires du groupe Vinci en 2014, comptaient cette même année pour 45,2 % du résultat opérationnel.

Ces bénéfices sans équivalent expliquent le lobbying intense mené depuis des années pour obtenir des allongements de la durée des concessions : chaque année gagnée assure des bonus à deux chiffres (jusqu'à 30 %) dont se délectent les actionnaires. Ces profits sont bien supérieurs à ceux de l'ensemble du groupe de BTP, de 5,1 % en 2013. Murs antibruit, télépéage sans arrêt pour réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂), incitation au covoiturage : tout est monnayé contre des années de gains supplémentaires par rapport aux trente-cinq ans prévus par le contrat initial. Outre les marchés du transport (routier, ferroviaire ou aérien), Vinci mise sur la distribution d'eau et sur l'industrie nucléaire, de la naissance à la mort des centrales, sans oublier le stockage des déchets. A travers ces activités, le groupe a parfois nourri la rubrique des faits divers géopolitiques.

ARLIT (NIGER), RÉGION D'AGADEZ.
QUARTIER DES EXPATRIÉS
DE SOGEA-SATOM (FILIALE DE VINCI).

Quarante villas sévèrement gardées et cernées de hauts grillages. Dans ce quartier de haute sécurité vivent les cadres

expatriés de Sogea-Satom, filiale de Vinci. Arlit est un complexe minier et une ville créée en 1967, en plein désert, pour exploiter les gisements d'uranium, héberger les mineurs et les ingénieurs et exporter ce minerai hautement stratégique qui couvre un tiers des besoins des centrales françaises. Dans cette sorte d'oasis artificielle, on trouve une zone dortoir, des supermarchés remplis de produits de luxe importés d'Europe et même des courses de chevaux. Jusqu'à 2 000 salariés et expatriés y vivent en vase clos, protégés par un demi-millier de gardes, dont 350 militaires et gendarmes nigériens. Arlit passait pour la ville la plus sûre du Niger jusqu'à la prise d'otages de septembre 2010, commise par Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI). Cette opération soigneusement ciblée visait un salarié d'Areva, son épouse et cinq employés de Sogea-Satom, qui réalisait travaux publics et constructions pour Areva. Trois otages ont été libérés en 2011 et les quatre autres en 2013, sans que l'on puisse prouver le versement d'une rançon.

Née dans les années 1930, Sogea a d'abord fourni les tuyaux d'adduction d'eau de Rabat, au Maroc, avant de prospecter les autres marchés du pays, alors sous protectorat français. Après la seconde guerre mondiale, le terrain de chasse de l'entreprise s'est étendu au Gabon, au Niger et au Tchad, avant que divers regroupements et fusions donnent naissance à Sogea-Satom, la future branche Afrique de Vinci.

Terrassement, routes, ponts, adduction d'eau, construction d'ambassades, bâtiments – comme l'arrogante tour Elf à Brazzaville, 106 mètres de gratte-ciel au-dessus d'une capitale congolaise au ras du sol : Satom s'inscrit dans la parfaite continuité du « parti colonial » fréquenté par Louis Loucheur, le fondateur de la SGE, noyau originel de Vinci. Non pas un groupe politique formel, mais un groupe de pression, partisan dans les années 1910 d'un colonialisme agressif, nationaliste et militaire, ouvrant la voie à de juteux profits pour les entreprises françaises, sans scrupules ni moraux, ni géopolitiques, ni, bien sûr, environnementaux. On doit à Dumez, aujourd'hui filiale de Vinci, la construction du barrage de Gariép, en Afrique du Sud : en plein apartheid, de 1964 à 1970, le chantier a représenté 11 % du chiffre d'affaires de la société hors zone franc (2).

(1) Lire Philippe Descamps, « De l'autoroute publique aux péages privés », *Le Monde diplomatique*, juillet 2012.

(2) Dominique Barjot, *La Trace des bâtisseurs. Histoire du groupe Vinci*, Textuel, Paris, 2003.



CEDS

CENTRE D'ÉTUDES DIPLOMATIQUES
ET STRATÉGIQUES

CYCLE DE RELATIONS INTERNATIONALES APPROFONDIES

Formation diplômante de haut niveau
réservée aux diplomates, officiers
supérieurs, universitaires et cadres

mars - juillet 2016
De 19h à 21h tous les mardis et jeudi
et un samedi matin par mois

37 quai de Grenelle 75015 Paris
+ 00 33 (0) 1 47 20 57 47
contact@ceds.fr - www.ceds.fr

DE LA CONSTRUCTION

sur l'empire Vinci

Depuis 2002, Vinci participe également à la construction, au cœur du Sahara libyen, de la « grande rivière artificielle », qui pompe les eaux fossiles d'une nappe vieille de plus de dix mille ans et les achemine jusqu'à la zone côtière à travers 4 200 kilomètres de canalisations. A son lancement, en 1984, ce projet constituait le plus grand chantier de génie civil du monde. Estimé à 31 milliards de dollars, son budget est financé par les revenus du pétrole. Ainsi, une ressource fossile en voie d'épuisement contribue à la destruction d'un autre gisement fossile, pratiquement non renouvelable : la durée de reconstitution du stock d'eau souterraine est évaluée à quelque soixante-dix mille ans. Cette eau rare sert à l'irrigation, alors que, sous ces latitudes arides, entre 40 et 60 % de la ressource s'évapore avant d'arriver à destination (3). Une aberration, pour ne pas dire un crime écologique.

DOHA (QATAR), CHANTIER DU MÉTRO DEVANT RELIER L'AÉROPORT AU CŒUR DE LA VILLE.

Vaguement protégés par des casques et des masques leur couvrant tout le visage, des ouvriers posent des ferrallages. Pousière et chaleur accablante ; il fait 42 °C à l'ombre. Le Qatar n'est pas seulement le pays qui détient le record de richesse par habitant : c'est aussi un gigantesque chantier qui tourne à plein régime. L'Émirat est l'un des eldorados de Vinci.

En juin 2013, le groupe décroche un contrat pour construire un métro à Doha, soit 13,8 kilomètres reliant l'aéroport au quartier de Msheireb, le cœur historique de la capitale qatarie : 1,5 milliard d'euros. Un an plus tard, il signe avec Alstom un autre contrat pour un tramway à Lusail, ville nouvelle de luxe bâtie dans le désert, à quinze kilomètres de Doha, et destinée à accueillir 200 000 habitants : 2 milliards d'euros. Véritable fantasme d'aménageur, Lusail mêle quartiers résidentiels de haut standing, tours de bureaux, quartiers d'affaires, golfs, îles artificielles, parcs d'attractions. Capacité hôtelière prévue : 80 000 chambres.

En 2022, le stade de la ville doit accueillir le match d'ouverture et la finale de la Coupe du monde de football. Pour cet événement, le Qatar prévoit de dépenser 64 milliards de dollars en métros, tramways, trains, stades et équipements annexes, auxquels travaillent déjà plus d'un million et demi de migrants, indiens et népalais surtout. Vinci s'est taillé une large part du gâteau, faisant fi des mises à l'index du pays pour ses conditions de travail indignes et ses violations des droits humains. En mars 2015, la CGT et l'organisation non gouvernementale (ONG) Sherpa, qui défend les populations victimes de crimes économiques, ont porté plainte contre le groupe pour « *travail forcé et réduction en servitude* ». Vinci a riposté en poursuivant pour diffamation et dénonciation calomnieuse deux salariés de l'ONG ainsi que son président, l'avocat William Bourdon. Le directeur de la communication de Vinci a également porté plainte pour harcèlement après avoir reçu plus de 3 300 courriels lui demandant d'abandonner les poursuites contre Sherpa. Toutes ces procédures sont en cours d'instruction.

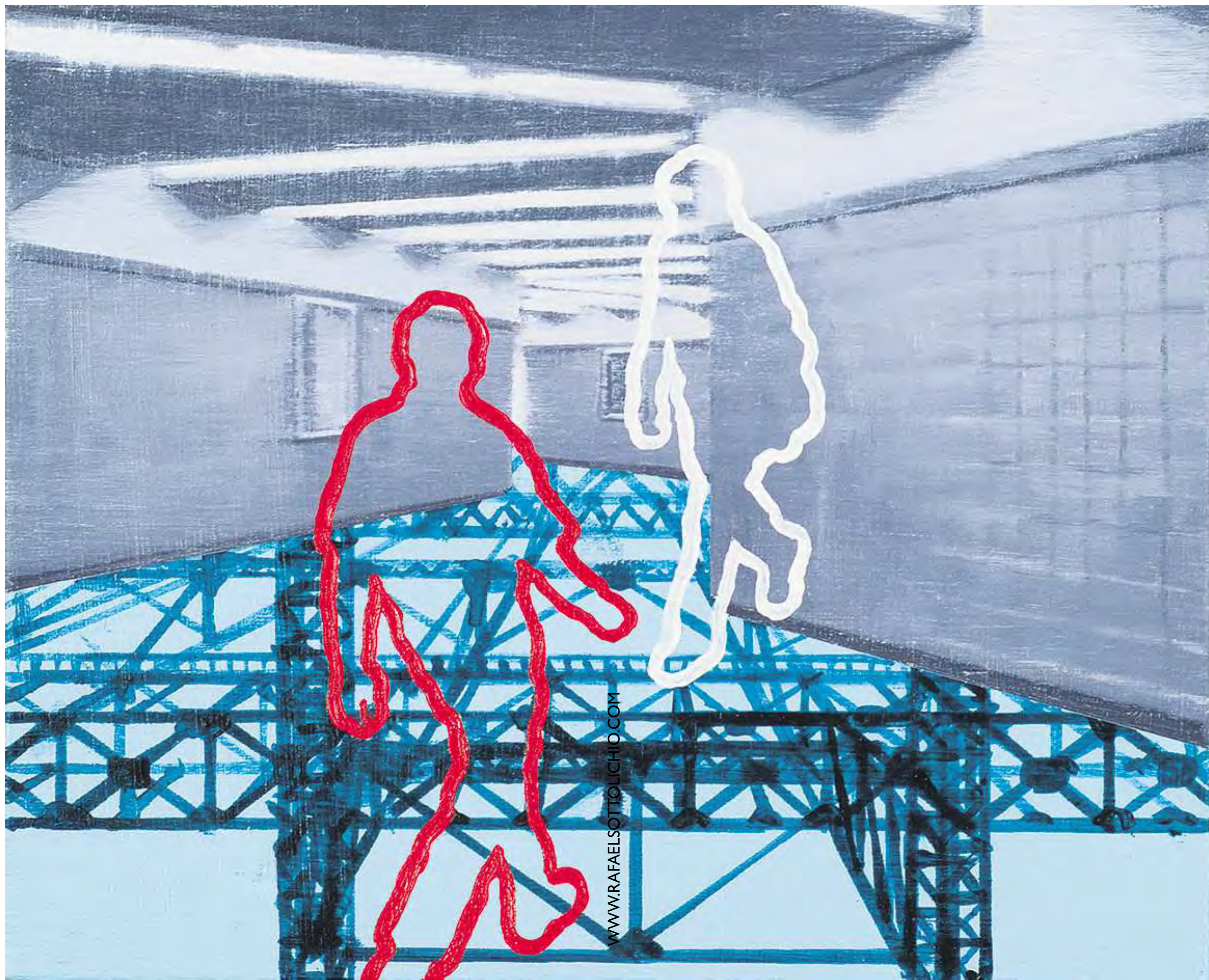
Chaque année, les ambassades de l'Inde et du Népal recensent des centaines de décès de leurs ressortissants, dus notamment à des accidents cardio-vasculaires causés par l'épuisement, la chaleur et la déshydratation. En France aussi, le secteur du BTP est celui qui cumule le plus d'accidents, souvent suivis d'une incapacité permanente. Il se produit sur les chantiers un grand nombre de décès. En 2013, le BTP employait 8,5 % de l'ensemble des salariés, mais était responsable de 16,3 % des accidents avec arrêt de travail et de 26,8 % des morts accidentelles (4).

Vinci affiche pourtant son attachement à la prévention. Si l'objectif fixé est tenu collectivement, les cadres ont même droit à des primes, et les ouvriers à des gratifications. Chez Sogea-Satom et Eurovia, par exemple, des défis internes permettent à chaque salarié de recevoir un louis d'or au bout d'un certain nombre de jours sans accident du travail déclaré. Chez Eurovia,

il faut dépasser 432 jours sans accident avec arrêt de travail ; 99 salariés ont reçu la fameuse pièce d'or en avril 2014. Ce taux zéro d'accidents du travail procure à l'entreprise un bonus pour le calcul de son taux de cotisation. Selon la CGT, ce système incite à ne pas déclarer les accidents, ainsi qu'à dissuader son subalterne ou son collègue de le faire.

PARIS, 139, RUE DE BERCY, BÂTIMENT VAUBAN, PIÈCE 5059 EST 1. MISSION D'APPUI AUX PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ À LA DIRECTION DU TRÉSOR (MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE).

Organisme officiel hébergé à Bercy, la Mission d'appui aux partenariats public-privé (MAPP) a pour but de promouvoir les partenariats public-privé (PPP). Un allié de poids pour Vinci, qui truste les PPP français. Il forme ainsi avec Bouygues et Eiffage une oligarchie très restreinte, surpuissante, qui impose sa loi au monde économique et aux collectivités territoriales. Vinci règne en maître sur ces accords, connus pour leur effet de « *bombes à retardement budgétaires* »,



RAFAEL SOTTOLICHIO. – « Espace public n° 20 », 2009

selon un rapport présenté au Sénat en juillet 2014 par MM. Jean-Pierre Sueur et Hugues Portelli. Dans le cadre des PPP, les pouvoirs publics confient au privé l'investissement, la gestion et la maintenance de grands équipements, universités, stades ou lignes à grande vitesse (LGV). La collectivité assume tous les risques pour le consortium privé, qui s'octroie les profits. La formule a pourtant de l'avenir en temps de crise et d'austérité. Rapporté à la durée des contrats, l'impact financier sera de trois à cinq fois plus lourd qu'un investissement direct de marché public ; mais il apparaîtra bien après la fin du mandat des élus qui les auront signés. Ceux-ci ne risquent donc pas de devoir rendre des comptes à leurs administrés sur les retombées économiques de leurs décisions.

Toutefois, des signaux défavorables apparaissent : une enquête judiciaire a été ouverte en janvier 2015 sur des irrégularités financières présumées dans le cadre du PPP entre Vinci et la ville de Nice pour l'Allianz Riviera, le grand stade inauguré deux ans auparavant. Le même mois, la municipalité de Biarritz a décidé de résilier le contrat avec Vinci pour sa Cité de l'océan, ouverte en 2011. Livrés en 2012 par la multinationale, les bâtiments de l'université Paris-Diderot (Paris-VII) donnent également lieu à un feuilleton judiciaire : en 2010, les usagers et les architectes ont déposé des recours contre le permis de construire pour cause de non-respect des normes concernant les établissements recevant du public. Dans



RAFAEL SOTTOLICHIO. – « Espace public n° 36 », 2010

un premier temps, le tribunal administratif de Paris a annulé le permis de construire et les premiers arrêtés d'ouverture ; mais, grâce à de nouveaux permis de construire et arrêtés préfectoraux, le bâtiment a finalement été inauguré.

NANTERRE (HAUTS-DE-SEINE), 6, RUE PABLO-NERUDA. BUREAUX DU PARQUET AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE.

Vingt-neuf pages, 53 annexes : confiée à la brigade financière pour enquête préliminaire, une plainte évoquant un « *pacte de corruption* » est parvenue en juin 2013 au parquet de Nanterre. Elle met en cause Vinci Concessions Russie pour « *corruption d'agents publics étrangers* » et « *recel de trafic d'influence, de favoritisme et d'entente illicite* » dans le cadre du premier PPP signé en Russie en juillet 2009 : la construction de l'autoroute à péage M11 entre Moscou et Saint-Petersbourg. Les autorités russes sont accusées d'avoir piétiné les lois et procédures administratives, sans compter les soupçons de corruption et de dissimulation fiscale. Sur le chantier règnent des méthodes brutales, voire criminelles, imputables à des nervis non identifiés, pour intimider les opposants.

Parmi ces derniers, Mikhaïl Beketov, rédacteur en chef de *Khimkinskaïa Pravda*, journal local de la banlieue de Moscou, qui a été sauvagement passé à tabac en 2008 par deux inconnus encaoulés et armés de barres de fer. A moitié

paralysé, incapable de parler, amputé d'une jambe et de trois doigts, Beketov est mort de ses blessures le 8 avril 2013, à 55 ans. Membre de l'ONG Contre la corruption, les mensonges et le déshonneur, M. Albert Pchelintsev a eu le visage brûlé par deux assaillants en juillet 2009. En novembre 2010, le journaliste Oleg Kachine a été agressé à coups de barre de fer, ce qui lui a valu cinq jours de coma. Il a eu les jambes et la mâchoire fracturées et a perdu un doigt.

Le mois suivant, l'économiste et opposant Vladimir Milov déclarait à l'agence Reuters : « *La corruption dans le secteur de la construction de routes en Russie est si répandue que vous pouvez aisément diviser le prix du contrat par deux pour déterminer le coût réel.* » En février 2011, M. Dmitri Medvedev, alors président de la Fédération de Russie, déclarait à son tour : « *Dans cette affaire, je crois que l'intérêt public a été sacrifié aux intérêts commerciaux de quelques personnes qui, à ce moment-là, avaient une influence dans les prises de décision.* » Pour l'organisation Transparency International, le tracé de l'autoroute était même dicté « *par la corruption de bureaucrates de haut niveau au ministère russe des transports, y compris le ministre [Igor Levitine]* ».

En France, la plainte est instruite par le parquet de Nanterre et portée par M^e Bourdon, le président de Sherpa. Elle a été montée avec les associations russe et tchèque Russie-Libertés et Bankwatch, ainsi qu'avec trois militants écologistes

russe. « *Vinci sert de paravent aux oligarques russes et à la fraude fiscale dans le premier PPP russe routier* », affirme Bankwatch, organigrammes à l'appui. Selon l'ONG, le tracé choisi, qui prévoit de passer à travers une forêt protégée, est la pire des solutions ; de surcroît, il double curieusement une autoroute existante (la M10), qui aurait pu être réaménagée.

En plus d'affirmer qu'il y a eu des entorses aux procédures d'attribution de la concession et que les exigences de l'appel d'offres ont été taillées pour exclure tout concurrent, la plainte souligne l'architecture aussi complexe qu'opaque du consortium choisi, la North West Concession Company, détenue à 100 % par Vinci Concessions Russie, elle-même propriété de deux filiales de Vinci en partenariat avec Sunstone Holding Ltd Limassol, basé à Chypre. Un jeu d'emboîtements de sociétés offshore multiplie les écrans, des îles Vierges britanniques aux Caïmans en passant par Chypre et les Bahamas (5). Une branche mène à Nicosie, vers Olpon Investments Ltd, détenue par l'oligarque russe Arkadi Rotenberg, grand ami de M. Vladimir Poutine, avec qui il a fréquenté les tatamis de judo dès 1964.

Le chantier de l'autoroute de Kimkhi a dû être gardé par des hommes armés et masqués. Les 43 premiers kilomètres ont été inaugurés fin 2014 ; 33 autres ont été mis en service en juillet 2015, la livraison de l'intégralité du tracé étant prévue pour mai 2018.

GRAGNAGUE (HAUTE-GARONNE), BORD DE L'AUTOROUTE A680. JARDINS DE COCAGNE.

Entre Toulouse et Castres, deux hectares de vergers et cinq hectares maraîchers bio de part et d'autre de l'autoroute A680. Plantés sur des « *délaissés d'autoroute* » (des terrains inutilisés), une bonne quarantaine de ces Jardins de cocagne ont reçu, depuis 2005, des subides de Vinci, à qui ils servent de vitrine « verte » et citoyenne. En aidant une structure d'insertion qui cultive bio, l'entreprise s'offre une image flatteuse, teintée d'engagement social et environnemental. A l'occasion, quelques petits marchés – d'entretien d'espaces verts, par exemple – peuvent être soustraits par Vinci. La fondation Vinci pour la Cité accorde à chacun de ces projets environ 20 000 euros. Le budget de cette fondation représentait, en 2014, 0,1 % des bénéfices du groupe.

Outre les avantages fiscaux du mécénat et les retombées d'image, le géant du BTP place gracieusement ses cadres, pratiquant ainsi un « *mécénat de compétences* » qui accompagne les sommes versées. Volontaires, ceux-ci sont mis à disposition des associations partenaires pendant leur temps de travail. Ce type d'implication est fortement valorisé en interne. Parrain bénévole chargé de guider les structures aidées, le cadre vantera cette immersion gratifiante dans un univers social lointain pour lui. A l'occasion, il repérera aussi des salariés en insertion « *employables* », à qui l'on fera signer des contrats dans des filiales Vinci lors de cérémonies médiatisées célébrant cet « *emploi durable* » offert à quelques défavorisés.

Les toilettes d'image balisent ainsi l'évolution du groupe. A Nantes, à côté du très controversé projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, dont Vinci détient la concession, la multinationale finance, à hauteur de 25 000 euros par an, une chaire universitaire consacrée à l'éco-construction et au génie civil (6)...

NICOLAS DE LA CASINIÈRE.

(3) Omar Khedher, « La grande rivière artificielle de la Libye et le développement durable », AgroParisTech, Paris, 2007 ; « Grande rivière artificielle, synergie entre générations en Libye », *Grands Projets* (revue de Vinci Construction), n° 23, Rueil-Malmaison, février 2006 ; Amy Otchet, « Or bleu, or vert : les choix libyens », *Le Courrier de l'Unesco*, Paris, février 2000.

(4) Statistiques de l'assurance-maladie.

(5) « Vinci. A cover for oligarchs and tax havens in Russia's first road PPP », Bankwatch Network, Prague, 30 avril 2011.

(6) Contacté à plusieurs reprises, le groupe Vinci n'a pas souhaité répondre à nos questions et s'est contenté de renvoyer aux informations publiques contenues dans son rapport annuel ou sur son site.

Au Royaume-Uni, des immigrés prisonniers des castes

Lorsque, au milieu du XX^e siècle, ils ont émigré au Royaume-Uni pour tenter d’échapper au système de castes, les intouchables indiens n’imaginaient sans doute pas que la structure sociale oppressive de leur terre natale voyagerait avec eux. Certains estiment désormais que Londres devra légiférer contre ce type de discrimination.

PAR
NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
ALEXIA EYCHENNE *

Monsieur Ram Lakha avale au pas de charge les marches du large escalier en bois pour guider ses visiteurs à travers de somptueuses salles médiévales. Ce sexagénaire affable connaît l’hôtel de ville de Coventry comme sa poche. Il est conseiller municipal de cet ancien poumon industriel du Royaume-Uni, au cœur des Midlands, depuis plus de vingt-cinq ans. Il en a même été *lord mayor* (maire) en 2005 et 2006. Et pourtant sa carrière politique n’avait pas débuté sous de bons auspices.

En 1989, le Parti travailliste voulait le présenter aux élections municipales dans un bastion de la communauté indienne. Au milieu du siècle dernier, les immigrés du sous-continent ont afflué vers Coventry et ses usines avides de bras ; 40 000 d’entre eux et de leurs descendants vivent aujourd’hui dans cette ville de 330 000 habitants. « *Les membres blancs du parti étaient tous favorables à ma candidature*, se souvient M. Lakha, *mais mes camarades d’origine indienne s’y sont opposés.* » Pour eux, la diaspora n’était pas un groupe d’électeurs homogène, mais un subtil alliage de cultes et de castes, et la défaite de M. Lakha semblait assurée. « *La rumeur courait que le camp adverse appelait à ne pas voter pour un “chamar”* », raconte l’ élu. Né au Pendjab, arrivé au Royaume-Uni en 1977, il appartient en effet à ce groupe d’artisans du cuir considérés comme intouchables, c’est-à-dire inférieurs à la plus basse caste. Il a vite compris que ce stigmate l’avait suivi dans son pays d’adoption. A son arrivée déjà, il a subi les brimades de collègues d’usine issus des castes. « *Dès mon enfance, j’ai appris à baisser la tête et à développer une forme de résistance* », glisse-t-il. A Coventry, il a finalement été élu dans l’une des circonscriptions où les votants d’origine indienne sont les moins nombreux.

Le récit de M. Lakha fait écho à bien d’autres témoignages de Britanniques dalit (intouchables). Leurs parents ou eux-mêmes ont quitté l’Inde voilà plusieurs décennies en espérant échapper à ce système de castes héréditaires. Nombre d’entre eux ont posé leurs valises au Royaume-Uni dans les années 1950, après l’indépendance de l’Inde en 1947 – sont-ils 40 000, 50 000, voire 200 000 ? Les chiffres divergent, volontiers gonflés par les associations. L’exil aurait dû transformer les humiliations en lointains souvenirs. Leur appartenance à ce groupe revient pourtant les hanter dans leurs rapports avec des membres de la diaspora – quelque un million et demi de personnes –, qu’ils soient insultés à l’école, méprisés au travail ou traités avec distance au guichet d’une administration par d’autres membres de la communauté indienne.

C’est autour de la vie religieuse que les castes ont repris leur place. Demander à son interlocuteur le temple qu’il fréquente, comme parfois son nom ou son village d’origine, permet de le situer. A en croire M. Lakha, une relative mixité régnait dans les années 1950. Collègues d’usine et compagnons de chambrée dans des maisons minuscules, les premiers immigrés se serraient les coudes face à l’hostilité du pays d’accueil. Mais la donne a changé dix ans plus tard avec le regroupement familial. « *Les femmes, très pieuses et moins instruites, ont repris*



LAURENT VILLERET. – Communauté indienne à l’est de Londres, 2006

en charge la pureté religieuse, explique Nicolas Jaoul, chercheur en anthropologie au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). *C’est avec leur arrivée que, sous la pression des impératifs religieux et familiaux, se sont créés les temples par association de castes et financement communautaire.* » Les vies sociales se sont alors refragmentées.

Beaucoup de dalit se sont sentis exclus des lieux de culte fondés par les *jat*, la haute caste la plus présente outre-Manche. « *Les gens ne priaient pas dans les mêmes temples et surtout ne se mariaient pas ensemble* », raconte M. Satpal Muman. Une situation qui perdure. Ambedkariste (1) comme son père et son grand-père, cet informaticien londonien a cofondé en 2003 CasteWatchUK, première association à alerter sur la persistance des préjugés. « *Le sujet revenait dans les conversations lors de rassemblements de la communauté dalit sans que personne arrive à cerner le phénomène* », relate-t-il.

M. Muman se souvient d’un cocktail mondain à Londres, il y a quelques années. Un invité se présenta spontanément à lui comme brahmane, soit la caste la plus haute, tout en cherchant à connaître la sienne. « *Evoluer dans la communauté indienne, c’est se heurter à cette conscience aiguë des identités*, résume-t-il. *Bien des gens que vous croisez ont une propension à vouloir connaître votre caste. Ceux qui s’identifient aux plus hautes se placent ainsi dans une position avantageuse.* » Mais pour les dalit, ces questions en apparence anodines sont une blessure sans cesse ouverte, d’autant plus quand le souvenir de brimades passées reste vif. Dans l’entreprise londonienne où elle travaillait au début des années 2000, l’épouse de M. Muman s’est retrouvée ostracisée par ses collègues quand ils ont appris qu’elle était dalit. « *Ils déplaçaient sa vaisselle pour qu’elle ne soit pas au contact de la leur, dans une authentique pratique de l’intouchabilité*, relate M. Muman. *La réponse de son patron a été : “Laisse courir.” Je ne dis pas que ces comportements sont très répandus, mais la conscience de caste l’est, et elle peut conduire à des discriminations de la part de certains quand ils sont en position de pouvoir.* »

« Des dindes qui voteraient en faveur de Noël »

Ces dernières années, des rapports ont tenté de mesurer l’ampleur du problème. Non sans mal, car les victimes hésitent souvent à parler, par honte ou par volonté d’oublier. En 2006, une organisation de défense des intouchables a publié une étude (2) à partir d’une centaine de questionnaires et d’entretiens. « *A 85 %, les personnes interrogées ont estimé que les Indiens du Royaume-Uni participaient activement au système des castes* », indique le texte, qui compile des témoignages de personnes discriminées au travail, dans l’éducation, dans les services de santé et dans l’accès aux temples. Un constat confirmé en 2009 par des chercheurs : 58 % des 213 dalit interrogés affirmaient avoir souffert de discriminations de la part d’autres immigrés indiens (3).

En 2011, une première affaire judiciaire a eu un écho national. M. Vijay Begraj, trentenaire salarié d’un cabinet d’avocats de Coventry, a porté plainte contre son employeur. Dalit tout juste marié à une

juriste de la caste des *jat*, il aurait été insulté et molesté par des collègues opposés à cette union. L’affaire a capoté pour vice de procédure, mais le sujet resurgit souvent depuis. En 2012, Bobby Friction, un DJ de la British Broadcasting Corporation (BBC) - Asian Network, une station de la radio publique, a signifié sur Twitter son refus de diffuser des chansons célébrant le système des castes. La fierté d’appartenir à la caste des *jat* est alors devenue un thème récurrent dans les chansons pendjabies et dans des clips partagés des milliers de fois.

Depuis 2010, la question empoisonne aussi le débat politique. Cette année-là, le gouvernement de M. Gordon Brown (travailliste) profite de ses derniers mois au pouvoir pour faire voter l’Equality Act, destiné à unifier les lois contre les discriminations racistes, sexistes ou liées à un handicap. Des députés du Labour proches des dalit soulèvent la question des préjugés liés aux castes. Un premier amendement propose de les ajouter à la liste des comportements et propos prohibés, et un second, d’enquêter sur le phénomène. Seul ce dernier est voté : le gouvernement devra légiférer si des preuves sont apportées. Le National Institute of Economic and Social Research (Niesr) est chargé d’une étude annuelle (4). Ses auteurs se disent incapables de quantifier le phénomène, mais recueillent des témoignages comparables à ceux des associations. « *Pour réduire les discriminations, (...) le gouvernement peut prendre des mesures éducatives ou législatives*, concluent-ils. *Les deux seraient utiles dans le secteur public, mais une approche autre que législative est moins susceptible d’être efficace dans le privé et ne permet pas d’aider ceux qui subissent des discriminations de leur hiérarchie.* » Compter sur la communauté indienne pour régler le problème est jugé « *problématique* ».

Les partisans d’une loi anticastes voient alors dans ce texte le signal attendu, celui qui devrait convaincre le pouvoir de légiférer. Mais le rapport reste sans suite. C’est que la donne a changé avec l’élection de M. David Cameron, en mai 2010. « *Nous avons essayé sans succès de rencontrer le nouveau gouvernement* », fulmine M^{me} Meena Varma. Cette femme énergique, à la tête du Dalit Solidarity Network (DSN-UK), coordonne le lobbying au Parlement. « *La loi n’a pas le pouvoir de changer les consciences, mais elle peut modifier les comportements* », assure-t-elle. Fortes de cette conviction, les associations dalit accentuent leur pression en 2013. Avec succès, puisqu’en avril le Parlement impose au gouvernement d’ajouter la caste aux critères de discrimination visés par la loi. Cette fois, la coalition au pouvoir promet qu’un texte entrera en vigueur à l’été 2015. Mais les élections de mai dernier chamboulent tout...

Pendant la campagne, travaillistes et libéraux-démocrates promettent aux associations dalit d’appliquer le texte en cas de victoire. Les conservateurs, eux, donnent des gages aux adversaires de la loi, à commencer par les organisations hindoues et sikhes, qui intensifient leur lobbying. Ancien consultant en informatique et professeur de yoga, M. Satish Sharma est à la tête du National Council of Hindu Temples (NCHT-UK), qui chapeaute une trentaine de temples. A quelques jours du scrutin, il signe avec d’autres associations cultuelles une lettre favorable aux conservateurs. Les Britanniques hindous ou sikhs votant pour le Labour y sont comparés à « *des dindes qui voteraient en faveur de Noël* »... « *La perspective*

d’une loi a été introduite par un amendement sournois, sur la base de maigres preuves et sans consultation de nos organisations », assène M. Sharma, qui accuse la gauche de stigmatiser les hindous en les traitant « *avec arrogance et “suprémacisme”* ».

Attablé dans un temple de Southall, le « Little India » londonien, ce communicant averti, volontiers enjôleur, nie que les quatre *varna* (castes socio-religieuses) traditionnelles hindoues impliquent une hiérarchie, ou que les individus en soient prisonniers toute leur vie. Des arguments répétés en boucle par les organisations hindoues. La persistance des castes dans la diaspora, visible par exemple dans une pléthore d’annonces matrimoniales strictement endogames ? De simples préférences personnelles, selon M. Sharma.

Mais le bien-fondé d’une loi suscite aussi le débat hors des cercles religieux, pour de tout autres raisons. Le rapport du Niesr a relevé plusieurs cas, comme le harcèlement scolaire d’enfants dalit ou des agressions, qui dépassent le périmètre de l’Equality Act. Certains soulignent aussi la difficulté, pour des acteurs extérieurs à la communauté indienne, d’appréhender les discriminations liées à la caste : un insaisissable mélange de mépris, d’insinuations ou de rejet chargé de références culturelles. « *La justice britannique aura-t-elle les connaissances suffisantes pour vérifier que les accusations ne recouvrent pas d’autres conflits sans lien avec les castes ?* », s’interroge Eleanor Nesbitt, spécialiste de l’immigration pendjabie à l’université de Warwick. « *S’il y a une loi, il y aura probablement un suivi statistique de cet indicateur* », avance-t-elle aussi ; or cela pourrait paradoxalement renforcer la conscience de caste chez les nombreux Britanniques qui ont cessé de s’y référer.

Aggraver les divisions au nom de la diversité

D’autres observateurs pointent du doigt le rôle du multiculturalisme dans la persistance du problème. « *Quand les Indiens sont arrivés au Royaume-Uni, les pouvoirs publics les ont encouragés à reproduire leur culture. La promotion de la diversité a aidé à créer des divisions au sein de la communauté sud-asiatique* », déplore M. Davinder Prasad, actuel secrétaire général de CasteWatchUK. Un avis partagé par Jaoul : « *Le système des castes se reproduit dans les institutions multiculturelles, comme l’école, où des manuels le décrivent encore comme faisant partie de l’hindouisme. Les élus locaux qui jouent un rôle dans le financement des temples peuvent aussi pratiquer un favoritisme de caste. Les associations d’intouchables s’inscrivent d’ailleurs elles-mêmes dans ce cadre institutionnel.* »

La sensibilité du sujet, ajoutée aux obsessions électoralistes des partis, laisse peu d’espoir aux partisans d’une loi. « *Nous n’avons pas de bons échos*, nous confie M. Jeremy Corbyn, nouveau dirigeant du Parti travailliste, qui a longtemps présidé un groupe parlementaire pour les droits des dalit. *Mais nous continuerons à demander des comptes au gouvernement.* » Une décision rendue le 17 septembre par un tribunal du travail aurait pu les réjouir. M^{me} Permilla Tirkey, employée de maison, a fait condamner ses anciens patrons, comme elle d’origine indienne, pour esclavage moderne et discrimination raciste. Selon la cour, le couple l’a recrutée pour son appartenance à une basse caste, sachant qu’il pourrait ainsi plus facilement lui infliger de mauvais traitements. Une discrimination au motif de la caste a donc été assimilée à du racisme. Mais « *le gouvernement risque d’en faire une excuse pour ne pas aller plus loin, craint M^{me} Varma. Or cette affaire ne fait pas jurisprudence. De nouveaux cas peuvent ne pas être couverts par la législation actuelle* ». La militante dissimule mal son pessimisme : « *Les castes restent un concept difficile à saisir*, soupire-t-elle. *Et, hormis dans quelques poches comme Coventry, où vit une forte communauté dalit, le sujet arrive bien loin dans la liste des préoccupations des hommes politiques...* »

(1) Du nom du leader dalit Bhimrao Ramji Ambedkar (1891-1956).

(2) « No escape : Caste discrimination in the UK », Dalit Solidarity Network UK (DSN-UK), Londres, juillet 2006.

(3) « Hidden apartheid - Voice of the community », Anti Caste Discrimination Alliance (ACDA), Derby, novembre 2009.

(4) Hilary Metcalf et Heather Rolfe, « Caste discrimination and harassment in Great Britain », National Institute of Economic and Social Research (Niesr), Londres, décembre 2010.

QUAND UN HOMME D’AFFAIRES MUSELLE LA PRESSE DE TOUT UN PAYS

Les caprices du Murdoch irlandais

Les élections générales irlandaises du 26 février dernier se sont tenues dans un contexte marqué par la réémergence de deux démons bien connus de la population : le gonflement d’une nouvelle bulle immobilière et le contrôle de la presse par les grandes fortunes du pays. A commencer par le milliardaire Denis O’Brien, que les accusations de censure n’effraient guère.

PAR JULIEN MERCILLE *

LES IRLANDAIS aussi ont leur Rupert Murdoch : le magnat des médias Denis O’Brien, troisième fortune du pays avec un patrimoine estimé par la revue *Forbes* à 6 milliards d’euros. Comme son homologue australien, M. O’Brien a un caractère tempétueux. En juin 2015, il a réduit au silence l’ensemble de la presse irlandaise pendant près d’une semaine, en interdisant aux médias de publier des déclarations susceptibles de nuire à sa réputation. Pour le journaliste Fintan O’Toole, il s’agit de « l’affront le plus grave » qu’ait subi la liberté de la presse « dans toute l’histoire de l’Etat irlandais » (1).

Ce scandale illustre les évolutions récentes de l’Irlande dans le contexte de l’austérité, ainsi que l’étendue de l’emprise de M. O’Brien. L’homme d’affaires détient Independent News & Media (INM), le plus grand groupe de presse du pays, les journaux nationaux *Irish Daily Star*, *Sunday World*, *Sunday Independent*,

* Coauteur, avec Enda Murphy, de *Deepening Neoliberalism, Austerity, and Crisis : Europe’s Treasure Ireland*, Palgrave Macmillan, Londres, 2015.

Evening Herald, ainsi que quatorze titres régionaux ; il contrôle deux radios nationales (Today FM et Newstalk) et trois stations à la couverture plus limitée. Et ce n’est pas fini : son groupe souhaite acquérir d’autres organes de presse en Irlande et au Royaume-Uni pour un montant de 100 millions d’euros (2).

A l’origine de l’affaire du mois de juin se trouve une société de construction du nom de Siteserv (3). Criblée de dettes, elle a emprunté 150 millions d’euros

entre 2006 et 2008 à l’Anglo Irish Bank. Laquelle symbolise les dérives qui ont conduit à l’écroulement de la bulle immobilière et précipité la crise économique en Irlande (4) : népotisme, connivence avec le pouvoir politique, prêts octroyés de manière irresponsable.

En 2009, le gouvernement nationalise l’Anglo Irish Bank, puis la rebaptise Irish Bank Resolution Corporation (IBRC). Les dettes de Siteserv doivent donc désormais être remboursées à l’Etat par l’entremise de l’IBRC. Or, en 2012, une société dirigée par M. O’Brien rachète Siteserv pour 45 millions d’euros.

Cette opération, qui rapporte 5 millions d’euros aux actionnaires de Siteserv, suscite d’emblée de nombreux soupçons. En temps normal, les actionnaires, a fortiori quand ils investissent dans une société qui n’a pas pu rembourser ses dettes, sont censés essuyer les pertes. En toute logique, la société de M. O’Brien, et non pas la banque IRBC, devrait hériter du fardeau. Pas cette fois. Car la banque irlandaise annule généreusement 119 millions d’euros de la dette de Siteserv. Le fardeau retombe sur les épaules... des contribuables.

Une députée opiniâtre

devenir l’un des principaux bénéficiaires de la taxation de l’eau...

La députée sociale-démocrate Catherine Murphy a questionné sans relâche le gouvernement à propos de la vente de Siteserv, jusqu’à ce que celle-ci devienne un scandale national. Le 28 mai 2015, elle fait sensation en donnant lecture au Parlement de

documents selon lesquels l’IBRC aurait octroyé à M. O’Brien des prêts bonifiés à un taux d’intérêt de 1,25 %, alors que le taux normal avoisine les 7,5 %. Si ces soupçons se confirmaient, l’IBRC se serait infligé de lourdes pertes : le montant des emprunts atteindrait 500 millions d’euros.

Reputée friande d’affaires de ce type, la presse va sans nul doute se jeter

Poursuites tous azimuts

NÉANMOINS, l’ensemble des médias irlandais choisissent de ne pas publier les déclarations de M^{me} Murphy. Il leur faut près d’une semaine avant d’interroger le tribunal pour savoir s’il serait légal de le faire. Ayant obtenu une réponse positive, la presse finit par se décider... Heureusement, l’information avait déjà fuité par quelques canaux, tel le site Broadsheet.ie (6).

Les médias sont autorisés par la Constitution irlandaise (article 15.12) à relayer tout ce qui se dit au Parlement ; mais ils ont renoncé à ce droit sur une simple injonction de M. O’Brien. Autrement dit, le Murdoch irlandais a suspendu la Constitution du pays durant quelques jours (7)...

Plus récemment, l’homme d’affaires a engagé des poursuites judiciaires contre le Parlement et l’Etat irlandais eux-mêmes. Il leur reproche d’avoir permis à M^{me} Murphy et à M. Pearse Doherty, un député du parti de gauche Sinn Féin, de se prononcer sur ses affaires. Il a également porté plainte contre le Comité sur la procédure et les privilèges pour n’avoir pas tranché en sa faveur.

sur le dossier. D’autant que l’exposé de M^{me} Murphy se consulte sans difficulté sur le site du Parlement. Las ! M. O’Brien, embarrassé par les accusations, décrète qu’aucun organe de presse ne doit les relayer. Il argue du fait qu’il a intenté une action en justice ; or, au moment où il profère ses menaces, aucune plainte n’a été rendue publique...

Le gouvernement irlandais a annoncé le 3 juin 2015 la création d’une commission visant à faire la lumière sur les transactions de l’IBRC et à déterminer si certains clients, comme M. O’Brien, avaient bénéficié de faveurs. Cependant, en novembre 2015, le juge chargé de la commission a déclaré qu’il lui était impossible de poursuivre ses travaux en raison d’obstacles légaux. Le rapport final pourrait donc mettre quelques années à être publié, ou même ne jamais voir le jour.

(1) Fintan O’Toole, « Denis O’Brien’s influence and the meaning of press freedom », *The Irish Times*, Dublin, 9 juin 2015.

(2) Roy Greenslade, « Ireland’s media silenced over MP’s speech about Denis O’Brien », *The Guardian*, Londres, 29 mai 2015.

(3) Cf. « Giving back to the few », Broadsheet.ie, 5 mai 2015, et Michael Clifford, « Water can’t wash away Siteserv stench », *Irish Examiner*, Cork, 25 avril 2015.

(4) Lire Renaud Lambert, « Les quatre vies du modèle irlandais », *Le Monde diplomatique*, octobre 2010.

(5) Lire Renaud Lambert, « La goutte d’eau irlandaise », *Le Monde diplomatique*, mai 2015.

(6) Cf. aussi « Comptroller and auditor general (amendment) bill 2015 : First stage », 28 mai 2015, <http://oireachtasdebates.oireachtas.ie>

(7) Cf. Michael McDowell, « Controversy over Dáil claims raises serious issues about democracy », *The Irish Times*, 30 mai 2015.



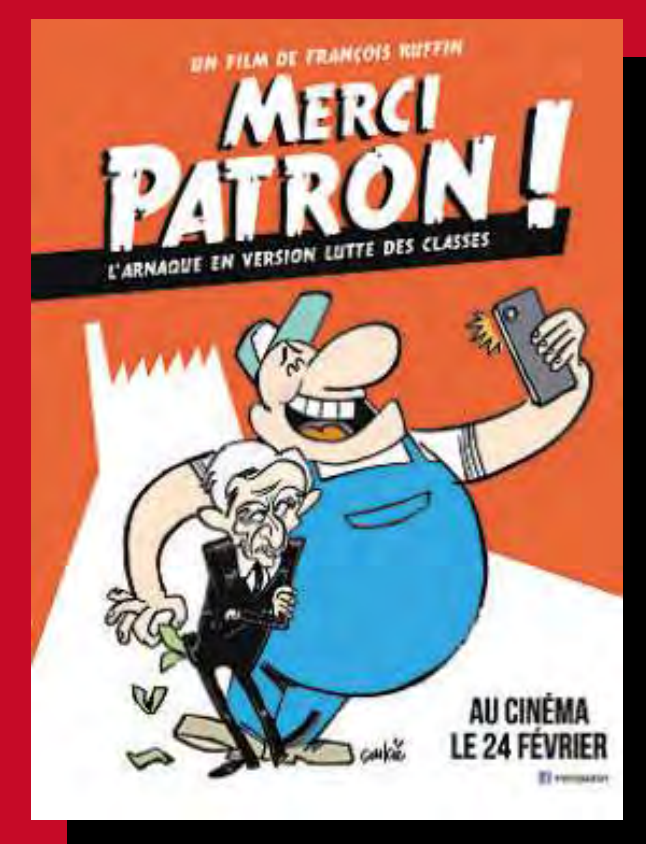
DANS TOUTS LES KIOSQUES :
LE JOURNAL



EN LIBRAIRIE :
LES LIVRES



AU CINÉMA :
LE FILM



LE SITE :
WWW.FAKIRPRESSE.INFO

Le carburant social de la droite

(Suite de la première page.)

M. Kalabis travaille pour la compagnie publique KW «sept heures et demie par jour, cinq jours par semaine, pour 2900 zlotys», soit moins de 700 euros. «Mon salaire a augmenté de 150 zlotys [34 euros] en quinze ans. Et encore, je ne suis pas à plaindre. La veuve d’un ami, tué par le coup de grisou de Halemba [23 morts en novembre 2006], a touché six mois d’indemnités, et puis plus rien!» Il serre ses poings de luttteur: «Dans ma famille, tout le monde était mineur, depuis des générations. Mais je suis le dernier. Ma femme nettoie les WC publics. Un “contrat-poubelle”, 800 zlotys [180 euros] par mois à plein temps!» Les «contrats flexibles» sont en effet surnommés «contrats-poubelle» par ceux qui les subissent.

Contre «un monde de cyclistes et de végétariens»

«C’est dur de trouver un travail fixe, soupire le mineur. Voilà pourquoi les jeunes filent à l’étranger.» Depuis l’entrée du pays dans l’Union européenne, en 2004, au moins deux millions de Polonais ont émigré, notamment au Royaume-Uni. «Mon fils et ma fille rêvent de vivre en Angleterre. Le capitalisme, c’est bien pour ceux qui savent faire du business, pas pour les autres», conclut M. Kalabis en haussant les épaules. Une décoration hétéroclite est punaisée au mur du local syndical: la bannière de Solidarność, les armoiries de la Pologne – un aigle blanc couronné sur fond rouge –, l’inévitable portrait du pape Jean Paul II, la photographie – dédicacée – d’un champion de boxe local et... le calendrier 2016 du parti Droit et justice (Prawo i Sprawiedliwość, PiS).

Mineur et délégué syndical Solidarność, M. Kalabis milite aussi pour ce parti situé à la droite de la droite. D’ailleurs, Solidarność a appelé à voter pour le candidat du PiS, M. Andrzej Duda, à l’élection présidentielle de mai 2015. Lors des élections parlementaires qui ont suivi, le syndicat n’a pas donné de consigne, mais tout le monde a compris le message... «Je suis catholique, mais ce n’est pas la raison de mon engagement. Le PiS, ce sont les seuls qui nous soutiennent, ils sont proches des gens. Après le coup de grisou de Halemba, le président Kaczyński (1) était venu nous voir; ça m’avait touché.» A l’inverse, M. Kalabis exècre les libéraux de la Plate-forme civique (Platforma Obywatelska, PO), parti de centre droit au pouvoir de 2007 à 2015. Le mineur dit avoir été «choqué» par la présence du président Bronisław Komorowski aux funérailles du général Wojciech Jaruzelski, le dirigeant communiste de la République (1981-1989) qui avait réprimé Solidarność. Et il n’a pas digéré que le gouvernement PO envisage sans concertation, en janvier 2015, la fermeture de mines: «J’ai appris la fin prochaine de mon puits à la télévision!», enrage-t-il. Il en est persuadé: l’ancien premier ministre PO Donald Tusk, devenu président du Conseil européen, «veut fermer toutes les mines, alors que le PiS a juré de les préserver». «La plupart des collègues votent pour le PiS», conclut-il.

Le 25 octobre 2015, le PiS remportait les élections parlementaires (Diète et Sénat) avec 37,6 % des suffrages, contre 24,1 % pour les libéraux et 8,8 % pour les populistes de Kukiz’15. N’ayant pas franchi les seuils requis (5 % pour un parti, 8 % pour une coalition), le camp progressiste n’a eu aucun élu (2). La gauche, divisée entre Gauche unie et Ensemble (Razem), mais aussi



Mineurs au musée de Silésie à Katowice (scénographie)

victime du phagocytage de ses idées sociales par la droite réactionnaire, est absente du Parlement. Quelques mois auparavant, en mai 2015, l’élection présidentielle avait donné un avant-goût de cette lame de fond conservatrice: le président sortant, le libéral Komorowski, avait été battu au second tour par M. Duda, un quasi-inconnu.

Malgré nos demandes répétées, aucun responsable du PiS n’a accepté de nous rencontrer (3). Un savoureux entretien avec le ministre des affaires étrangères Witold Waszczykowski paru dans le tabloïd allemand *Bild* (3 janvier 2016) donne cependant un aperçu de l’idéologie de ce parti: «Comme si le monde devait évoluer, selon un modèle marxiste, dans une seule direction: vers un mélange des cultures et des races; un monde de cyclistes et de végétariens, qui n’aurait recours qu’à des énergies renouvelables et combattrait toute forme de religion. Tout cela n’a rien de commun avec les valeurs traditionnelles polonaises. Cela va à l’encontre de ce que la plupart des Polonais ont à cœur: tradition, conscience historique, amour de leur pays, foi en Dieu et vie de famille normale, avec un homme et une femme (4).»

Le choix entre un emploi précaire et l’émigration

Cependant, le conservatisme n’est pas la seule motivation des électeurs du PiS. Ils se recrutent dans la Pologne du déclassement et de la précarité, celle qui se cache derrière les bons indices macro-économiques (voir les «Repères» page 9). La Pologne des petites gens qui, comme M. Kalabis et sa famille, ont pâti des réformes ultralibérales et n’ont souvent de choix qu’entre un «contrat-poubelle» à 200 euros et l’émigration. La Pologne spécialisée dans la sous-traitance de produits bas de gamme pour les grands groupes européens, notamment allemands. La Pologne des retraites à moins de 300 euros par mois. Nationaliste, clérical,

protectionniste et xénophobe (lire l’encadré page 9), le PiS a su attirer tous ces déçus par un ambitieux programme social: une allocation mensuelle de 500 zlotys (115 euros) par enfant, financée par la taxation des banques et des grandes surfaces; un salaire minimum horaire; et même le retour à la retraite à 60 ans pour les femmes et à 65 ans pour les hommes, alors que les libéraux comptaient la porter à 67 ans.

Politiste, professeur à l’université de Varsovie, Radosław Markowski a étudié l’évolution du PiS: «Lorsqu’ils étaient au pouvoir entre 2005 et 2007, ils étaient conservateurs, mais libéraux sur le plan économique. Ils sont devenus de plus en plus populistes, xénophobes et eurosceptiques; un nationalisme catholique, agrémenté d’un programme socialisant.» Il range les électeurs du parti en trois catégories: «D’abord, ceux que j’appelle “la secte de Smolensk”: des gens convaincus que le crash d’avril 2010 (5) était le fruit d’un complot de Donald Tusk et de Vladimir Poutine. Ensuite, les catholiques pratiquants, dont la connaissance du monde se résume souvent à ce que leur raconte le curé – un tiers des Polonais pratiquants ont fait l’expérience de la propagande politique à l’église.» Et enfin, les gens modestes attirés par le programme social du parti: «Le PiS a su déceler les attentes des ouvriers, des paysans...» L’abstention – près de 50 % – a fait le reste.

Sociologue au think tank de gauche Krytyka Polityczna («La critique politique»), Jakub Majmurek analyse les facteurs qui ont conduit au rejet des libéraux: «La PO est restée aux commandes huit ans. C’est long pour une jeune démocratie. La première ministre Ewa Kopacz, qui a succédé en 2014 à Donald Tusk, parti pour Bruxelles, manquait de charisme.» Surtout, les libéraux ne se sont jamais relevés de l’«affaire des écoutes». En juin 2014, l’hebdomadaire conservateur *Wprost* publie des conversations privées de proches du pouvoir enregistrées par des serveurs d’un grand restaurant de Varsovie. Le vocabulaire graveleux des convives, leur connivence et leur suffisance

ont anéanti l’image de la supposée plate-forme «civique»: «Après cela, ils ont été perçus comme des élites coupées des réalités», raconte Majmurek.

Il souligne aussi l’«autosatisfaction» des libéraux: «Les leaders de la PO sont relativement âgés; ils ont vécu le communisme, les pénuries. Leur discours récurrent était: “Regardez quel bond a fait la Pologne!” Un discours inaudible pour les jeunes: ils n’ont pas connu cette époque. Et lorsqu’ils vont travailler en Europe de l’Ouest, ils constatent que les salaires y sont bien meilleurs. A Berlin, les loyers sont un peu plus élevés qu’à Varsovie, mais les gens gagnent trois fois plus. Les aspirations de la jeunesse polonaise sont très fortes.» Et ses frustrations, à l’avenant.

Chef d’entreprise âgé de 34 ans, M. Paweł Michalski nous reçoit à Bytom, une ville de Silésie sinistrée depuis la fermeture des puits de mine. Rideaux de fer baissés, retraitées qui font la manche... «Ici, il y a 20 % de chômage», soupire le jeune entrepreneur. Il milite au mouvement Kukiz’15, un parti iconoclaste, populiste, «anti-système», fondé sur son nom par M. Paweł Kukiz, un ancien rocker, et infiltré par l’extrême droite ultranationaliste. M. Kukiz a réuni pas moins de 20 % des électeurs au premier tour de l’élection présidentielle de mai 2015, et son mouvement constitue désormais la troisième force politique du pays, devant la gauche. Candidat de Kukiz’15 aux législatives, M. Michalski a récolté 15 % des voix à Bytom. «Les jeunes émigrent, soupire-t-il. En Angleterre ou en Allemagne, c’est facile de travailler. Ici, une amie infirmière gagnait 1 700 zlotys [moins de 400 euros] par mois: impossible de vivre avec ça! C’est une honte. Alors, elle est partie en Allemagne.» M. Michalski se dit «favorable au libre marché», mais soutient le projet du PiS d’octroyer 500 zlotys par enfant: «Les gens sont trop pauvres, il faut les aider.» Quant à la présence d’ultranationalistes au sein de son parti, il préfère la minorer: «Vous savez, il y a de tout, à Kukiz...»

Grand ménage à la tête des médias publics

M. Robert Piaty, 33 ans, a beau avoir étudié la science politique, il enchaîne les «contrats-poubelle». Actuellement, il travaille à Katowice dans un centre d’appels pour 1 400 zlotys par mois, soit 320 euros. «La moitié de mes amis sont partis en Angleterre. Moi-même, j’y ai vécu six mois; je gagnais 1 200 euros par mois.» Il appartient au syndicat Sierpień 80 («Août 1980», en référence à la grève de Solidarność) et vote pour le parti de gauche Ensemble (3,6 % des suffrages), qui se veut le Podemos polonais. Mais il comprend que de jeunes précaires votent pour le PiS, dans l’espoir de bénéficier de son programme social: «Ils ont promis un salaire minimum horaire dès juillet 2016.» En attendant de tenir ses promesses sociales, le PiS donne un tour de vis aux institutions: entre Noël et la Saint-Sylvestre, le nouveau gouvernement a nommé cinq juges au sein de la plus haute instance judiciaire, le Tribunal constitutionnel, fait voter une loi modifiant son fonctionnement et licencié les directions des médias publics. Ce n’est pas tout: en mars, une loi devrait faire du ministre de la justice le nouveau procureur général. Depuis la mi-décembre 2015, plusieurs dizaines de milliers de Polonais ont manifesté à l’appel du Comité de défense de la démocratie (KOD). Et, fait sans précédent dans l’histoire de l’Union européenne, la Commission de Bruxelles a lancé le 13 janvier à l’encontre de Varsovie une «procédure de sauvegarde de l’Etat de droit»: une enquête préliminaire afin de déterminer si la Pologne contrevient aux principes démocratiques.

«La démocratie polonaise se porte très bien», estime Aleksandra Rybinska, journaliste à *wSieci*. A la mi-janvier, la couverture de cet hebdomadaire de droite présentait sous le titre «Conspiration contre la Pologne» un photomontage associant la chancelière Angela Merkel et le président du Parlement européen Martin Schulz au partage de la Pologne en 1772. Rybinska justifie la politique du PiS: «La PO avait nommé ses propres juges peu avant de perdre les élections. Le PiS n’aurait donc pu passer aucune loi. Quant aux nominations

(1) Lech Kaczyński, président de la Pologne de 2005 jusqu’à son décès, le 10 avril 2010, lors du crash aérien de Smolensk (96 morts). Il était le frère jumeau de M. Jarosław Kaczyński, premier ministre de 2006 à 2007 et actuel chef du PiS.

(2) A l’exception du représentant des germanophones, qui n’est pas soumis au seuil des 8 %.

(3) Un eurodéputé, M. Tomasz Poręba, nous a bien accordé un entretien par courrier électronique, mais il a ensuite refusé que des extraits de ses réponses soient intégrés à cet article.

(4) Face au tollé suscité par ces déclarations, le ministre a ensuite prétendu qu’il s’agissait d’une «blague».

(5) Cf. note 1.

2016

LE MONDE diplomatique

[FORMATIONS]

1an offert
d'abonnement
au Monde diplomatique
pour toute inscription à un cycle

Elu(e) ou salarié(e), militant(e) ou étudiant(e), vous êtes intéressé(e) par les questions internationales ?

Participez aux cycles de formation assurés par des spécialistes et des journalistes du Monde diplomatique, pour mieux comprendre le monde et le changer.

CYCLE 2 : 8 JOURS

22, 23, 24 mars - 11, 12, 13 avril - 16, 17 mai

AFRIQUE

Développement et coopération

L'action humanitaire

Conflic et gestion de crise

Afrique et mondialisation

Anciens parrains, nouveaux amis

La coopération décentralisée

Genre et développement

Croissance et inégalités

Les acteurs africains

Renseignements et inscription : www.formations.monde-diplomatique.fr 01-42-46-62-57 formations@monde-diplomatique.fr

Possibilités de prise en charge : contactez-nous. Tarif préférentiel pour les personnes non prises en charge.

En partenariat avec l'Institut européen des politiques publiques

iepp

CONSEIL D'EUROPE

www.iepp.fr

DE « CONTRATS-POUBELLE »

polonaise

dans les médias, c'est l'usage ici : en 2008, des confrères de droite ont été licenciés sur ordre de la PO. Cela n'avait alors pas offusqué les Occidentaux... La vérité, c'est que le PiS représente tout ce que les soixante-huitards au pouvoir en Europe détestent. L'Occident pensait que la Hongrie de Viktor Orbán serait une exception ; et maintenant, c'est à la Pologne de se tourner vers les valeurs traditionnelles. Bruxelles a peur des forces conservatrices. »

Peu de jeunes parmi les défenseurs de la démocratie

« Les partisans du PiS estiment qu'ils ont été méprisés, persécutés par les élites libérales, analyse Majmurek. Leurs leaders étaient un peu plus jeunes que les libéraux, alors ils ont été moqués, surnommés "les Pampers" ! D'où leur ressentiment envers la classe politique. Après leur traversée du désert, ils estiment que leur temps est venu. Ils veulent leur revanche. »

Veste mauve, boucles d'oreilles et catogan, le décontracté Mateusz Kijowski, 47 ans, personnifie tout ce que le PiS rejette. Ce spécialiste des technologies de l'information a fondé le KOD sur le réseau social Facebook, en novembre dernier. « En quelques jours, nous étions 55 000 inscrits », dit-il en souriant. Il revient de Strasbourg, où, raconte-t-il, la délégation du KOD a reçu « un très bon accueil des eurodéputés libéraux, socialistes et Verts ». En cette mi-janvier, il s'apprête à organiser une seconde vague de manifestations « dans 46 villes, et auprès de la diaspora polonaise en Europe ». Nous lui montrons une vidéo d'extrême droite circulant sur Internet qui accuse le KOD d'être financé par le milliardaire américain George Soros : « Malheureusement, non ! s'esclaffe-t-il. Sérieusement, personne ne s'attendait à ces atteintes aux libertés. Au cours de la campagne,

le PiS n'en a pas parlé. Il agit comme si un mandat lui donnait tous les droits, comme si la démocratie signifiait le pouvoir absolu de la majorité électorale. Il s'en prend au principe fondamental de l'Union européenne qu'est la séparation des pouvoirs. Nous voulons défendre nos libertés. »

Le samedi suivant, à Gdańsk, environ deux mille sympathisants du KOD se sont rassemblés place Solidarność, devant les chantiers navals. Ils piétinent dans la neige pour se réchauffer. Leurs pancartes appellent à la défense de la démocratie. Une caricature compare le nouveau patron de la télévision publique TVP, M. Jacek Kurski – un natif de Gdańsk, surnommé « le pitbull du PiS » –, à M. Jerzy Urban, porte-parole honni de l'ancien régime communiste. Les manifestants agitent des drapeaux polonais, européens et même quelques étendards LGBT (6) arc-en-ciel. Certains arborent le masque blanc adopté par les Anonymous. Un drone survole la place et filme les manifestants. Narquoise, la foule salue le mouchard volant.

« C'est notre devoir d'être ici, expliquent deux retraitées alors que le cortège se dirige vers le centre-ville. On a manifesté en 1980 ; on ne veut plus de dictature ! Nous sommes venus pour les jeunes, qui ignorent ce qu'ils peuvent perdre. » En effet, la moyenne d'âge de cette manifestation est élevée : la plupart des participants ont plus de 40 ans. « Je suis ici de ma propre initiative, se moque cette jeune fille, je ne suis pas payée par George Soros. » Comment explique-t-elle que les jeunes se mobilisent si peu ? « Ils sont apathiques, ils n'ont pas de conscience politique et ne se sentent pas concernés. Mon petit frère, qui a 18 ans, voulait voter Kukiz ; j'ai réussi à le convaincre de voter PO. » Arrivés rue Długa, dans la vieille ville, les manifestants scandent « Nous voulons être nous-mêmes », un slogan de Solidarność en 1980. M. Alexander Hall, ancien dissident, s'empare du mégaphone et dénonce le fait que le chef du PiS, M. Kaczyński, soit le véritable homme fort du pays, sans assumer de fonction officielle. Une banderole le montre d'ail-



Affiche de Solidarność pour les élections du 4 juin 1989

leurs en marionnettiste manipulant à sa guise le président Duda et la première ministre Beata Szydło. A 13h30, après avoir chanté l'hymne national et écouté l'hymne européen, les manifestants se dispersent, ignorant les quelques jeunes qui les traitent de « porcs sortis de leur mangeoire », insulte des partisans du PiS à l'encontre de ceux de la PO.

« Que l'Europe s'occupe de son million de migrants ! »

Le KOD a cependant un autre souci que l'apathie des jeunes ou leur vote en faveur de la droite et des populistes : sa difficulté à séduire hors des milieux libéraux. Aucun des électeurs de gauche rencontrés ne souhaite participer à ses manifestations. « Les libéraux sont des gens aisés, la partie de la société qui a bénéficié des réformes économiques », raille M. Piaty, le jeune précaire de Katowice. Militante féministe de Varsovie, M^{me} Ania Zawadzka bat le pavé lors de la Gay Pride et de la contre-manifestation antifasciste qui, chaque 11 novembre, s'oppose à la marche des ultranationalistes. Pourtant, elle refuse de rallier le KOD : « L'intelligentsia libérale est responsable de la situation, tranche-t-elle. Ils ont refusé d'assouplir le droit à l'avortement pour ne pas froisser l'Eglise (7). Ils ont fait de la Pologne un pays ultralibéral, multiplié les lois contre les travailleurs, méprisé et marginalisé les pauvres. A cause d'eux, le peuple a basculé à droite. »

M. Karol Guzikiewicz avait 16 ans lorsque, apprenti mécanicien, il a participé à la grève historique de Gdańsk aux côtés de Lech Wałęsa en 1980. Devenu vice-président de Solidarność aux chantiers navals, il milite désormais au PiS : « Les chantiers sont en friche : une centaine d'hectares en 1990, vingt aujourd'hui », résume-t-il en nous faisant traverser les ateliers où s'affairent les soudeurs. « Dix-sept mille ouvriers en 1990, un

millier aujourd'hui. Désormais, on fabrique surtout des éoliennes. » Il assène : « Tout cela, c'est la faute de Donald Tusk et de l'Europe. A cause des libéraux, les lois du travail en Pologne sont les pires d'Europe. Alors, oui, je milite au PiS depuis 2008. J'ai rejoint ce parti parce que son programme social était proche de celui de Solidarność. » Et tant pis si son ancien mentor, le Prix Nobel de la paix Wałęsa, a déclaré le 23 décembre, dans une interview à Radio ZET, que le nouveau gouvernement agissait « contre la démocratie, la liberté » et « ridiculisait la Pologne dans le monde ». Quant aux critiques de Bruxelles, le syndicaliste les balaie d'un revers de main : « Que l'Europe s'occupe de son million de migrants et laisse la Pologne tranquille ! »

Le même jour, à Gdańsk, nous rencontrons l'ancien dissident Stefan Adamski, qui rédigeait en 1980 le bulletin clandestin de Solidarność : « Les gens de Solidarność ont été trahis par les libéraux. Une transition brutale vers un capitalisme darwinien ! Pas étonnant qu'ils se tournent vers un parti qui affiche un programme social, même s'il est irresponsable. » M. Adamski, l'un des fondateurs d'Attac (8) Pologne, milite au parti de gauche Ensemble. « Solidarność n'était pas partisan du capitalisme, précise-t-il. Le syndicat demandait au régime communiste le respect des droits des travailleurs. Le PiS ne remet pas en cause le capitalisme : il promet seulement de le rendre plus solidaire. » Et il ajoute : « Le plus désolant, c'est que Kaczyński ne sera pas stoppé par les défenseurs de la démocratie. Il sera discipliné par les marchés financiers, qui s'opposeront à la mise en œuvre de ses mesures sociales et protectionnistes. »

CÉDRIC GOUVERNEUR.

(Les photographies qui illustrent ce reportage sont de l'auteur.)

(6) Pour la défense des droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et trans.

(7) Depuis 1993, l'avortement n'est autorisé en Pologne qu'en cas de viol ou de danger avéré pour la santé de la mère ou de l'enfant.

(8) Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne.



Manifestation en faveur de la démocratie, Gdańsk, janvier 2016

Xénophobie réelle, immigrants fantômes

AU COURS de la campagne électorale de l'automne dernier, le parti Droit et justice (Prawo i Sprawiedliwość, PiS) a profité de la crise migratoire européenne pour attiser la xénophobie. « Regardez la Suède ou la France : il y a des zones où règne la charia et où des patrouilles veillent à son application ! Voulez-vous que ces phénomènes apparaissent chez nous ? », a lancé le président du PiS, M. Jarosław Kaczyński, le 16 septembre 2015. Au cours d'un meeting, le 12 octobre, il a même accusé les migrants d'être « porteurs du choléra et de parasites ». « Les Polonais voyagent et voient à quoi mène l'immigration, assure Aleksandra Rybicka, journaliste à l'hebdomadaire *wSieci*, proche du PiS. Le multiculturalisme ne fonctionne pas, alors ils ne veulent pas de cela ici. Le gouvernement précédent avait dû accepter sept mille migrants. C'est déjà trop. »

Tunisien, M. Aziz W. réside à Varsovie depuis six ans. Cuisinier, il a le visage glabre, parle polonais, trinque avec ses amis polonais, mais se sent malgré tout rejeté par sa terre d'accueil. « C'est très dur, confie-t-il. Des regards de travers ; des jeunes qui, à l'arrêt de bus, me disent : "Rentre chez toi, terroriste musulman !" Plusieurs fois, je me suis fait agresser. »

Né au Sénégal, M. Mamadou Diouf vit en Pologne depuis plus de trente ans. « En 2007, j'ai demandé et obtenu la nationalité polonaise. Le PiS était alors au pouvoir ; je craignais qu'il ne m'expulse. » Animateur d'une fondation sur l'Afrique (Afryka.org), M. Diouf participe à des débats dans les médias et intervient dans des écoles. « Difficile de lutter contre les préjugés, déplore-t-il. Le mot "nègre", murzyn, est couramment employé. De vieux romans et

poèmes racistes sont connus de tous les écoliers. Alors, j'explique que la biologie humaine est contre l'homogénéité, que la Grèce et la Rome antiques ont bénéficié des contacts avec leurs voisins... Sincèrement, comment un Polonais peut-il être fasciste, compte tenu de l'histoire de ce pays et de l'importance de sa diaspora à travers le monde ? »

Pays sans passé colonial, où les frontières fluctuantes et les meurtrissures de l'histoire ont contribué à confondre polonité, blancheur de peau et catholicisme, la Pologne ignore le multiculturalisme. Il existe bien quelques minorités (germanophones, Ukrainiens, Juifs, Tatars musulmans), mais peu d'immigrés extra-européens : des commerçants vietnamiens arrivés dans les années 1970, environ cinq mille ressortissants africains et, désormais, des migrants acceptés au compte-gouttes. La plupart des Polonais entendent préserver cette homogénéité : seuls 4 % estiment que leur pays devrait accueillir des migrants, selon un sondage réalisé en janvier par l'institut CBOS. Les attentats de Paris et les agressions sexuelles de Cologne ont pu conforter cette xénophobie. « L'Allemagne va devenir une république islamique », nous déclare spontanément un militant du PiS. Les graffitis antisémites, les croix celtiques fascistes, souvent tracés par des groupes de supporters de football, sont courants sur les murs des villes. « Il existait déjà de l'antisémitisme, alors qu'il n'y a quasiment plus de Juifs depuis la Shoah, déplore M^{me} Marta Tycner, militante du parti de gauche Ensemble (Razem). Voici maintenant la xénophobie sans immigrants ! »

C. G.

Repères

Population : 38,5 millions d'habitants (sixième pays de l'Union européenne).

Croissance économique : 3,6 % en 2015 (3,3 % en 2014).

Produit intérieur brut (PIB) : 413 milliards d'euros (sixième économie de l'Union).

PIB par habitant : 18 600 euros.

Taux de chômage : 9,8 % en décembre 2015 (11,4 % en décembre 2014).

Salaire médian brut : 686 euros (1 717 euros en France, 397 euros en Roumanie).

Coût horaire du travail : 8,40 euros (31,40 euros en Allemagne).

Précarité : Près de 1,5 million de salariés en « contrats flexibles », dits « contrats-poubelle ».

Sources : Bureau central des statistiques (GUS), Krynka Polityczna, Eurostat.

Peut-on fabriquer un téléphone équitable ?

Les minerais qui entrent dans la fabrication des téléphones portables sont souvent extraits au mépris des droits sociaux les plus élémentaires, notamment en Afrique centrale. Sans compter les dégâts causés à l’environnement. Une entreprise a donc tenté de créer un « téléphone équitable ». Mais elle se heurte, entre autres, au marché noir et aux lacunes de la certification.

PAR EMMANUEL RAOUL *

AVEC 1,4 milliard d’appareils fabriqués en 2015 (1), le smartphone (« téléphone intelligent ») est un symbole-phare de l’économie mondialisée, résumée au dos de chaque iPhone par cette formule : « *Conçu en Californie, assemblé en Chine.* » Les deux marques principales, Apple (231 millions d’appareils en 2015) et son rival sud-coréen Samsung (324 millions) (2), se livrent à une concurrence acharnée.

Cela se traduit par des conditions de travail déplorables dans les usines asiatiques d’assemblage, mises en lumière par plusieurs vagues de suicides chez Foxconn, l’un des principaux sous-traitants chinois. En août 2015, Samsung a été contraint de créer un fonds de 78 millions d’euros pour indemniser les employés de ses usines, chez lesquels on a décelé plus de deux cents cas de leucémie (3). Accusé à son tour de faire travailler des enfants (4), le troisième producteur, Huawei, a dû fermer une usine en 2014. En outre, plus d’une trentaine de minerais en provenance de plusieurs continents entrent dans le processus de fabrication des smartphones. Ils sont arrachés aux entrailles de la Terre au mépris de l’impact social ou environnemental de cette extraction, qui nourrit aussi des conflits armés, comme en République démocratique du Congo (RDC).

Produire un téléphone portable tout en respectant les hommes et l’environnement relèverait-il donc de l’utopie, voire de la

mission impossible ? L’entreprise sociale néerlandaise Fairphone a voulu relever le défi. Depuis le printemps 2013, elle a vendu soixante mille exemplaires de ce qu’elle présente comme un « téléphone éthique ». A l’été 2015, elle a lancé le Fairphone 2, dont elle espère écouler cent mille unités par an. Ses arguments : les minerais utilisés ne financent pas les milices de RDC ; l’assemblage se déroule dans des usines chinoises où des inspections permettent de s’assurer de conditions de travail décentes et dont les ouvriers bénéficient d’un fonds de prévoyance. La conception du téléphone permet également de prolonger son cycle de vie et de réduire son impact environnemental en rendant les pièces de rechange facilement accessibles et remplaçables par les utilisateurs. Employant autant que possible du plastique et du cuivre recyclés, Fairphone a mis en place une filière de récupération de ses appareils en Europe et un programme de recyclage des téléphones au Ghana.

L’entreprise ne compte pas sur des investisseurs mais sur les consommateurs, sollicités en 2013 à travers une campagne de financement participatif sur Internet qui a permis de lever près de 7 millions d’euros en quelques semaines. Le second modèle a lui aussi vu le jour grâce à un système de précommande : les acquéreurs ont accepté de déboursier 525 euros pour un appareil qui n’était pas encore fabriqué et qui leur a été livré au bout de plusieurs mois.

« Outil de dénonciation »

LE LANCEMENT de ces deux téléphones, dont la valeur ajoutée n’était pas que technologique, a suscité un bel enthousiasme dans les médias, toujours prompts à saluer les initiatives « éthiques » et « équitables », en dépit des nombreuses limites de ce nouveau mode de production (5). « *Le Fairphone est encore loin d’être équitable* », reconnaît pourtant le fabricant lui-même. L’ambition, plus modeste, est de « *construire un mouvement en faveur d’une électronique plus équitable* », tout en étant conscient que le chemin sera escarpé et semé d’embûches. Comme le raconte M. Bas Van Abel – rencontré au siège de sa société, au troisième étage d’un ancien hangar industriel sur le port d’Amsterdam –, pour commencer à travailler en RDC, Fairphone a dû consa-

crer ses premières dépenses... à la corruption de fonctionnaires locaux : il s’agissait d’obtenir des agents chargés des mines le droit d’y tourner des images.

Puis il a fallu faire face à une autre réalité, dont témoigne une vidéo filmée par l’équipe en 2011 dans la région du Katanga, dans le sud du Congo : le secteur minier est avant tout artisanal, et même familial ; de jeunes enfants y travaillent avec leurs parents. Par ailleurs, pour trouver de l’étain certifié « non entaché de conflits », Fairphone a rejoint un consortium d’industriels, d’organisations non gouvernementales (ONG) et d’acteurs locaux et internationaux. Ils recourent à un système de certification impliquant un emballage et un étiquetage spécifiques (6). Lancé après des recommandations du groupe d’experts des Nations unies, ce pro-

gramme est devenu indispensable après l’adoption par le Congrès américain de la loi Dodd-Frank, en juillet 2010. Censée encadrer les pratiques de Wall Street, la disposition 1502 de ce texte oblige les compagnies cotées aux Etats-Unis à s’assurer qu’elles n’utilisent pas de minerais finançant des groupes armés de RDC. Problème : le processus de certification des mines est balbutiant. Et, cinq ans plus tard, seuls quelques dizaines de sites peuvent vendre de l’étain légalement. Par précaution et par facilité, nombre de géants de l’électronique cessent de se fournir sur place, créant un embargo de fait sur les « trois T » – étain (*tin* en anglais), tantale et tungstène – qui bouleverse totalement le secteur minier, dont dépendent huit à dix millions de personnes.



Après l’étain et le tantale certifiés, la société a sélectionné des mines responsables pour le tungstène au Rwanda et souhaite recourir à de l’or issu du commerce équitable au Pérou et en Colombie. Mais la grande difficulté reste de pénétrer le marché de l’or en Chine, nous explique M. Van Abel, qui revient d’un voyage à la rencontre de son nouveau prestataire : Hi-P International. Pour garantir une fabrication de ses appareils dans des conditions satisfaisantes, l’entreprise missionne régulièrement des employés. Elle a également mandaté une organisation chinoise d’audit et de conseil qui réalise un bilan social chez le fabricant, publié ensuite en ligne. Dans l’usine Hi-P de Suzhou (province du Jiangsu) ont ainsi été signalés des problèmes de sécurité, de recours à un grand nombre d’intérimaires (61 % des effectifs) et surtout de durée hebdomadaire du travail : « *En juillet 2014, certains ouvriers ont pu travailler jusqu’à soixante-dix-sept heures par semaine et jusqu’à vingt-huit jours d’affilée* (8) », constate un rapport de la société d’audit.

Selon Fairphone, Hi-P s’est engagé à limiter le recours aux intérimaires et à ne pas dépasser soixante heures de travail par semaine. Toutefois, précise M. Van Abel, « *si l’on réduit trop le temps de travail, les ouvriers gagneront moins d’argent et risquent de partir. Les heures supplémentaires forment une part importante de leur salaire ; il faut trouver une forme de compensation monétaire* ».

Grâce aux conseils du syndicat allemand IG Metall et d’un organisme de recherche spécialisé dans les sociétés transnationales, SOMO (9), est née l’idée du fonds de prévoyance des travailleurs, censé améliorer le quotidien des ouvriers et leur fournir un nouvel organe de représentation au sein de leur entreprise. Abondé à hauteur de 5 dollars par appareil vendu, ce fonds a collecté 300 000 dollars (272 000 euros) avec la première version du smartphone, et cette somme a profité aux cinq cents à neuf cents ouvriers (selon le carnet de commandes) du sous-traitant d’alors, Guohong. Pour l’essentiel, elle a été versée sous forme de primes (en moyenne, 90 euros supplémentaires par mois). Elle a aussi permis d’ajouter des fruits à la cantine ou d’organiser des soirées et des sorties. Mais, comme Fairphone change de fabricant pour le nouvel appareil, ce fonds se bornera désormais, chez Guohong, à servir de canal de communication, de lieu de dialogue entre les ouvriers et leur direction. Fairphone est actuellement en train de mettre en place ce fonds au sein de l’usine d’assemblage Hi-P de Shenzou (province du Hebei) au profit de l’ensemble des ouvriers, soit environ trois mille salariés.

Pourquoi l’entreprise a-t-elle baptisé son téléphone « Fairphone » s’il ne répond pas aux critères du commerce équitable (*fair trade*) ? N’y a-t-il pas tromperie sur la marchandise ? M. Van Abel répond par une pirouette : « *Ce nom ne dit pas ce que nous sommes, mais ce que nous voulons être.* » Pour s’en expliquer, il revient aux origines du projet : une campagne sur les

minerais provenant de zones de conflit lancée en 2010 avec l’ONG Action Aid, alors qu’il dirigeait la Waag Society, une fondation néerlandaise pour les arts, les sciences et les technologies. « *Nous ne voulions pas une mobilisation habituelle des ONG. Comme je suis designer, j’ai pensé que fabriquer un téléphone pouvait être une bonne manière de dévoiler les enjeux qui se cachent dans sa chaîne d’approvisionnement.* »

Après deux ans passés à chercher une mine d’étain « non entachée de conflits » en RDC, puis une usine chinoise prête à accepter de relever (un peu) ses normes sociales, Fairphone change de statut et devient une entreprise sociale en 2013. La question du nom suscite alors des débats internes : « *Nous voulions utiliser le mot “fair” pour que les gens se demandent ce que signifie vraiment cette notion. Cela peut aussi conduire ceux qui possèdent un iPhone ou un Samsung à s’interroger sur leur responsabilité sociale et environnementale.* » D’où la transparence de la société, qui publie sur son site la liste de ses fournisseurs, la répartition de ses coûts de fabrication et les bilans sociaux de ses prestataires, sans chercher à dissimuler les aspects négatifs.

Quand Fairphone a lancé sa campagne de financement participatif, la stratégie de communication visait à se mettre « *en position de vulnérabilité* ». « *Chaque fois que l’on nous critiquait – et ça n’a pas manqué –, nous accueillions ces critiques bien volontiers* », raconte le PDG, qui est allé jusqu’à appeler des journaux allemands et néerlandais pour leur raconter la corruption nécessaire pour tourner des images dans les mines. Pensé comme un « *procédé narratif fournissant une métaphore efficace pour la complexité d’une chaîne d’approvisionnement* », le Fairphone conduit à interroger les pratiques de l’ensemble de la chaîne d’approvisionnement. Car si cet appareil est encore loin d’être équitable, que dire des autres ? Lorsqu’on procède à un test comparatif, il supplante largement le Galaxy S4 de Samsung, le premier certifié « écologiquement et socialement responsable » par l’organisme suédois TCO Development, qui fait à peine mieux qu’un téléphone non certifié.

Les acteurs du commerce équitable voient ce nouveau produit d’un bon œil. M^{me} Emilie Durochat, coordinatrice de la Plate-forme pour le commerce équitable, salue un « *outil de dénonciation des conditions de travail* ». « *Avec ce seul téléphone, on peut parler de beaucoup de sujets* », constate M^{me} Dominique Royet, directrice de Max Havelaar France, qui y voit « *une démarche de progrès continu*. En cela, Fairphone rejoint l’approche du commerce équitable, né pour faire évoluer les règles du commerce mondial ».

Avec un chiffre d’affaires passé de 0 à 16 millions d’euros en un an et demi – et intégralement réinvesti –, Fairphone s’est vu attribuer le titre de « *start-up technologique la plus prospère* » par la publication spécialisée en ligne The Next Web (10). Voilà qui adresse un message au secteur : il y a une attente des consommateurs pour des produits tendant vers plus d’éthique.

(1) International Data Corporation (IDC), 27 janvier 2016, www.idc.com

(2) Lire Martine Bulard, « Samsung ou l’empire de la peur », *Le Monde diplomatique*, juillet 2013.

(3) *Santé et travail*, n°92, Paris, octobre 2015.

(4) Notamment sur le site <http://chinalaborwatch.org> et dans « Les secrets inavouables de nos téléphones portables », « Cash investigation », France 2, 4 novembre 2014.

(5) Lire Christian Jacquiau, « Max Havelaar ou les ambiguïtés du commerce équitable », *Le Monde diplomatique*, septembre 2007.

(6) Sur l’initiative pour un étain non entaché de conflits (Conflict-Free Tin Initiative, CFTI), cf. <http://solutions-network.org>. Sur l’initiative conjointe pour l’approvisionnement de l’étain, du tantale et du tungstène (ITRI Tin Supply Chain Initiative), cf. www.itri.co.uk

(7) Christoph Vogel et Ben Radley, « In Eastern Congo, economic colonialism in the guise of ethical consumption ? », *The Washington Post*, 10 septembre 2014.

(8) « Social Assessment Program : Hi-P », Fairphone, avril 2015, www.fairphone.com

(9) Centre for Research on Multinational Corporations, www.somo.nl

(10) « Fairphone named Europe’s fastest-growing startup of 2015 », TNW News, 24 avril 2015, <http://thenextweb.com>

LE MONDE
diplomatique

**ACCÉDEZ À L'INTÉGRALITÉ
DU JOURNAL DEPUIS SA CRÉATION**

- plus de 60 années d'archives depuis 1954
- plus de 700 numéros du journal
- plus de 400 cartes
- plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

Abonnez-vous !

www.monde-diplomatique.fr/archives

FRONTIÈRES POREUSES, INSTITUTIONS FAIBLES ET INTERVENTIONS ÉTRANGÈRES

Le Sahel entre deux feux djihadistes

Six jeunes Sénégalais, soupçonnés de djihadisme, ont été extradés de Nouakchott (Mauritanie) vers Dakar, le 20 février dernier. La menace terroriste s'étend en Afrique de l'Ouest sur fond de concurrence entre Al-Qaida et l'Organisation de l'Etat islamique. Les interventions militaires au Sahel, y compris l'opération française « Barkhane », ne s'attaquent pas aux racines de la violence.

PAR PHILIPPE HUGON *

REBAPTISÉ en mars 2015 « Etat islamique en Afrique de l'Ouest », le groupe Boko Haram multiplie les opérations meurtrières au Nigeria et au Tchad. Dans le nord du continent, l'Organisation de l'Etat islamique (OEI) poursuit sa progression en Libye et organise des attaques contre des zones touristiques. De son côté, Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), déjà très actif au Mali, a revendiqué l'attentat contre l'hôtel Splendid à Ouagadougou (Burkina Faso), le 15 janvier 2016. L'arc sahélo-saharien sera-t-il pris en tenaille entre l'OEI au nord et AQMI à l'est ? Et quelles conséquences pour l'opération militaire française « Barkhane », qui se déroule précisément entre ces deux pôles ?

La violence armée au Sahel s'est étendue après la marginalisation du Groupe islamique armé (GIA) en Algérie, à la fin des années 1990, puis après la chute de Mouammar Kadhafi lors de l'intervention occidentale en Libye, en 2011. Ces deux événements ont conduit dans la région au retour des mercenaires, notamment touaregs, qu'avait recrutés Kadhafi et à la dissémination des armes pillées dans les arsenaux libyens. Les conflits qui ont touché le Mali en 2012 ont ainsi fait intervenir des milices aux revendications très diverses : le Mouvement national de libération de l'Aza-wad (MNLA), qui regroupe les Touaregs en lutte pour l'indépendance ; des milices proches d'AQMI, qui revendiquent l'instauration d'un califat ; Ansar Dine, du Touareg Iyad Ag Ghaly, qui veut imposer la charia ; le Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de

l'Ouest (Mujao), qui cherche à contrôler les circuits mafieux (1). Aujourd'hui, les réseaux djihadistes manifestent la volonté non seulement de contrôler les trafics (armes, drogue, etc.) et de contester les pouvoirs en place, mais également de redéfinir les frontières héritées de la colonisation, de casser les liens entre l'Europe et l'Afrique sahélienne.

Après l'opération française « Serval », autorisée par les Nations unies le 20 décembre 2012, Paris a lancé l'opération « Barkhane » : trois mille hommes déployés dans cinq pays sahéliens (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina Faso) avec l'appui de troupes africaines et onusiennes. Ces forces, qui ont détruit des arsenaux, réduit la logistique des groupes et favorisé le renseignement, ont aussi permis la transition institutionnelle au Mali. Cependant, elles n'ont pas éradiqué la violence. Les opérations militaires extérieures peuvent, temporairement, endiguer les conflits armés et la prolifération des milices ; en revanche, elles sont inaptes à s'attaquer à leur terreau et risquent même, par un effet boomerang, de retourner les populations contre elles ou de disséminer des groupuscules tout à la fois mafieux, politiques et religieux. Et, en effet, les milices se sont dispersées dans le Sahel, perpétrant de nombreuses attentats, dont les derniers, revendiqués par le groupe Al-Mourabitoune de M. Mokhtar Belmokhtar, ont touché Bamako en novembre 2015 et Ouagadougou en janvier 2016. Tout à la fois mafieuses, politiques et religieuses, ces milices se réfèrent à des degrés divers à AQMI.

Jeu de rivalités entre milices

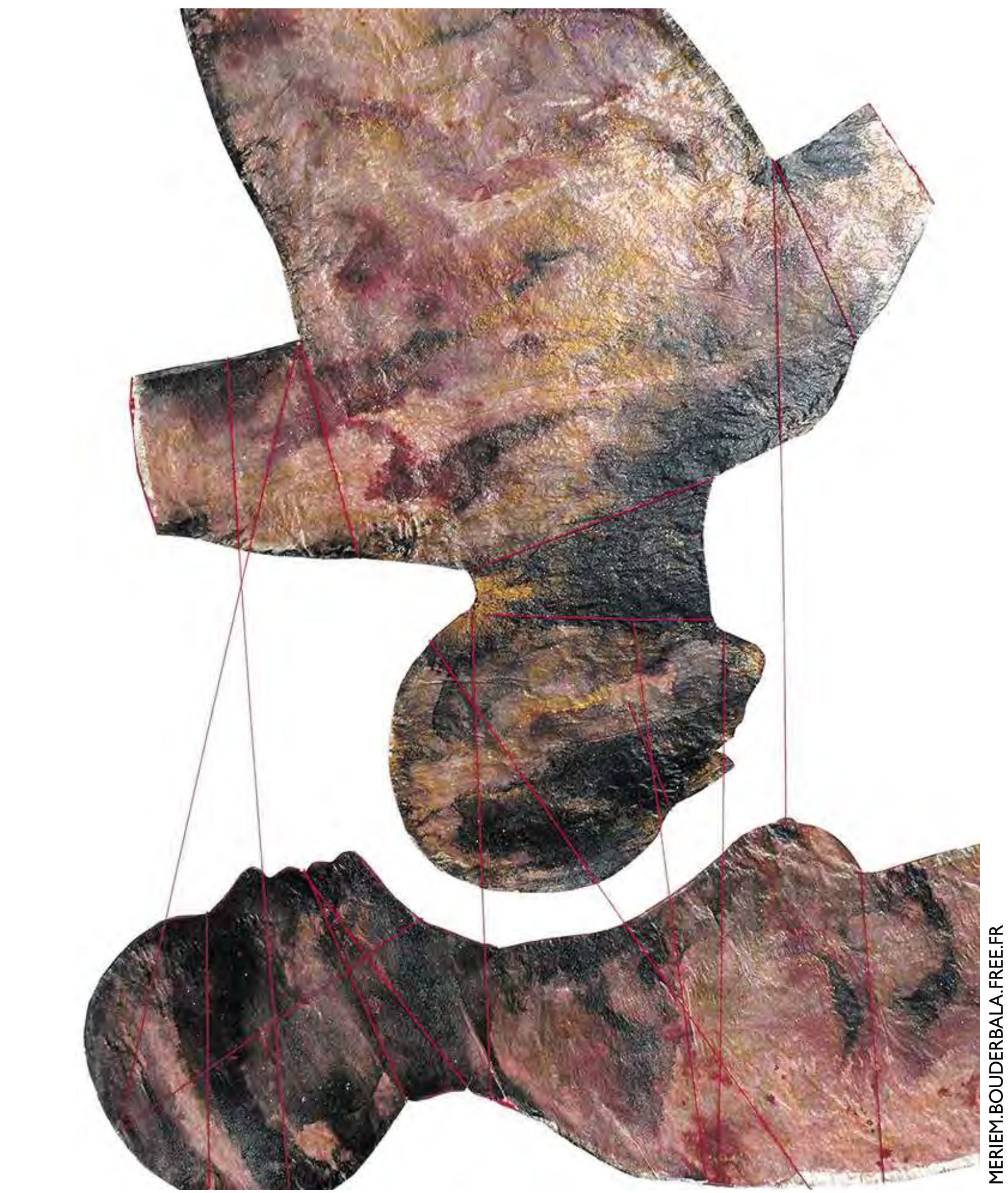
AU NIGERIA, Boko Haram a pris le relais des mouvements progressistes des Talakawa, qui luttait contre les féodaux. Cette secte fondée par Ustaz Muhammad Yusuf (2), imam formé en Arabie saoudite et décédé en 2009, s'est développée après la violente répression de l'armée (3). En mars 2015, elle est devenue, sous la direction de M. Aboubakar Shekau, une milice criminelle et terroriste affiliée à l'OEI et bénéficiant parfois de la connivence de haut gradés de l'armée. Elle recrute dans un sous-prolétariat illettré où l'on est prêt à poser une bombe pour 50 euros. Boko Haram a pour champs d'action l'Etat de Borno au Nigeria, l'est du Niger, le nord du Cameroun et l'ouest du Tchad. On estime à 17 000 le nombre de ses victimes depuis 2009.

Le djihadisme se répand à travers un jeu de rivalités. Il est le fait de milices décentralisées (par exemple, les *katiba* [4]) qui s'affrontent pour contrôler les trafics et recruter des membres. Affiliées à des maisons mères, elles opèrent par alliances provisoires et savent jouer de la porosité des frontières comme de la fragilité des pouvoirs politiques, des services de renseignement et de sécurité. Cependant, on note, sinon un djihad global, du moins des allégeances croissantes, soit à l'OEI – Boko Haram, le Mujao, Ansar Beit Al-Maqdis dans le Sinaï, Majilis Choura Chabab Al-Islam en Libye, des fractions d'Al-Chabab en Somalie –, soit à Al-Qaida – Al-Chabab somalien, Front de

libération du Macina (FLM) peul au Mali, Ansar Dine. Al-Mourabitoune, fusion du Mujao et des Signataires du sang – un groupe créé en 2012 par M. Belmokhtar –, s'est allié à Al-Qaida, même si certaines factions ont prêté allégeance à l'OEI. A priori, ces attitudes relèvent plutôt de l'adoption de labels ou de la logique de la franchise. Les financements et les liens logistiques avec les maisons mères ne sont pas prouvés.

L'arc sahélo-saharien se révèle propice à l'expansion de ces mouvements, car il cumule plusieurs vulnérabilités : l'explosion démographique, la fragilité climatique, l'absence de perspectives pour le sous-prolétariat urbain et les jeunes dans les zones rurales délaissées, le poids de la contrebande d'armes et de drogue dans des territoires non contrôlés, la contestation des pouvoirs en place et la corruption généralisée, l'inexistence ou l'impuissance des forces de l'ordre et la défaillance des armées (5), la faiblesse d'Etats confrontés, à un moment ou à un autre de leur histoire, à des plans d'ajustement structurel et incapables d'exercer leurs fonctions régaliennes.

Dans le nord du Nigeria, relativement délaissé dans le partage de la rente pétrolière, le président Muhammadu Buhari, lui-même originaire de cette partie du pays, se montre plus actif que son prédécesseur Goodluck Jonathan : élu en mars 2015, il lutte contre la corruption et promeut une coopération régionale. Cependant, la collusion entre certains responsables politiques ou l'armée et les groupes djihadistes n'a pas totalement disparu, et la violence perdure. Au Mali, le gouvernement du président Amadou Toumani Touré (2002-2012) avait



MERIEM BOUDERBALA. – « Sur le fil », 2011

manifesté une relative tolérance envers les trafics et les activités des djihadistes tant qu'ils restaient cantonnés dans le nord du pays. Au Burkina Faso, l'ancien chef de l'Etat Blaise Compaoré (1987-2014), allumant ou alimentant des incendies pour les éteindre ensuite en tant que médiateur international, avait noué un pacte de non-agression implicite avec certaines mouvances. Il jouait ainsi volontiers le rôle d'intermédiaire pour la libération d'otages. En 2015, la dissolution du régiment de sécurité présidentielle, « Etat dans l'Etat » dirigé par l'éphémère putschiste Gilbert Diendéré, et la restructuration des services de renseignement ont contribué à rendre le pays plus vulnérable aux attentats.

Multiséculaire, l'islam africain comporte une dominante sunnite, malékite et soufie, avec des confréries souvent syncrétiques. Il a toujours subi l'influence d'un islam rigoriste – venu du Soudan ou du Proche-Orient –, voire mortifère, comme le takfirisme. Dans un contexte de disparition des grands récits (nationalisme, socialisme, panarabisme, panafricanisme), on assiste aujourd'hui à une radicalisation de l'islam, ou à une « islamisation de la radicalité », selon l'expression du politiste Olivier Roy, appuyée sur le takfirisme.

Le recrutement des milices djihadistes n'est cependant pas homogène sur le plan religieux ou ethnique. Ainsi, Boko Haram, dominé par l'ethnie kanourie, n'en comprend pas moins des Haoussas et des Foulanis, et recrute des chrétiens. La séduction exercée par les mouvements djihadistes sur certains jeunes s'explique par la volonté de fuir un monde corrompu, de se battre pour une « purification », d'exprimer son refus des humiliations sociales et politiques.

Le financement des milices demeure en outre une question centrale : contrôle des ressources, des trafics, ponction sur les populations, racket, rançons des otages, donations, parrainage par des puissances ou des groupes, corruption de politiques et de militaires... Il est en soi un facteur de dissémination de la violence.

Les conflits armés qui traversent le Sahel au sens large renvoient par ailleurs à l'histoire longue : frontières jamais vraiment légitimées après leur reconnaissance internationale au moment des décolonisations ; cicatrices de l'histoire parfois antérieures à la colonisation. Boko Haram se réfère ainsi au califat de Sokoto ou au Kanem-Bornou (6), et le FLM à l'empire peul du Macina, c'est-à-dire à des « Etats djihadistes » du XIX^e siècle dont la richesse reposait sur la traite des esclaves et qui ont été détruits à la demande d'autres Etats – par exemple les Haoussas – par les colonisateurs européens.

traditionnelles et l'engagement d'un nombre – difficile à évaluer – de jeunes Sénégalais au sein de l'OEI en Syrie. Des mesures destinées à renforcer la sécurité des infrastructures, publiques et touristiques, sont adoptées dans ces deux Etats historiquement liés à la France.

Très divisée, l'Union européenne demeure largement absente des opérations militaires et de la fourniture d'aide aux régions fragilisées. Seul l'appui aux actions décentralisées dans les zones vulnérables permettrait pourtant de traiter les causes profondes du terrorisme. L'Afrique représente un enjeu majeur pour l'Europe, non seulement par ses marchés et ses ressources, mais également en raison des risques sécuritaires, environnementaux, démographiques qui concernent en priorité le Sahel. La « communauté internationale » devrait par exemple financer les soldes et les équipements permettant la construction de forces armées nationales ou régionales africaines et les équipements nécessaires au renseignement. Outre que les coûts sont dix fois moins importants que ceux des forces étrangères, seules des armées locales sont en mesure d'assurer la sécurité dans la durée.

Transferts effectués par les migrants, investissements privés, fonds souverains, aide publique au développement : les financements venus de l'extérieur augmentent, mais ils ont tendance à se concentrer sur « l'Afrique utile » et les zones sûres. La carte de l'aide française au développement comme celle des soutiens à l'agriculture confirment cette mauvaise répartition. Or la priorité serait plutôt de répondre aux aspirations des jeunes, des zones rurales et urbaines, dont le nombre va plus que doubler dans le Sahel d'ici à 2050. Cette réorientation implique prioritairement la reconstitution des fonctions régaliennes des Etats et la création d'un tissu économique générateur d'emplois.

(1) Lire Daniel Bertrand, « Conjurant la fragmentation au Mali », *Le Monde diplomatique*, juillet 2015.

(2) Lire Alain Vicky, « Aux origines de la secte Boko Haram », *Le Monde diplomatique*, avril 2012.

(3) Cf. Marc-Antoine Pérouse de Montclos, « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? », *Questions de recherche*, n°40, Centre d'études et de recherches internationales (CERI), Paris, juin 2012.

(4) Terme utilisé par AQMI pour désigner une unité de combattants. Il a été popularisé par Jean-Christophe Rufin dans son roman *Katiba*, Flammarion, Paris, 2010.

(5) Cf. Serge Michailof, *Africanistan. L'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues ?*, Fayard, Paris, 2015.

(6) Respectivement, empire créé au XIX^e siècle dans le nord du Nigeria et royaume musulman établi du VIII^e au XIX^e siècle dans le nord du Tchad.

(7) Cf. François Gèze et Salima Mellah, « "Al-Qaida au Maghreb", ou la très étrange histoire du GSPC algérien », 2007, www.algeria-watch.org

IRIS SUP'

L'ÉCOLE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'IRIS



PORTES-OUVERTES SAMEDI 19 MARS 14H-17H
IRIS SUP' - 2 bis rue Mercœur - 75011 Paris

DIPLÔMES ACCESSIBLES

APRÈS UN BAC + 3

ET UN BAC + 4

• Relations internationales*

• Défense, sécurité et gestion de crise

• Géoeconomie et intelligence stratégique

• Responsable de programmes internationaux

• Action humanitaire

*également en enseignement à distance

www.iris-sup.org

Renseignements : +33 (0)1 53 27 60 65

Établissement privé d'enseignement supérieur technique



* Directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), auteur de *Comprendre les Afriques*, Armand Colin, Paris, 2016 (à paraître).

Le Pakistan cherche sa place

Qui aurait pu croire il y a quelques années encore que les dirigeants des deux frères ennemis, l’Inde et le Pakistan, se retrouveraient deux fois en l’espace d’un mois ? Et qui aurait imaginé qu’Islamabad prendrait quelque distance avec son allié de toujours, l’Arabie saoudite ? Deux exemples de ce qui change dans ce pays qu’entourent à la fois l’Iran, l’Afghanistan, la Chine, l’Inde et la mer d’Oman.

PAR JEAN-LUC RACINE *

AU COURS de l’année écoulée, le Pakistan a pris part aux dynamiques régionales, même si celles-ci demeurent incertaines. Le projet d’un corridor économique reliant la Chine aux côtes pakistanaises a renforcé l’axe Islamabad-Pékin. Quant aux relations avec les voisins afghan et indien, elles ont connu des soubresauts liés pour partie à l’entrée en scène de nouveaux dirigeants : MM. Narendra Modi, premier ministre indien depuis mai 2014, et Ashraf Ghani, président afghan depuis septembre 2014 – tandis que, quatre mois plus tard, M. Salman Ben Abdelaziz Al-Saoud montait sur le trône d’Arabie saoudite.

Il s’agit de manœuvrer serré pour le pouvoir bicéphale qui dirige le Pakistan : M. Nawaz Sharif, premier ministre élu en 2013 – pour la troisième fois depuis 1990 (1) –, et le général Raheel Sharif – un simple homonyme –, qui, en tant que chef de l’armée, dispose d’un droit de veto sur la diplomatie régionale et sur la politique stratégique du pays. En Afghanistan, M. Ghani a d’abord tendu la main aux Pakistanais, avant d’essuyer des déconvenues. En Inde, le raidissement qui avait suivi l’arrivée au pouvoir des nationalistes hindous a fait place à une atmosphère plus propice au dialogue, jusqu’à ce que survienne un attentat sur une base militaire indienne, le

* Directeur de recherche émérite au Centre d’études de l’Inde et de l’Asie du Sud (CEIAS) EHESS-CNRS, chercheur à l’Asia Centre, auteur notamment de *Cachemire, au péril de la guerre*, Autrement, Paris, 2002, et de *L’Inde et l’Asie*, Éditions du CNRS, Paris, 2009.

2 janvier dernier. Et les relations avec le vieil allié saoudien se tendent en raison de l’activité régionale déployée par la nouvelle équipe en place à Riyad.

Les tensions internes compliquent encore la tâche du pouvoir. La lutte contre les talibans pakistanais est devenue prioritaire après le massacre de 141 personnes, dont 132 enfants, perpétré en décembre 2014 à l’école militaire de Peshawar par le Tehrik-e-Taliban Pakistan (TTP, Mouvement taliban du Pakistan). Et le combat n’est pas gagné, a fortiori dans sa dimension idéologique (*lire ci-dessous*).

ENTRE RIYAD ET TÉHÉRAN

Le refus d’Islamabad de prêter main-forte à l’Arabie saoudite pour son intervention au Yémen, en 2015 (*lire pages 14 et 15*), a heurté Riyad, qui a beaucoup financé le Pakistan : son économie, ses madrasa (écoles coraniques) et sans doute aussi sa nucléarisation. Le clan des Saoud percevait en effet le pays comme une source potentielle de transfert de savoir-faire et d’équipements, à plus forte raison quand l’Iran a été accusé de s’engager dans un programme nucléaire militaire. De plus, des millions de Pakistanais travaillent en Arabie saoudite et dans le Golfe. Enfin, le premier ministre Sharif doit beaucoup à la famille royale saoudienne, qui l’a sorti des prisons du général putschiste Pervez Moucharraf (1999-2008) et l’a accueilli lors de son exil, entre 2000 et 2007.

Même si le premier ministre s’est abrité derrière l’avis négatif du Parlement, c’est bien un consensus entre l’armée et le gouvernement qui a motivé le refus d’envoyer des troupes au Yémen. En 2011, lors du « printemps arabe », les fondations militaires pakistanaises avaient recruté des mercenaires parmi les anciens soldats pour voler au secours du régime de Bahreïn, où le roi, sunnite, réprimait la contestation de la majorité chiite. Mais ce serait tout autre chose de prendre part à l’opération militaire lourde lancée par M. Al-Saoud et par sa coalition contre des rebelles houthistes qui étendent leur emprise. Le chiisme zaydite (2) des houthistes diffère du chiisme iranien, et l’on trouve des zaydites dans toutes les composantes de l’imbroglio yéménite. Riyad n’en accuse pas moins Téhéran d’être derrière le mouvement, ouvrant ainsi un autre champ de confrontation entre, d’une part, l’Arabie saoudite et les autres pays du Golfe – sunnites – et, d’autre part, l’Iran chiite et ses protégés de Syrie, d’Irak et du Liban.

« Invités » à Riyad, les deux Sharif se sont dits attachés à « l’intégrité territoriale du royaume » ; une affirmation réitérée le 7 janvier 2016, lors de la visite à Islamabad du ministre de la défense saoudien, le vice-prince héritier Mohammed Ben Salman Al-Saoud (3). Mais ils ont souligné que l’armée mettait déjà toutes ses forces dans la lutte contre les talibans pakistanais ; de plus, ils ne pouvaient courir le risque d’exacerber les tensions internes alors que, déjà, la minorité chiite subit les attaques du Lashkar-e-Jhangvi, un groupe armé sunnite. Islamabad n’entend pas non plus passer à côté des possibilités offertes par l’accord conclu entre Washington et Téhéran sur le nucléaire iranien, comme la reprise des travaux du gazoduc Iran-Pakistan, entamés en 2010 et restés inachevés. D’autant que l’Afghanistan, l’Iran et l’Inde, qui finance, veulent relancer le port iranien de Chabahar, réplique du port pakistanais de Gwadar, payé par la Chine. Chabahar permettra à l’Afghanistan enclavé de briser le monopole maritime pakistanais et à l’Inde d’accéder, à travers l’Iran, à l’Afghanistan et à l’Asie centrale, riches en gaz.

L’embarras d’Islamabad s’est accru quand Riyad a annoncé, en décembre 2015, la mise en place d’une alliance militaire de 34 pays sunnites « contre le terrorisme » et que le Pakistan s’y est trouvé embrigadé d’office, apparemment sans avoir été consulté. La crise entre l’Arabie saoudite et l’Iran, attisée par l’exécution, début janvier, de l’opposant chiite saoudien Nimr Al-Nimr, aggrave encore la situation. En visite à Islamabad le 7 janvier 2016, le ministre des affaires étrangères saoudien, M. Adel Al-Jubeir, a officiellement reçu le soutien pakistanais. Toutefois, derrière cette façade, le gouvernement pêche le dialogue et assure devant son Parlement ne vouloir rien faire qui puisse « diviser les musulmans (4) ». A l’heure où la menace de l’Organisation de l’Etat islamique (OEI) s’étend à l’Afghanistan, voire au Pakistan, il ne souhaite pas que le chaos du Proche-Orient vienne s’ajouter aux problèmes auxquels il doit déjà faire face, tant à l’intérieur du pays que dans son voisinage immédiat. MM. Nawaz Sharif et Raheel Sharif ont tenté une mission de bons offices entre l’Arabie saoudite et l’Iran en se rendant ensemble à Riyad, puis à Téhéran, les 18 et 19 janvier. Sans résultats probants.

LA TENAILLE DE L’INDE ET DE L’AFGHANISTAN

En septembre 2014, le président afghan Hamid Karzaï avait achevé son mandat par une critique acerbe du jeu pakistanais et de la stratégie américaine dans son pays. L’essentiel des forces de l’Organisation du traité de l’Atlantique nord (OTAN) se sont maintenant retirées : depuis janvier 2015, il ne reste qu’une dizaine de milliers d’hommes, formateurs et membres des forces spéciales, essentiellement américains. Succédant à M. Karzaï, M. Ghani a alors décidé de jouer la carte pakistanaise pour tenter de ramener la paix. Les visites civiles et militaires de très haut niveau se sont multipliées au fil des mois pour tenter de coordonner les actions contre les talibans pakistanais. Ces derniers disposent désormais de sanctuaires côté afghan, en une symétrie inédite – et pas nécessairement délibérée – avec les sanctuaires

pakistanais offerts depuis 2001 aux talibans afghans. En contrepartie, M. Ghani attend qu’Islamabad pousse ceux-ci au dialogue.

Ce rapprochement a été très critiqué en Afghanistan, en particulier quand a été rendu public, en mai 2015, un projet de coopération entre services de renseignement (l’Inter-Services Intelligence, ISI, côté pakistanais, et le National Directorate of Security, NDS, côté afghan), avec un volet de formation confié à l’ISI. Le projet a avorté, et le chef des services afghans, opposé à cette idée, a été poussé à la démission quelques mois plus tard. Entre-temps, le NDS avait révélé la mort, survenue dès 2013, du mollah Mohammed Omar, émir historique des talibans. La nouvelle a fragilisé le numéro deux et successeur de celui-ci, le mollah Akhtar Mansour, qui avait permis que se tienne au Pakistan en juillet 2014, sous l’égide des services pakistanais et avec des observateurs américains et chinois, la première rencontre officielle entre émissaires talibans et représentants de Kaboul. Depuis cette nouvelle, la crise qui couvait chez les talibans s’est aggravée et le processus de dialogue est suspendu.

Toutefois, la conférence annuelle dite « Cœur de l’Asie » (ou processus d’Istanbul), vaste forum régional inauguré en 2011 (5), a pu se tenir à Islamabad à la mi-décembre 2015, et a contribué à atténuer les tensions afghano-pakistanaises.

(1) Il a été premier ministre de novembre 1990 à juillet 1993, puis de février 1997 jusqu’au coup d’Etat de M. Pervez Moucharraf, le 12 octobre 1999.

(2) Une des branches minoritaires du chiisme, développée dès le IX^e siècle au Yémen et au Tabaristan, au sud de la mer Caspienne. Son lieu d’implantation principal reste le Yémen.

(3) « Pakistan will stand by Saudi Arabia if territorial integrity threatened : PM Nawaz », *The Express Tribune*, Karachi, 10 janvier 2016.

(4) « Grave dangers face Muslim world in light of Saudi-Iran standoff : Sartaj », *Dawn*, Islamabad, 5 janvier 2016 ; « A delicate balance », *Dawn*, 6 janvier 2016.

(5) Y participent : Afghanistan, Arabie saoudite, Chine, Emirats arabes unis, Inde, Iran, Kazakhstan, Kirghizstan, Pakistan, Russie, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie. Soutiennent l’initiative : Allemagne, Australie, Canada, Egypte, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Norvège, Pologne, Royaume-Uni, Suède, Nations unies, Union européenne OTAN, etc.

Une démocratie sous bonne garde

PAR ASHRAF KHAN *

EN JUIN 2013, au Pakistan, pour la première fois en soixante-six ans d’indépendance, un gouvernement élu passait le relais à un autre gouvernement élu. Jusqu’alors, toutes les expériences de pouvoir démocratique avaient été interrompues par des coups d’Etat militaires. Le premier ministre issu de ce dernier scrutin, M. Nawaz Sharif, en sait quelque chose : il a été renversé à deux reprises par le passé. La crainte d’un nouveau coup de force a toutefois paru se confirmer lorsque M. Imran Khan, ancienne gloire du cricket et homme politique à poigne, dont le Mouvement du Pakistan pour la justice (PTI) venait de faire son entrée au Parlement après une percée spectaculaire aux élections législatives, a refusé d’en reconnaître les résultats. Il a exigé la démission du premier ministre et déposé plusieurs plaintes à la Cour suprême.

Le 14 août 2014, jour de la fête de l’indépendance, des milliers de manifestants venus de Lahore convergent à Islamabad pour défier le gouvernement. Alors que des rumeurs insistantes font état d’une alliance entre l’ancien champion sportif et des généraux de l’armée, M. Khan et ses partisans s’installent en plein cœur de la capitale pour un sit-in qui va durer cent vingt-six jours. Jusqu’à ce que, par un froid matin de décembre 2014, un commando terroriste attaque l’école militaire de Peshawar, dans le nord du pays, et exécute froidement 132 enfants ainsi qu’une dizaine de membres du personnel.

L’émotion suscitée suspend provisoirement les affrontements politiques, qui cèdent la place à une déclaration unanime de « guerre au terrorisme ». Elle conduit aussi à un rapprochement inédit entre

M. Nawaz Sharif et le commandant en chef de la puissante armée pakistanaise, le général Raheel Sharif. Une nouvelle stratégie militaro-gouvernementale se met en place : le plan d’action national (NAP) affiche l’ambition d’éradiquer les groupes religieux violents implantés dans le pays.

Plus modestement, il va surtout permettre d’apaiser le conflit entre les deux pôles du pouvoir. « *Après les événements de 2014, une confiance nouvelle s’est développée entre la classe politique et les hautes sphères de l’armée. Tout porte à croire qu’elles s’entendent à merveille* », constate Syed Jaffar Ahmed, directeur des études pakistanaises à l’université publique de Karachi.

MAIS cette entente cordiale peut s’avérer légèrement contrainte. De nombreux observateurs estiment que les militaires empêchent toute tentative de gouvernement de s’affranchir de leur tutelle. « *Le premier ministre Sharif ne dispose même pas d’un ministre des affaires étrangères à temps complet*, nous explique le politiste Tauseef Ahmed Khan. *L’armée tire les ficelles de toutes les relations diplomatiques, que ce soit avec les pays voisins, les puissances régionales ou les Etats-Unis.* »

De plus, le gouvernement Sharif doit faire face à une menace terroriste persistante. Dans le cadre du NAP, l’armée a multiplié les opérations de grande ampleur dans les zones tribales, là où les talibans et d’autres groupes armés ont trouvé refuge. La sécurité du pays connaît une amélioration « remarquable », selon le ministre de l’intérieur Chaudhry Nisar Ali Khan, proche du premier ministre. Si les attentats-suicides, enlèvements et actions terroristes contre les forces de l’ordre n’ont pas disparu, leur nombre a baissé pour la première fois depuis 2001. Mais le ministre admet aussi qu’il faut « *aller beaucoup plus loin pour parvenir à une éradication complète du terrorisme* (1) ».

Universitaires et spécialistes mettent en garde contre une politique qui consiste à couper les branches de l’arbre sans se soucier de ses racines. Cibler seulement les madrasa (écoles coraniques) « *n’a guère de sens aujourd’hui, car elles n’ont plus le monopole du fondamentalisme* », souligne Syed Jaffar Ahmed, qui s’alarme de la « *progression de l’extrémisme religieux au sein des classes instruites* ». Il en veut pour preuve l’attaque sanglante au cours de laquelle, en mai 2015, un groupe de 45 chiites ismaéliens, hommes et femmes, ont été débarqués d’un bus et abattus d’une balle dans la nuque. La plupart des tueurs, arrêtés quelques semaines plus tard, appartenaient à une jeunesse aisée, sortie des meilleures écoles de commerce et d’ingénierie du pays, à la fois détentrice de diplômes prestigieux et porteuse de revendications inspirées par l’Organisation de l’Etat islamique.

« *Le Pakistan a changé au cours des quarante dernières années ; l’impact du fondamentalisme s’y fait lourdement sentir* », observe Syed Jaffar Ahmed. Le coup d’Etat perpétré en 1977 par le général Muhammad Zia ul-Haq a marqué un tournant crucial, puisque, deux ans plus tard, le pays se retrouvait le voisin direct de la guerre soviétique en Afghanistan. Des milliers de jeunes reçoivent alors un entraînement militaire pour se joindre au djihad contre les « infidèles » de l’autre côté de la frontière. « *Les étudiants du régime de Zia qui ont participé à cette guerre sont devenus des professeurs d’université et endoctrinent à leur tour les jeunes*, explique Tauseef Ahmed Khan. *C’est l’un des plus gros défis auxquels ce gouvernement est confronté : changer les mentalités, mais aussi mettre un terme aux enseignements qui promeuvent l’extrémisme dans la société.* »

Le marasme économique et les difficultés d’administration du territoire sont un autre enjeu majeur pour le gouvernement, arrivé au pouvoir lors de la pire crise énergétique jamais vue dans le pays. M. Nawaz Sharif avait promis à la population de

mettre fin en moins de douze mois aux coupures d’électricité, qui duraient plusieurs heures par jour, voire des journées entières. Deux ans et demi plus tard, les coupures persistent, même si elles durent moins longtemps.

POUR combler son déficit budgétaire, le gouvernement a dû souscrire à un emprunt de 6,6 milliards de dollars (5,9 milliards d’euros) auprès du Fonds monétaire international (FMI). Lequel n’a pas manqué de conditionner cette largesse à l’adoption d’un plan de restructuration du secteur de l’énergie et du fisc. La politique de dérégulation et de désinvestissement du gouvernement a précipité des dizaines de milliers de Pakistanais sous le seuil de pauvreté. Ils représentent désormais entre 35 et 45 % de la population (2). « *Pour redresser la situation, il faudrait 6 % de croissance annuelle pendant dix ans* », calcule l’économiste Tariq Yusuf. Or le FMI prédit un taux de 4,5 % pour l’année fiscale 2015-2016. Une prévision fondée sur la baisse des prix du pétrole et sur l’amélioration de la fourniture en énergie, obtenue grâce au corridor économique Chine-Pakistan (CPEC) (*lire l’article ci-dessus*). Le taux d’alphabétisation tend à se tasser ; il est l’un des plus faibles de la région (54,7 % de la population). « *Nous ne disposons même pas de ressources suffisantes pour relever l’enseignement primaire* », regrette l’éditorialiste Wusatullah Khan.

En dépit de ces difficultés, il est probable que M. Nawaz Sharif réussira à aller au terme de son mandat. Il est déjà sur le point de conclure sa troisième année à la tête du gouvernement – son plus long exercice du pouvoir en tant que premier ministre.

(1) Discours devant le Parlement le 30 décembre 2015.

(2) Selon le Sustainable Development Policy Institute (SDPI), un think tank d’Islamabad.

L'AUTRE EN ASIE

dans une région tourmentée

Lesquelles s'étaient ravivées en septembre 2015, lors de la prise temporaire de la ville afghane de Kunduz par les talibans, le ministère de la défense afghan accusant les services pakistanais d'avoir partie liée avec les assaillants (6).

Le 27 décembre, la visite à Kaboul du général Raheel Sharif – la cinquième depuis l'automne 2014 – a permis de remettre à l'ordre du jour le dialogue inter-afghan. Et le 11 janvier 2016, les représentants du Pakistan, de l'Afghanistan, des Etats-Unis et de la Chine se sont retrouvés à Islamabad pour tenter de définir les procédures de reprise de contact entre Kaboul et les talibans afghans – sans succès. L'Afghanistan demande que les factions partisans qui refusent le principe d'une négociation soient attaquées; ce à quoi le Pakistan demeure réticent. Les quatre se sont revus à Kaboul le 18 janvier, à Islamabad le 6 février, à Kaboul encore le 23 février. Ils ont invité in fine tous les groupes talibans, ainsi que le réseau Haqqani et le Hezb-e-Islami, à un dialogue qui devrait se dérouler au Pakistan en mars. Pour autant, rien n'est acquis: les bases d'une future négociation ne sont pas officiellement définies et les fractures entre talibans, quand ce ne sont pas des ralliements à l'OEI, peuvent faire capoter toute avancée éventuelle.

Pour Islamabad, la question afghane est inséparable de la question indienne. Le cœur du paradigme stratégique pakistanais est d'éviter d'être pris en tenaille entre l'adversaire historique, l'Inde, et un Afghanistan où celle-ci serait trop présente (7).

Côté indien, la main tendue par M. Ghani au Pakistan a inquiété, d'autant que le nouveau président afghan a mis sept mois à se rendre à New Delhi. Toutefois, les hauts et les bas des relations entre Kaboul et Islamabad ont laissé une marge de manœuvre à l'Inde. La relance du port de Chabahar, la décision long-

temps attendue de livrer à Kaboul des hélicoptères de combat (le point faible de l'armée nationale afghane, désormais en première ligne contre les talibans) et la visite de M. Modi pour l'inauguration, en décembre 2015, du nouveau siège du Parlement afghan, financé par l'Inde, ont détendu l'atmosphère.

Côté pakistanais, la situation au Cachemire, divisé par la « ligne de contrôle (8) », s'était tendue après l'arrivée au pouvoir de M. Modi, issu du Bharatiya Janata Party (BJP), formation nationaliste hindoue. Cependant, l'espoir d'un dialogue, au point mort depuis les attentats de Bombay, en 2008 (164 morts et plus de 300 blessés), commence à renaître. Lors d'une discrète réunion à Bangkok, le 6 décembre, les conseillers nationaux à la sécurité ont accepté le principe d'une reprise des discussions tous azimuts: terrorisme, Cachemire, etc. Un déblocage dû à la fois à une évolution de l'Inde, qui faisait jusqu'alors de la seule question terroriste un préalable absolu, et du Pakistan, dont les militaires sont désormais acquis au dialogue – le nouveau conseiller national à la sécurité, le général Nasser Khan Janjua, est un proche du chef de l'armée. La rencontre censément inopinée de M. Nawaz Sharif et de M. Modi à Paris, en marge de la conférence des Nations unies sur le climat (COP21), puis la visite « impromptue » du premier ministre indien à son homologue pakistanais à Lahore, le 25 décembre, ont été des signaux positifs. Par contraste, en dix ans de pouvoir (2004-2014), l'ex-premier ministre indien Manmohan Singh n'avait pas su convaincre son entourage de la nécessité de se rendre chez son voisin.

Comme on pouvait le craindre, dès le 2 janvier 2016, une attaque terroriste contre la base aérienne indienne de Pathankot, proche du Pakistan, a freiné le dialogue engagé. M. Nawaz Sharif a assuré New Delhi de sa volonté de neutraliser les

groupes terroristes grâce aux informations fournies par les enquêteurs indiens; et, de fait, des membres du Jaish-e-Mohammad, soupçonné par l'Inde, ont été arrêtés. Mais il est peu probable que de simples gestes de bonne volonté suffisent. Pour l'heure, la rencontre entre les deux représentants du ministère des affaires étrangères prévue à la mi-janvier a été reportée, mais sans que le principe d'une reprise du dialogue soit abandonné. New Delhi a fait preuve d'une modération étonnante dans sa gestion du dossier, afin de déjouer l'objectif de l'attaque de Pathankot: anéantir toute possibilité de dialogue de haut niveau.

CONNEXION AVEC LA CHINE

Se considérant depuis les années 1970 comme « pays frères », la République populaire de Chine et la République islamique du Pakistan entretiennent des relations étroites, dont la logique première a d'abord été stratégique, le Pakistan servant de contrepoids à l'Inde. L'aide chinoise au programme nucléaire, ainsi que la coopération dans les industries de défense, comme pour l'avion de combat JF-17 Thunder (baptisé en Chine FC-1 Xiaolong), fabriqué conjointement, en témoignent. Toutefois, sous l'impulsion du président Xi Jinping, l'horizon géopolitique chinois apparaît plus que jamais indissociable de l'horizon géoéconomique. L'Inde et la Chine ont toujours un contentieux frontalier, et New Delhi renforce sa présence militaire dans l'Himalaya en créant une nouvelle force d'intervention de montagne de quarante mille hommes et en améliorant ses infrastructures dans la région. Cela n'empêche pas les deux pays de se parler; leurs dirigeants se rendent visite, et le volume du commerce sino-indien (65 milliards de dollars en 2014) atteint sept fois celui des échanges sino-pakistanais.

Dans le cadre des « nouvelles routes de la soie », M. Xi, en visite à Islamabad en avril 2015, a annoncé la prochaine mise

en œuvre du corridor économique et commercial sino-pakistanais; une idée lancée sous la présidence du général Moucharrarf. Cet axe multiroutes devrait relier le Xinjiang chinois (dans l'ouest du pays) au port pakistanais de Gwadar. Le financement prévu est de 46 milliards de dollars; il comprend aussi des projets industriels et énergétiques – une manne pour l'économie pakistanaise. Encore faut-il garantir la sécurité des chantiers et celle des expatriés chinois. Pékin suggère qu'une normalisation du statut du Gilgit-Baltistan (dans le nord du Pakistan), par où passerait le corridor, serait fort utile. Or cette région himalayenne est revendiquée par l'Inde. En outre, une bretelle du corridor devrait rejoindre l'Afghanistan, dont les ressources minières intéressent la Chine.

Cette logique de connectivité sino-pakistanaise doit-elle être étendue aux autres voisins? Pour l'heure, Islamabad a toujours refusé d'accorder à l'Inde le statut commercial de « nation la plus favorisée ». Depuis sa signature, en 2010, l'accord de transport commercial entre l'Afghanistan et le Pakistan donne aux camions afghans le droit de rejoindre l'Inde, mais refuse tout transit de retour pour ces mêmes camions et, a fortiori, tout transit commercial indien vers l'Afghanistan (9). Issu des milieux d'affaires, M. Nawaz Sharif serait favorable à une normalisation des relations indo-pakistanaïses, et les chambres de commerce lui emboîtent le pas. Mais tant que les militaires ne reviendront pas sur leur ligne stratégique, que l'on peut résumer par « le Cachemire d'abord », le pouvoir civil sera condamné aux avancées et aux reculs. C'est bien l'enjeu du dialogue qui pourrait reprendre – ou pas – en 2016.

Au Pakistan, beaucoup estiment que cette politique a coûté très cher. Parce qu'elle a favorisé le terrorisme, bien sûr, mais aussi parce qu'elle a nui à l'économie, alors que la situation géographique du pays constitue un atout majeur: il se trouve d'une part entre les grands émergents d'Asie, le Proche-Orient et l'Asie centrale, riches en énergie, et d'autre part entre l'Himalaya et l'océan Indien, à deux

pas du Golfe. « *Les affaires, le commerce, l'intégration économique sont l'avenir et doivent susciter un changement des règles du jeu* (10) », affirme ainsi M^{me} Sherry Rehman, présidente du think tank Jinnah Institute et ancienne ambassadrice à Washington. La lutte contre le terrorisme et contre les talibans pakistanais, engagée par l'armée avec quelques hésitations, puis intensifiée à partir de 2014, est assurément indispensable, mais ne peut suffire.

Plutôt qu'une simple inflexion, c'est une évolution du récit national qui est nécessaire, et donc de l'« idéologie du Pakistan », cette doctrine officielle, enseignée dans les classes et dans les casernes, qui fait du pays un « Etat idéologique » établi pour les musulmans d'Asie du Sud. Tout pouvoir élu devra s'y confronter, mais il ne le pourra que si les militaires s'en saisissent également. On dit que l'armée est embarquée dans la reprise du dialogue avec l'Inde, ou que, du moins, elle a décidé de ne pas y faire obstacle – sans préjuger du résultat, toujours incertain. Cependant, elle s'abstient de se lancer dans une réflexion sur la nature même du Pakistan, de son idéologie officielle, des rapports de l'islam (quel type d'islam?) à l'Etat et à la nation. Un débat que les hommes politiques, eux aussi, se gardent bien d'ouvrir...

JEAN-LUC RACINE.

(6) « MoD blames ISI for Kunduz assault », *Tolo News*, Kaboul, 1^{er} octobre 2015.

(7) Lire « Les tribulations du couple indo-afghan », *Le Monde diplomatique*, octobre 2014.

(8) Après le rattachement du Cachemire à l'Inde, décidé par son maharajah en 1947, les deux pays se sont affrontés plusieurs fois. Depuis 1949, le Cachemire est divisé entre l'Azad Cachemire et le Gilgit-Baltistan (deux régions à statut spécial sous administration pakistanaise) d'un côté et le Jammu-et-Cachemire (sous autorité indienne) de l'autre.

(9) Les transactions officielles entre les deux pays représentaient 2,6 milliards de dollars en 2014. La prise en compte des échanges par pays interposés (Emirats ou Singapour) double sans doute ce chiffre, qui reste très inférieur à ce qu'il pourrait être.

(10) Sherry Rehman, « The audacity of hope: Beyond photo-op, Modi and Sharif must move quickly and come up with a peace plan », *The Times of India*, Bombay, 27 mai 2014.

Créée en 1947 lors de la décolonisation, sur une base confessionnelle, la République islamique du Pakistan a connu plusieurs guerres avec l'Inde – les deux pays revendiquant le Cachemire. Ses alliances idéologiques ou économiques (avec la Turquie et l'Arabie saoudite à l'ouest, la Chine à l'est) découlent de ces affrontements avec New Delhi.



Accords et partenariats

- Allié historique idéologique
- Allié stratégique et économique
- Importante diaspora pakistanaise

Désaccords et projets concurrents

- Projet de corridor économique Chine-Pakistan
- Port financé par la Chine
- Gazoduc Iran-Pakistan en construction

- Ennemi historique
- Relations instables

- Axe routier en projet
- Gazoduc en projet
- Port financé par l'Inde
- Route maritime indienne

Conflits et militarisation régionale

- Conflit actif
- Différend frontalier
- Puissance nucléaire
- Présence militaire américaine importante

Dépenses militaires¹ en 2014 en milliards de dollars

9,8

Sources : *Sipri Yearbook 2015* ; « Géopolitique du Pakistan », *Hérodote*, n° 139, La Découverte, 2010 ; US Department of Defense ; *Le Monde* ; Reuters.

1. Dépenses supérieures à 5 milliards uniquement.

CÉCILE MARIN



Marran, 27 mars 2014 : des restes de bombes américaines fournies à l'Arabie saoudite entre 2004 et 2009 jonchent encore le sol des villages.



Radaa, 13 décembre 2014 : un combattant houthiste devant les décombres après un attentat à la voiture piégée revendiqué par Al-Qaïda.



Hezief, 24 janvier 2013 : un homme monte la garde lors du rassemblement houthiste pour le Mawlid Al-Nabawi.

ENLISEMENT DE L'ARABIE SAOUDITE ET DE SA COALITION

Au Yémen, une année de guerre pour r

L'Arabie saoudite et ses alliés peinent à défaire le mouvement houthiste, qui contrôle toujours la capitale du Yémen, Sanaa. Alors que la diplomatie piétine, les dégâts occasionnés par ce conflit s'aggravent et le pays connaît d'ores et déjà un désastre humanitaire.

PAR LAURENT BONNEFOY *

DANS LA NUIT du 25 au 26 mars 2015, l'Arabie saoudite, avec l'aide d'une coalition de dix pays musulmans à majorité sunnite, lançait une opération militaire aérienne au Yémen contre les rebelles houthistes. Issus de la minorité zaydite, une branche d'obédience chiite, ces derniers exerçaient depuis plusieurs mois une forte pression sur le pouvoir yéménite, sans toutefois menacer directement le royaume des Saoud (1). Les partisans de M. Abdel Malek Al-Houthi, chef du mouvement de rébellion lancé par son père, avaient contribué à briser la mécanique née du prometteur « printemps yéménite » en poussant à la démission le président de la transition, M. Abd Rabbo Mansour Hadi. Pour ce faire, ils s'étaient alliés avec leur ancien ennemi, M. Ali Abdallah Saleh, président pendant plus de trois décennies. M. Saleh avait été forcé de quitter le pouvoir en février 2012, à la suite des mobilisations populaires amorcées un an plus tôt, mais il était resté actif politiquement. Bénéficiant de l'immunité, il avait trouvé dans le mouvement houthiste le moyen de se venger de sa chute.

* Chercheur au Centre de recherches internationales (CERI) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de Sciences Po, membre du programme Wafaw (When Authoritarianism Fails in the Arab World).

Au moment du déclenchement de l'opération « Tempête décisive », les houthistes occupaient militairement la capitale, Sanaa, depuis septembre 2014 ; surtout, ils venaient de prendre Aden, la principale ville du Sud. L'objectif affiché par les Saoudiens et leurs soutiens était de rétablir – officiellement à sa demande – le pouvoir de M. Hadi, revenu sur l'annonce de sa démission et exilé à Riyad. Il s'agissait de repousser les miliciens houthistes hors des villes, dans leur berceau septentrional de Saada. Ce projet avait reçu le blanc-seing de la « communauté internationale » à travers la résolution 2216 votée par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU). Le Royaume-Uni, la France et les Etats-Unis fournissaient la coalition en armes et lui apportaient une aide en matière de renseignement militaire. Sur le plan régional, l'offensive visait à contrer l'influence de l'Iran, accusé d'avancer ses pions par l'intermédiaire des houthistes. Indéniablement, sans nécessairement soutenir M. Hadi, une partie de la population yéménite, notamment celle originaire des régions du Sud et opposée à M. Al-Houthi, a accueilli favorablement l'intervention de l'Arabie saoudite et de ses alliés (2).



Sanaa, 13 janvier 2013 : rassemblement de femmes pour la célébration du Mawlid Al-Nabawi.



Sanaa, 13 janvier 2013 : des femmes filment la célébration du Mawlid Al-Nabawi.

Au terme de cette première année de guerre, la coalition et ses soutiens locaux ou internationaux n'ont que très partiellement atteint leurs objectifs. Si M. Hadi est officiellement rentré au Yémen après un exil de neuf mois à Riyad, il reste cantonné à Aden. La grande ville portuaire a été reprise en juillet 2015 par les groupes armés antihouthistes avec l'aide des forces de la coalition, mais la sécurité y est précaire. On y vit au rythme des menaces et des attentats des groupes djihadistes, dont la branche yéménite de l'Organisation de l'Etat islamique (OEI). Le siège du gouvernement a été attaqué et le gouverneur assassiné en décembre 2015 ; son successeur a été visé par un nouvel attentat fin janvier 2016. L'implication des forces armées des Emirats arabes unis dans la sécurisation de la ville n'a eu qu'un effet limité, et la reconstruction relève encore du mirage.

Le sort de Tazé comparé à celui de Gaza

Par ailleurs, les houthistes continuent de tenir fermement la capitale, Sanaa. Ils ne se heurtent pas à une résistance armée des tribus ou des populations environnantes, de sorte que les combats au sol dans la ville et alentour sont rares. Ils répriment sans ménagement l'opposition, les intellectuels indépendants et les acteurs islamistes sunnites, en s'appuyant sur l'appareil sécuritaire de l'ancien régime. L'offensive aérienne saoudienne semble avoir amplifié le soutien dont ils bénéficient dans le quart nord-ouest du pays, majoritairement zaydite et densément peuplé. La prise de la capitale par ceux

qui appuient l'effort de reconquête de M. Hadi ne sera donc pas chose aisée.

De plus, la coalition, qui intervient au sol depuis juillet, a déjà subi des pertes importantes. En septembre 2015, 83 de ses soldats, dont 45 Emiratis, ont été tués par un missile. A la mi-décembre, une autre



Saada, 27 mars 2014 : des rebelles houthistes visitent l



Hamoud Al-Nabawi, l'anniversaire du prophète Mohammed.

Les images qui accompagnent cet article sont extraites du reportage « Rise of the Houthis » (L'ascension des houthistes), réalisé entre janvier 2013 et mars 2015 par Alex Potter, photographe américaine installée au Yémen. Il retrace le parcours des houthistes dans un Yémen en proie aux guerres civiles depuis 2004.

(Iconographie : Laetitia Guillemin)



Sanaa, 26 mars 2014 : sous le contrôle des houthistes, l'accès à l'éducation s'est amélioré.



Sanaa, 14 septembre 2014 : un homme devant le portrait de son fils, tué lors d'affrontements.

attaque en fauchait 152. Emiratis et Saoudiens emploient des mercenaires fournis notamment par la société militaire privée américaine Academi (ex-Blackwater) ; ils s'appuient également sur des combattants locaux.

En dépit des bombardements et de l'exil du gouvernement reconnu par la « communauté internationale », les houthistes maintiennent un semblant d'Etat. Ils assurent la continuité de certaines institutions, comme le service des visas et la police des frontières, la justice et les universités. Ils versent aussi les salaires des fonctionnaires, y compris ceux de certaines zones du Sud. Des rumeurs font état d'une diminution rapide des réserves de la banque centrale, sans que l'on dispose d'aucun chiffre fiable à ce sujet.

Prise par les houthistes en mars 2015, la troisième ville du pays, Taez, a été à plusieurs reprises proclamée « libérée » par des combattants ayant à leur tête M. Hamoud Al-Mikhlafi, chef tribal du parti islamiste Al-Islah. Pourtant, alors même que les houthistes n'y bénéficient que d'un très faible soutien, elle reste le théâtre de combats violents. Les rebelles tiennent la ville avec leurs alliés de l'armée ; ils ont été accusés de bloquer l'arrivée de l'aide humanitaire, mais aussi d'enlever des journalistes et des militants. Le destin de la population de Taez, confrontée à un blocus parfois comparé par ses habitants à celui de Gaza, a été massivement exploité sur les réseaux sociaux pour illustrer les crimes des miliciens houthistes. Une logique de concurrence victimaire s'est ainsi instaurée, empêchant de voir la complexité du conflit et le partage des responsabilités entre les deux camps.



La grotte où a été tué leur dirigeant Hussein Al-Houthi.

Le bilan de la campagne lancée par les Saoudiens est donc peu reluisant. La stratégie militaire a rapidement montré ses limites, d'autant que les forces houthistes se sont même révélées capables de mener des incursions en territoire saoudien. Au Yémen, on dénombre plus de quatre mille victimes civiles. Les organisations non gouvernementales s'alarment d'un risque aigu de famine dans un pays où 80 % de la population a un besoin urgent d'aide et où deux millions et demi de personnes ont été déplacées. La destruction des infrastructures, des routes et des ponts, mais aussi des hôpitaux, rend le travail humanitaire très difficile. De part et d'autre, les belligérants, tant locaux qu'étrangers, affichent un mépris évident pour les conventions internationales. Bien que tous les protagonistes aient commis des crimes de guerre, le conflit continue de passer sous le radar médiatique, et rien n'indique qu'ils soient en passe de réévaluer leur stratégie.

Parrainées par l'ONU, les négociations de paix en Suisse, en juin puis en décembre 2015, ont été autant d'occasions manquées et n'ont débouché sur aucun engagement. Les trêves qui devaient les accompagner n'étaient que formelles ; les combats au sol et les bombardements ne se sont jamais arrêtés. Ni les Saoudiens, ni les partisans de M. Hadi, ni les houthistes ne semblaient prendre les pourparlers au sérieux. Les membres du Conseil de sécurité n'ont exercé que des pressions diplomatiques minimales, et les représentants des parties, bien souvent des exilés, se laissaient dépasser par les dynamiques locales.

Ce conflit a fréquemment été décrit comme un affrontement par procuration entre Riyad et Téhéran. Pourtant, en réalité, la République islamique d'Iran paraît se tenir en retrait. Se bornant à quelques provocations verbales et, probablement, à une aide financière, elle n'a de toute évidence pas fait de son soutien aux houthistes un enjeu central de sa diplomatie. Parallèlement, les membres de la coalition régionale ne partagent pas nécessairement les mêmes intérêts. L'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le Qatar entretiennent des rapports divers avec l'ancien régime de M. Saleh, le mouvement sécessionniste sudiste, actif depuis les années 1960, et les Frères musulmans. L'arrivée au pouvoir du roi Salman à Riyad a ainsi conduit à atténuer l'offensive anti-Frères musulmans lancée à l'échelle de la région en 2013. A l'inverse, les Emiratis maintiennent leur pression sur cette partie du champ islamiste, tout en continuant à héberger sur leur territoire M. Ahmed Ali Saleh, qu'ils perçoivent sans doute comme un atout potentiel, même si ce dernier, fils de l'ancien président et autrefois promis aux plus hautes responsabilités, garde la main sur les Forces républicaines, alliées aux houthistes.

Des divergences se manifestent également entre les pays de la coalition et ceux qu'ils sont censés appuyer sur le sol yéménite. Quels rôles pour M. Hadi et son vice-président Khaled Bahah, quelle forme d'Etat une fois Sanaa « libérée » et les autorités « légitimes »

restaurées ? Autant de questions qui restent en suspens en raison des rivalités internes dans la course au pouvoir et des aspirations sécessionnistes du Sud. Le conflit s'inscrit dans une logique locale largement autonome ; dès lors, la fin des ingérences régionales apparaît comme la condition nécessaire, mais aucunement suffisante, d'une pacification durable.

Toutefois, à mesure que le conflit se prolonge, les leviers pour atteindre cet objectif se raréfient. La dissolution de l'Etat, la destruction des infrastructures ou l'effacement des partis politiques, autrefois fortement ancrés dans la société, ont de quoi inquiéter. Ils laissent la place à une économie de guerre, à un marché noir lié à la pénurie, aux « seigneurs de la guerre » et aux milices, ainsi qu'à une fragmentation identitaire doublée d'une polarisation violente entre sunnites et chiites.

Relatif désintérêt du Conseil de sécurité

Face à une telle évolution, une internationalisation pourrait se révéler constructive. Peut-on en effet laisser les protagonistes se débrouiller entre eux ? Les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France et les autres membres de l'Union européenne ont laissé filer le dossier yéménite ; ils ont sous-traité sa gestion à l'Arabie saoudite. La fermeture de leurs ambassades, en février 2015, s'est faite dans des conditions parfois rocambolesques, les diplomates laissant derrière eux des documents compromettants ainsi que des dizaines de véhicules blindés sur le parking de l'aéroport. Surtout, elle n'a pas facilité la compréhension de la situation et la réorientation de la politique menée. Nombre des interlocuteurs habituels des diplomates étrangers se sont rangés du côté des houthistes, de sorte que les contacts ont été rompus, particulièrement dans les rangs des services de sécurité.

La légitimité de l'Etat représenté par M. Hadi, président reconnu par la « communauté internationale », est une question complexe, dans la mesure où ses appuis institutionnels sont plus réduits. En outre, les intérêts commerciaux contraignent fortement la politique étrangère des pays occidentaux, liés par des contrats d'armement aux monarchies du Golfe, en réduisant leur marge de manœuvre vis-à-vis de la coalition. Ils ne peuvent toutefois ignorer combien le conflit au Yémen risque de profiter très directement aux djihadistes, qui se nourrissent de l'instabilité et des polarisations confessionnelles (3). Les conséquences migratoires qui ne manqueront pas de se manifester dans les mois qui viennent ne peuvent pas non plus laisser indifférentes les capitales occidentales (4).

Longtemps en retrait, tout comme la Chine, le gouvernement russe se cherche un rôle de facilitateur



Saada, 25 août 2013 : cimetière des martyrs de la guerre.

de négociations. Avant de quitter le pays, en février 2016, les représentants de l'ambassade de Russie à Sanaa avaient à plusieurs reprises reçu M. Saleh, selon toute vraisemblance pour essayer de lui trouver une porte de sortie et de définir un rôle pour son fils. Une remise en question par le clan Saleh de son alliance avec les houthistes pourrait en effet permettre de faire évoluer le rapport de forces.

Au Conseil de sécurité de l'ONU, le dossier yéménite n'a pas suscité les mêmes tensions que, par exemple, la question syrienne. Cette relative indifférence fait partie des facteurs qui ne poussent guère à l'optimisme. Il existe pourtant une marge de manœuvre diplomatique : incitations plus fortes à négocier, pressions sur les belligérants pour qu'ils respectent le droit international, durcissement des sanctions ciblées et appui institutionnel à l'envoyé spécial de l'ONU, le Mauritanien Ismaïl Ould Cheikh Ahmed. Si les casques bleus, à la mode dans les années 1990, n'ont plus le vent en poupe, à moyen terme l'envoi d'une force de maintien de la paix pourrait être une solution. L'hypothèse a déjà été évoquée, en particulier par certains partisans de la sécession du Sud.

Au-delà des questions liées à l'arrêt des hostilités, les perspectives de développement économique ont été trop négligées lors de la phase de transition, entre 2012 et 2014. Cette défaillance a contribué à saper le pouvoir de M. Hadi et à accroître la popularité des houthistes, des sudistes et de certains djihadistes, qui s'inscrivaient en dehors de la politique institutionnelle. Une stratégie d'aide cohérente devrait impliquer non seulement les puissances régionales, mais aussi les pays européens et nord-américains. A long terme, cette forme d'internationalisation se révélerait non seulement moins coûteuse que l'intervention militaire actuelle, dont on estime le coût à 200 millions de dollars par jour, mais aussi, sans conteste, plus efficace.

LAURENT BONNEFOY.

(1) Samy Dorlian, « Les partisans d'Al-Houthi au Yémen : de plutôt opprimés à plutôt oppresseurs », dans Anna Bozzo et Pierre-Jean Luizard (sous la dir. de), *Polarisations politiques et confessionnelles. La place de l'islam dans les « transitions » arabes*, Roma Tr-E Press, Rome, 2015.

(2) Cf. « Les ratés de l'opération "Tempête décisive" au Yémen », Orient XXI, 10 septembre 2015, <http://orientxxi.info>

(3) Farea Al-Muslimi, « How Sunni-Shia sectarianism is poisoning Yemen », Carnegie Endowment for International Peace, Washington, DC, 29 décembre 2015.

(4) Helen Lackner, « Can Yemenis escape ? », Open Democracy, 11 décembre 2015, www.opendemocracy.net

Du droit du travail au travail sans droits

Seules instances où les juges sont aussi ouvriers ou informaticiens, et ont donc une expérience de l’entreprise, les conseils de prud’hommes sont menacés. Après avoir supprimé l’élection des conseillers, M. François Hollande veut désormais plafonner le montant des amendes pour les délits patronaux, réduire les recours, faire payer les plaignants et remplacer les juges par des magistrats professionnels.

PAR HÉLÈNE-YVONNE MEYNAUD *

EN AUDIENCE de référé – une procédure d’urgence parfois rebaptisée « cour des miracles » –, Mme Fatoumata M. (1) est venue réclamer 452 euros, son dû pour trois mois de travail en tant qu’auxiliaire de vie. Elle est seule, mais elle s’accroche face aux deux juges qui l’écoutent. Son employeur est absent ; il a demandé par courrier le renvoi de l’affaire à une autre date, il est malade... Celui de M. Tewfik Z., présent, lui, assure qu’il lui a payé son salaire de nettoyeur de cuve, mais il n’a aucun document pour le prouver.

En audience de jugement qui suit la tentative de conciliation, voici M. Jean K. Directeur d’une usine rentable grâce à la vente d’un produit de grande qualité et à l’augmentation de la productivité dans un climat social serein, il a pourtant été licencié. Il présente des lettres de soutien de tous les salariés et des syndicats de l’usine, à commencer par la Confédération générale du travail (CGT). Il se voit reprocher de ne pas appliquer un management rigoriste en matière de « dégraissage » du personnel, tel que celui mis en

œuvre dans d’autres pays par la multinationale propriétaire de l’usine. S’il gagne et obtient des dédommagements, il n’en est pas moins écarté de son poste et privé d’emploi. Quant à son usine...

Toute personne ou entreprise qui s’estime lésée peut se présenter devant le conseil des prud’hommes, sans payer de droits. Elle peut venir avec ou sans avocat, seule ou avec un salarié de son entreprise, un représentant d’une organisation de salariés ou d’employeurs, son conjoint légal ou de fait. Les cas traités – 187 651 en 2014 – sont majoritairement des licenciements « pour motif personnel », soit pour « faute lourde », soit pour « insuffisance professionnelle ». Le salarié conteste l’appréciation portée sur la qualité de son travail et son licenciement subséquent. L’employeur expose les raisons qui justifient sa décision. Les juges délibèrent en évaluant « la réalité et le sérieux » de la faute ou de l’insuffisance. Le conseil est formé d’un nombre égal de juges employeurs et salariés ; ce paritarisme garantit l’impartialité et l’équilibre des points de vue.

Les seuls juges élus

APRÈS la réforme de la carte judiciaire, en 2008, le tiers des conseils de prud’hommes a été supprimé, et dans des zones surchargées comme Bobigny, Nanterre ou Paris, aucun n’a été créé. La plupart manquent de locaux adaptés, de papier, d’ordinateurs, de connexions à Internet. La réduction du personnel fonctionnaire, celui des greffes et des secrétariats, allonge les délais de résolution des procès. La diminution des heures de présence remboursées au conseiller prud’hommes pour lui permettre de s’absenter de son travail restreint le temps passé au conseil et les échanges d’expériences entre juges.

De plus, les délais de prescription ont été réduits, limitant les possibilités de recours : depuis la loi dite « de sécurisation de l’emploi », votée en juin 2013, ils sont de deux ans pour les plaintes relatives à l’exécution ou à la rupture du contrat de travail, et de trois ans pour les réclamations de salaire. Cela empêche qu’une affaire puisse servir de référence : le temps qu’elle soit jugée, le délai de saisine de salariés dans le même cas est dépassé.

En 2014, il fallait en moyenne près de quatorze mois pour résoudre une affaire. Le manque de moyens n’y est pas pour rien. De plus, certains avocats jouent la montre en demandant le renvoi ; étant donné l’encombrement des tribunaux, le plaignant en prend alors pour quelques mois dans le meilleur des cas et, dans le pire, pour plusieurs années. Cette demande n’a pas toujours le même fondement. Pour l’avocat du salarié, elle est souvent motivée par un problème de constitution de la preuve. Pour celui de l’employeur, il s’agit d’éloigner une éventuelle condamnation et de provisionner la dépense qu’elle occasionnera. Toutefois, avant de dénoncer une lenteur excessive, comme le font de nombreux commentateurs, il faut comparer : onze mois de délai, en moyenne, devant le tribunal correctionnel, vingt et un mois devant le tribunal pour enfants, et plus de cinq ans devant les assises...

Si les conseils de prud’hommes sont tant décriés, c’est parce qu’ils sont des lieux de démocratie, les seules instances françaises où les juges sont élus (par départements), ce qui leur confère une légitimité

forte. Ils élisent les instances dirigeantes du conseil. Les représentants des travailleurs se présentent sur des listes syndicales soumises au vote des salariés et des demandeurs d’emploi, y compris étrangers (communautaires et non communautaires) ; ceux du patronat sont élus par le collège des employeurs, des associés en nom collectif et des cadres dirigeants d’entreprise. Les juges bénéficient au sein de leur syndicat d’une formation solide – quasiment la dernière école ouvrière.

C’est tout cela que patronat et gouvernement veulent remettre en question. Elus en 2008, les juges devaient être renouvelés en 2013. Leur mandat a été prolongé de deux ans une première fois, puis une seconde, avant que la majorité de gauche au Parlement ne supprime carrément ce scrutin (loi du 18 décembre 2014). Motifs ? La faible participation au vote (25,4 % en 2008 ; 63 % en 1979) et le coût de son organisation. Les juges actuels seront donc restés à leur poste neuf ans, et ceux qui l’ont quitté – qu’ils soient décédés ou qu’ils se soient découragés – n’ont pas tous été remplacés, ce qui augmente la charge de travail des autres. En 2017, les juges seront désignés selon la représentativité des syndicats à l’échelle nationale ; les privés d’emploi n’auront plus voix au chapitre.

Magistrats non professionnels, certes, mais « professionnels magistrats », selon l’expression du juge Albert Delattre, les 14 616 juges prud’homaux sont appelés à concilier ou à examiner des litiges résultant de l’exécution du contrat de travail de droit privé. Ils peuvent exercer le métier de cariste, d’informaticien ou de conducteur de train, être ouvriers en usine ou militants syndicaux de base. Contrairement à ce que l’on peut croire, la condamnation d’une entreprise est décidée avec l’accord d’au moins un juge du collège employeur, voire deux. Soixante et onze pour cent des affaires aboutissent à un jugement en faveur du salarié, jugement le plus souvent confirmé en appel, avec parfois une condamnation aggravée de l’employeur. Une « machine à perdre », estiment d’éminents membres du Mouvement des entreprises de France (Medef).

Quand ils siègent en dehors de leurs heures de travail salarié (2), les juges touchent une indemnité (7,10 euros brut)



CHEN WEI
« Some Dust »
(De la poussière), 2009

inférieure au smic horaire (9,67 euros). Si travail il y a, il est sous-payé, et même souvent gratuit. En outre, selon l’avocate Rachel Spire (3), l’activité syndicale n’est pas sans risque : plus de dix mille représentants de salariés sont licenciés chaque année. Parmi eux, des juges prud’homaux, qui, bien que protégés par la loi, subissent les mêmes discriminations.

A priori, il ne s’agit pourtant pas d’une activité militante. Un juge prud’homal doit prêter serment et juger « au nom du peuple français ». Il n’est subordonné ni à un employeur ni à une organisation, ce qui garantit son indépendance. Il n’en a pas moins des obligations : siéger dans les audiences où il est appelé, garder le secret des délibérations et ne recevoir de consignés de quiconque, sauf à commettre un délit de mandat impératif. Pour tenter de le circonscrire, la loi Macron du 6 août 2015 a ajouté un article au code du travail : « Les conseillers prud’hommes (...) s’abstiennent, notamment, de tout acte ou comportement public incompatible avec leurs fonctions. » Or les juges sont souvent titulaires d’autres mandats syndicaux, qui les amènent à discourir et à organiser des ripostes salariales au sein de leur entreprise. Qui définira l’« incompatibilité » de leurs actes avec leurs fonctions ? L’article précise encore : « Leur est interdite toute action concertée de nature à arrêter ou à entraver le fonctionnement des juridictions lorsque le renvoi de l’examen d’un dossier risquerait d’entraîner des conséquences irréversibles ou manifestement excessives pour les droits d’une partie. » Une restriction explicite du droit de grève des juges...

« Réformer », « désengorger », « alléger », « revivifier la négociation collective », « créer de l’emploi », proposer un contrat de travail « agile »... Le vocabulaire utilisé pour justifier l’instauration du travail sans droits est invariablement positif. Les décrets de la loi Macron, eux, sont plus directs. Par exemple, les conclusions (documents où sont exposées les plaidoiries, échangés avant l’audience) et les pièces (preuves écrites d’événements ou d’appréciations, notamment les bilans économiques de l’entreprise) devraient désormais être déposées dès la saisine du conseil, ce qui obligerait la personne à se faire assister. Or, dans bien des litiges, le coût d’un avocat dépasse le montant que l’on peut espérer obtenir.

Dans l’état actuel des choses, le conseil de prud’hommes apparaît comme une transposition de la scène du travail : les juges salariés se confrontent aux juges employeurs, en un dialogue permanent de personnes connaissant bien l’entreprise. Un lieu exemplaire, selon le sociologue Laurent Willemez (4), qui considère la juridiction prud’homale comme le résultat de la pluralité d’interactions, de négociations : « Les conseillers doivent prendre acte de la double contrainte dans laquelle ils sont

pris : juger en juristes et, dans le même temps, juger en syndicalistes. » C’est ainsi que des décisions innovantes des conseils influent sur la création de jurisprudences.

Dans certains cas, le juge va s’appuyer sur les décisions d’autres juridictions, comme les tribunaux des affaires de la Sécurité sociale qui ont constaté la responsabilité de l’employeur dans un suicide au travail. Il examinera les avis des médecins du travail (salariés protégés), de l’inspection du travail, des comités d’hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), des comités d’entreprise. Tou-

Triomphe du raisonnement managérial

LE D^r Dominique Huez, médecin du travail à la centrale nucléaire de Chinon et représentant syndical CGT, est ainsi poursuivi par la société Orys, sous-traitante d’Electricité de France (EDF), et par l’ordre des médecins d’Indre-et-Loire pour avoir remis à un salarié un certificat attestant un syndrome post-traumatique, conséquence d’une « maltraitance professionnelle ». La chambre disciplinaire régionale de l’ordre lui a notifié un avertissement pour avoir « méconnu ses obligations déontologiques ».

Le recours aux prud’hommes devient d’autant plus difficile que les employeurs ont obtenu de nombreuses dérogations au droit en organisant une hyperflexibilité. On voit des universités imposer pendant des années un statut d’autoentrepreneur à des enseignants au lieu de leur assurer un contrat de travail pérenne. Des journalistes ou des postiers ont accumulé jusqu’à cinq cents ou six cents contrats. Dans l’audiovisuel, le découpage en confettis des entités économiques, les contrats à durée déterminée d’usage (CDDU) permettent des emplois d’un jour ou deux. Lorsque le salarié exprime son souhait de passer en contrat à durée indéterminée (CDI), les engagements se tarissent.

Avec la réforme de la justice prud’homale, la place laissée à la confrontation entre salariés et employeurs se réduira, les seconds n’étant plus tenus d’être présents à l’audience et pouvant se faire

tefois, la tendance est à la diminution du nombre de salariés protégés pouvant s’impliquer dans la défense des droits collectifs. Les possibilités d’apporter des preuves s’amenuisent avec la réduction des effectifs, les instances syndicales et les CHSCT pouvant désormais être fusionnés dans les entreprises de moins de trois cents salariés et perdant ainsi leur pouvoir de réaliser des expertises indépendantes. La mise en cause devant l’ordre des médecins de ceux qui établissent des attestations pour les procès prud’homaux, l’externalisation de la médecine du travail vers des officines y contribuent également.

représenter par des professionnels. Dans cette logique de judiciarisation, les avocats évalueront en toute « confraternité » la qualité du travail, régleront les litiges. Le raisonnement managérial dominant deviendra la seule mesure de la qualité du travail, à travers la notion d’« objectifs » – outil de contrôle du salarié – et l’évaluation de la suffisance ou de l’insuffisance professionnelle, comme si toute chose était mesurable. De quelle façon attribuer une note à l’ouvrier qui estime l’efficacité du *process* en écoutant le bruit de la machine ou en humant l’odeur de la pâte de biscuit ?

De plus, sur quelles lois les juges pourront-ils s’appuyer ? Jusqu’à présent, la hiérarchie des normes suppose que, « lorsque deux normes sont applicables à une même relation de travail, il faut, en principe, retenir la plus favorable aux salariés ». Dans sa réforme du code du travail (5), le gouvernement, en accord avec le Medef, veut inverser ce principe en permettant l’application de dispositions conventionnelles moins favorables que celles des lois en vigueur. Quel niveau de négociation retiendront les conseils de prud’hommes ?

En écartant le juge élu des litiges du travail, en professionnalisant cette institution biséculaire, voire en la privatisant, le pouvoir en change les finalités et tarit le dernier accès populaire au droit.

(1) Les plaignants aux prud’hommes ne souhaitent pas donner leur nom, par peur de représailles dans le monde du travail.

(2) Cf. Dominique Lhuillier et Hélène-Yvonne Meynaud (sous la dir. de), « Le travail syndical », *Nouvelle Revue de psychosociologie*, n° 18, Paris, automne 2014.

(3) Rachel Spire, « Agir contre la discrimination syndicale : le droit en pratique », *Le Droit ouvrier*, n° 693, Montreuil, avril 2006.

(4) Laurent Willemez, « Les prud’hommes et la fabrique du droit du travail : contribution à une sociologie des rôles judiciaires », *Sociologie du travail*, n° 54, Paris, 2012.

(5) Lire Martine Bulard, « Déluge de bombes sur le code du travail », *La valise diplomatique*, 19 février 2016, www.monde-diplomatique.fr

* Juge des prud’hommes, sociologue.

FIN DE CYCLE POUR LA SOCIAL-DÉMOCRATIE

Un sentiment d'exaspération traverse les sociétés occidentales. Le crédit des partis traditionnels est entamé ; les promesses d'un avenir meilleur après des années de rigueur sont démenties par la persistance du chômage et par l'approche d'une nouvelle bourrasque économique (*lire l'article de Serge Halimi en première page*). Une vague migratoire, des lois sécuritaires et la peur du terrorisme

complètent le tableau. La réponse des partis de gouvernement classés à gauche hésite entre la réaffirmation des utopies technologiques de la Silicon Valley (*page 18*) et le recours à une « stratégie du choc » qui, au prétexte de libérer l'entreprise et l'individu, s'en prend frontalement au droit du travail. Mais sortir de la nasse imposerait peut-être au contraire de rehausser ses ambitions (*ci-dessous*)...

Pour la république sociale

PAR FRÉDÉRIC LORDON *

C'EST BIEN l'esprit de Lampedusa (1) qui plane sur l'époque : tout changer pour que rien ne change. Et encore, « tout changer »... A peine feindre. A moins, ce qui serait presque pire, qu'ils ne soient sincères : on ne peut pas exclure en effet que les protagonistes de la « primaire à gauche » soient convaincus de produire une innovation politique radicale, alors qu'ils bafouillent la langue morte de la V^e République. Le comble de l'engluement, c'est bien sûr de ne plus être capable de penser au-delà du monde où l'on est englué. Prédentialisation forcenée, partis spectraux, campagnes lunaires, vote utile, voilà la prison mentale que les initiateurs de la « primaire à gauche » prennent pour la Grande Évasion. Et pour conduire à quoi ? La fusion de la contribution sociale généralisée (CSG) et de l'impôt sur le revenu ? un programme en faveur de l'isolation des logements ? une forte déclaration sur la « réorientation de l'Europe » ?

Il est vrai que, comme la pierre du Nord (guérit les rhumatismes et les ongles incarnés) avait besoin pour s'écouler de se rehausser de la mention « Vu à la télé », l'étiquette « Soutenu par *Libération* » signale surtout le rossignol d'une parfaite innocuité, la subversion en peau de lapin bonne à n'estomaker que les éditorialistes, comme si de l'inénarrable trio Joffrin-Goupil-Cohn-Bendit pouvait sortir autre chose qu'un cri d'amour pour le système, qui leur a tant donné et qu'il faut faire durer encore. En tout cas, il ne manque pas de personnel dans le service de réanimation, où la croyance qu'un tube de plus nous tirera d'affaire n'a toujours pas désarmé.

Le cadavre que, contre toute raison, ses propres nécessiteux s'efforcent de prolonger, c'est celui de la « social-démocratie », entrée, en France comme ailleurs dans le monde, dans sa phase de décomposition terminale. Pour avoir une idée du degré d'aveuglement où conduit parfois l'acharnement thérapeutique, il suffit de se figurer qu'aux yeux mêmes de ces infirmiers du désespoir, « toute la gauche » est une catégorie qui s'étend sans problème de Jean-Luc Mélenchon à Emmanuel Macron – mais ce gouvernement ne s'est-il pas encore donné suffisamment de peine pour que nul n'ignore plus qu'il est *de droite*, et que, en bonne logique, une « primaire de gauche » ne saurait concerner aucun de ses membres ni de ses soutiens ?

En politique, les morts-vivants ont pour principe de survie l'inertie propre aux institutions établies et l'ossification des intérêts matériels. Le parti de droite socialiste, vidé de toute substance, ne tient plus que par ses murs – mais jusqu'à quand ? Aiguillonnée par de semblables intérêts, la gauche des boutiques, qui, à chaque occasion électorale, se fait prendre en photo sur le même pas de porte, car il faut bien préserver les droits du fricot – splendides images de Pierre Laurent et Emmanuelle Cosse encadrant Claude Bartolone aux régionales –, n'a même plus le réflexe élémentaire de survie qui lui ferait apercevoir qu'elle est en train de se laisser gagner par la pourriture d'une époque finissante. Il n'y a plus rien à faire de ce champ de ruines, ni des institutions qui en empêchent la liquidation – et pas davantage de la guirlande des « primaires » qui pense faire oublier les gravats en y ajoutant une touche de décoration.

La seule chose dont nous pouvons être sûrs, c'est qu'aucune alternative *réelle* ne peut naître du jeu ordinaire des institutions de la V^e République et des organisations qui y flottent entre deux eaux le ventre à l'air. Cet ordre finissant, il va falloir lui passer sur le corps. Comme l'ont abondamment montré tous les mouvements de place et d'occupation, la réappropriation politique et les parlementarismes actuels sont dans un rapport d'antinomie radicale : la première n'a de chance que par la déposition (2) des seconds, institutions dont il est désormais établi qu'elles sont faites pour que surtout *rien n'arrive* – ce « rien » auquel la « primaire de gauche » est si passionnément vouée.

* Economiste et philosophe. Dernier ouvrage paru : *Imperium. Structures et affects des corps politiques*, La Fabrique, Paris, 2015.

SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGES 18 et 19 : Les démocrates américains envoûtés par la Silicon Valley, par Thomas Frank.

Pour la république sociale, suite de l'article de Frédéric Lordon.

PAGE 20 : Le temps des colères, suite de l'article de Serge Halimi.



YVES VELTER. – « A Practical Solution for Hesitation »
(Une bonne solution quand on hésite), 2014

Le problème des mouvements « destituants », cependant, est qu'ils se condamnent eux-mêmes à l' inanité s'ils ne se résolvent pas à l'idée qu'aux grandes échelles il n'y a de politique qu'instituée, ou réinstituée, y compris de cette institution qu'ils ont d'abord voulu contourner : la représentation. C'est sans doute une ivresse particulière que de rester dans le suspens d'une sorte d'apesanteur politique, c'est-à-dire dans l'illusion d'une politique « horizontale » et affranchie de toute institution, mais si le mouvement ne revient pas sur terre *à sa manière*, c'est l'ordre établi qui se chargera de l'y ramener – et à la sienne. Mais alors, comment sortir de cette contradiction entre l'impossible prolongement du suspens « destituant »... et le fatal retour à l'écurie parlementaire ? Il n'y a qu'une seule réponse, presque logique, à cette question décisive : s'il faut revenir sur terre, c'est pour changer *les formes mêmes* de la politique.

LA FORME de la politique a un nom général : la Constitution. Comment s'organise la délibération et la décision : c'est la Constitution qui le dit. Sauf à croire que délibération et décision peuvent se passer de toute organisation institutionnelle, et sauf à s'en remettre aux formes en place, le chemin de crête pour échapper à l'aporie précédente, le premier temps de la réappropriation, c'est bien la réécriture d'une Constitution, puisqu'elle seule décidera de nos réappropriations ultérieures. Architecture des niveaux de décision, règles de délibération, organisation de la subsidiarité (maximale), modes de désignation des représentants, ampleur de leurs délégations, forme de leur mandat, rotation, révocation, parité, composition sociale des assemblées, etc., toutes ces choses qui déterminent qui fait quoi en politique et qui a voix à quoi sont, par définition, l'affaire de la Constitution.

C'est à ce moment, en général, qu'on objecte à l'exercice constitutionnel son abstraction qui n'embraye sur rien, son étrangeté aux préoccupations concrètes des populations. Et c'est vrai : si elle n'est qu'un Meccano juridique formel coupé de tout, la simagrée constitutionnelle ne mérite pas une minute de peine ; on ne sait que trop comment elle est vouée à finir : en divertissement pour éditorialistes et en consolidation de la capture parlementaire. Mais contre cela le spectacle même de l'époque nous vaccine radicalement. Car il nous donne avec une grande force l'idée de savoir *quoi faire* d'une Constitution – la seule

idée qui donne un sens à l'exercice constitutionnel. Une Constitution cesse en effet d'être un amusement hors-sol de juriste et redevient objet d'intérêt concret pour les citoyens mêmes, du moment où l'on sait à quel projet substantiel de société elle est subordonnée. Mais un tel projet, il nous suffit de contempler notre situation d'aujourd'hui pour en avoir aussitôt le négatif. Précarisation érigée en modèle de société, injustices honteuses, celles faites aux Goodyear, comme hier aux Conti, attaque inouïe contre le code du travail, toutes ces choses n'en disent qu'une : faire plier le salariat, parachever le règne du capital. Et puis là-dessus arrive un film, le *Merci patron !* de François Ruffin, qui, en quelque sorte, ramasse tous ces motifs d'indignation mais les transmute en un gigantesque éclat de rire – c'est qu'à la fin le gros (Bernard Arnault) mord la poussière et les petits sortent en sachant désormais que « c'est possible » (3).

UN FILM fait-il à lui seul un point de bascule ? En tout cas, il se trouve qu'il est là, et qu'une idée qui sort d'un film est toujours cent fois plus puissante que la même qui sort d'un discours général. Il se trouve également qu'au moment particulier où il survient, l'idée d'en faire un point de catalyse n'est pas plus bête qu'autre chose. C'est que tout craque dans la société présente, et que le point de rupture pourrait n'être plus si loin. Or, entre la causalité directe, et directement restituée, qui va de la richesse de Bernard Arnault à la misère des Klur (4), la misérable corruption de hiérarques socialistes passés sans vergogne au service du capital (5), grands médias devenus inoffensifs, *Merci patron !* nous livre synthétiquement le tableau de la décomposition actuelle, nous indiquant par là même ce qu'il faut faire – tout le contraire – et, par suite, le sens à donner à un mouvement de réappropriation constituante. S'il fallait des antidotes au constitutionnalisme intrantistif, à coup sûr en voilà un !

On dira cependant que les Constitutions n'ont à voir qu'avec les règles mêmes de la délibération politique, et qu'elles n'ont pas à préjuger de ses issues. Et c'est en partie vrai également. La tare européenne par excellence n'est-elle pas, par exemple, d'avoir constitutionnalisé les politiques économiques à propos desquelles il n'y a par conséquent... plus rien à délibérer ? On se tromperait cependant si on cédait au formalisme pur pour regarder les Constitutions comme des règles en apesanteur, en surplomb de tout parti pris substantiel. Il n'est pas une Constitution qui ne dissimule dans ses replis une idée très arrêtée de la société qu'elle organise. C'est peu dire que la Constitution de la V^e République a la sienne – la même, en fait, que celle des quatre républiques qui l'ont précédée. Et l'on ne voit pas pourquoi, dans ces conditions, nous nous priverions de dire haut et fort quelle est la nôtre.

Mais alors, quelles sont ces différentes idées, la leur, la nôtre ? L'idée enkystée d'hier, l'idée possible de demain ? La République est un peu cachottière, elle affiche des choses et en dissimule d'autres. Liberté ? Celle du capital. Égalité ? Limitée à l'isoloir. Fraternité ? Le mot creux dont on est sûr qu'il n'engage à rien. Alors quoi vraiment ? Propriété. Le talisman caché de nos républiques successives, toutes déclinaisons d'une même république dont il va falloir donner le vrai nom, non pas la République tout court, mais la république *bourgeoise*, ce talisman caché, donc, c'est le droit des propriétaires des moyens de production. La République, c'est l'armature constitutionnelle de l'empire du capital sur la société.

Car, mis à part la coercition directe du servage, a-t-on vu emprise plus puissante sur l'existence matérielle des gens, donc sur leur existence tout court, que l'emploi salarié comme point de passage obligé de la simple survie, l'emploi dont les propriétaires des moyens de production, précisément, ont le monopole de l'offre, et qu'ils n'accordent qu'à leurs conditions ? Que tous les Klur de la terre soient jetés après avoir été exploités jusqu'à la corde, c'est la conséquence même de cet empire... et de la bénédiction constitutionnelle qui lui donne forme légale.

(Lire la suite pages 18 et 19.)

(1) Dans le roman de Giuseppe Tomasi di Lampedusa *Le Guépard* (1958), un personnage d'extraction noble, confronté à un mouvement révolutionnaire, expose sa stratégie pour préserver les privilèges de sa classe : « *Tout changer pour que rien ne change.* »

(2) Cf. Julien Coupat et Eric Hazan, « Pour un processus destituant : invitation au voyage », *Libération*, Paris, 24 janvier 2016.

(3) Lire « Un film d'action directe », *Le Monde diplomatique*, février 2016.

(4) Serge Klur, ouvrier licencié d'ECCE, filiale du groupe de Bernard Arnault LVMH, est, avec sa femme Jocelyne, le personnage principal de *Merci patron !*.

(5) Le secrétaire général de LVMH, Antoine Jamet, est un ancien responsable socialiste.

Les démocrates américains

Depuis 2008, les inégalités sociales n’ont cessé de se creuser aux Etats-Unis. Car, bien qu’elle se vante d’avoir fait baisser le chômage, l’administration Obama s’est moins préoccupée du sort des travailleurs pauvres que du confort des innovateurs de la Silicon Valley.

PAR THOMAS FRANK *

DANS son discours sur l’état de l’Union de 2011, le président Barack Obama évoquait avec éloquence le fardeau supporté par les travailleurs du pays, ces Américains sans diplôme qui avaient autrefois pu disposer d’un emploi à vie et qui désormais payaient au prix fort la note de la désindustrialisation : villes délabrées, existences en ruine et salaires faméliques.

Logiquement, à ce stade du discours, on aurait attendu de son auteur qu’il détaille ce qu’il comptait entreprendre pour remédier à pareil désastre – lancer un programme d’emplois aidés, par exemple, ou un dispositif contre les délocalisations. Au lieu de quoi le président expliqua aux travailleurs qu’il ne pouvait rien faire pour eux : « *Alors, oui, le monde a changé. La compétition pour l’emploi est une réalité.* » Le sort qu’on leur avait infligé se résumait à cela : une « réalité », c’est-à-dire une chose à laquelle il serait déraisonnable de ne pas se soumettre.

Un peu plus tard dans cette allocution, M. Obama abordait un sujet plus joyeux. La récession était alors techniquement surmontée et le président tenait donc à insister sur le programme économique qui devait marquer la fin de son premier mandat à la Maison Blanche. On l’aurait parié : l’« innovation », voilà ce dont le peuple avait besoin. « *Le premier pas à franchir pour conquérir l’avenir*, annonçait-il en effet, *c’est d’encourager l’innovation américaine.* » Sur ce point, nulle trace chez lui de fatalisme ou de résignation : il s’agissait de subventionner copieusement les entrepreneurs innovants afin de « *multiplier les succès* ». Puisque chacun sait que la capacité à innover est liée aux études, le président appelait les étudiants à se montrer plus ambitieux, et les jeunes en général à redoubler d’efforts pour entrer à l’université. Un mois après ce discours, la Maison Blanche enfonçait le clou : « *La future croissance économique de l’Amérique et notre compétitivité interna-*

* Journaliste. Auteur de *Listen, Liberal or, What Ever Happened to the Party of the People?*, Metropolitan Books, New York, qui paraît aux Etats-Unis en mars 2016 et d’où sont tirés ces extraits.



YVES VELTER. – « Garden of Recognition » (Jardin de reconnaissance), 2013

tionale dépendent de notre capacité à innover, déclarait-elle dans un communiqué. *Pour conquérir l’avenir, nous devons innover, éduquer et construire mieux que le reste du monde* (1). »

DES LIENS MOINS POLÉMIQUES QUE CEUX DU PRÉSIDENT AVEC WALL STREET

La place naguère occupée dans l’imaginaire démocrate par la finance est ainsi peu à peu revenue à la Silicon Valley, une autre industrie « créative » dont les milliards de dollars de profits n’aspiraient qu’à arroser les campagnes électorales. Des changements dans l’entourage du chef de l’Etat ont accompagné cette réorientation. En 2014, M. David Plouffe, architecte de l’éblouissante première campagne présidentielle de M. Obama, mettait ses talents de magicien politique au service de la société Uber. La même année, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jay Carney, quittait son poste pour rejoindre la chaîne Cable News Network (CNN), avant d’entamer une florissante carrière chez Amazon, qui le nomma vice-président chargé des relations avec les médias et les milieux politiques.

Pendant ce temps, à Washington, le président créait une unité fédérale pour optimiser la présence du gouvernement sur Internet grâce aux techniques et aux mercenaires de la Silicon Valley. Une initiative aussitôt présentée comme « *la start-up cachée d’Obama* » par des journalistes spécialisés dans les nouvelles technologies (2). La proximité de l’administration américaine avec la Silicon Valley n’a jamais soulevé de polémiques comparables, même de loin, à celles déclenchées par ses connivences antérieures avec Wall Street. Comme si les mastodontes des nouvelles technologies étaient de dévoués serviteurs de la démocratie, quoi qu’ils puissent faire en réalité. Comme si une aura d’insouciance juvénile nimbait en permanence les interactions entre la Maison Blanche et les maîtres d’Internet.

DANS LE CAMP DES GAGNANTS DU MONDE MODERNE

Aujourd’hui, la prospérité inouïe de la Silicon Valley offre la démonstration ultime du mérite de la classe libérale progressiste. La société postindustrielle a su mettre en valeur les plus instruits, les créateurs, les ingénieurs et les scientifiques ; elle les a couverts de gratifications économiques qui dépassent l’entendement. L’histoire a rendu son verdict en élevant le secteur des nouvelles technologies très au-dessus de tous les autres, et avec lui les démocrates, positionnés depuis belle lurette dans le camp des gagnants du monde moderne.

Quand ils chantent les louanges de ce secteur, arrive fatalement le moment où ils se réfèrent à Google. Dans *L’Audace d’espérer*, paru en 2006, M. Obama raconte avec enthousiasme son pèlerinage au siège de la compagnie lorsqu’il était sénateur (3). Une fois président, il a continué de citer Google dans la moitié de ses discours sur l’état de l’Union. Les employés de l’entreprise se sont hissés sur le podium des trois donateurs les plus généreux de sa campagne de 2012. Et M. Eric Schmidt, ancien président-directeur général (PDG) et actuel président

(1) « A strategy for American innovation. Securing our economic growth and prosperity », Maison Blanche, Washington, DC, février 2011.

(2) John Gertner, « Inside Obama’s stealth startup », 15 juin 2015, www.fastcompany.com

(3) Barack Obama, *L’Audace d’espérer. Une nouvelle conception de la politique américaine*, Presses de la Cité, Paris, 2007.

Pour la république

(Suite de la page 17.)

Que tel soit bien l’ancrage réel de cette république invariante – car sous ce rapport sa numérotation importe peu –, c’est l’histoire qui en administre la preuve la plus formelle en rappelant qu’il n’est pas une contestation sérieuse du droit des propriétaires, c’est-à-dire de l’empire du capital, qui ne se termine au tribunal, en prison ou carrément dans le sang – fraternité... Comme toujours, une institution ne livre sa vérité qu’au moment où elle est portée à ses points limites. C’est alors seulement qu’elle révèle d’un coup ce à quoi elle tient vraiment et la violence dont elle est capable pour le défendre. Le point limite de la république bourgeoise, c’est la propriété.

MAIS la république bourgeoise n’épuise pas la République. Car si l’histoire a amplement montré ce dont la première était capable, elle a aussi laissé entrevoir une autre forme possible pour la seconde : la république sociale, la vraie promesse de la république générale. C’est que la république d’aujourd’hui n’est que la troncature bourgeoise de l’élan révolutionnaire de 1789 – et plus exactement de 1793. La révolution de 1848 n’a pas eu d’autre sens que d’en faire voir les anomalies et les manques, les manquements même : car on ne peut pas prononcer l’égalité des hommes et bénir leur maintien par le capital dans le dernier état de servitude. Qu’est-ce que la république sociale ? C’est la prise au sérieux de l’idée démocratique posée en toute généralité par 1789, mais cantonnée à la sphère politique – et encore, sous quelles formes atrophiées... La république sociale, c’est la démocratie générale, la démocratie partout, et pas seulement comme convocation à voter tous les cinq ans... puis comme invitation à se rendormir aussitôt. L’égalité démocratique, c’est la détestation de l’arbitraire qui soumet un homme aux desiderata souverains d’un autre, par exemple : tu travailleras ici, et puis non, en fait là ; tu feras ce qu’on te dira et comme on te le dira ; il est possible aussi qu’on n’ait plus besoin de toi ; si c’est embêtant pour toi, c’est surtout ton affaire, et pas la nôtre, qui est seulement que tu vides les lieux. Tu nous obéiras pour une simple et bonne raison : c’est que tu vivras dans la peur. Il n’est pas un salarié qui n’ait expérimenté les pouvoirs de la peur. La peur, c’est l’ultime ressort de l’empire propriétaire, celle que quiconque éprouve lorsque ses conditions d’existence mêmes sont livrées à l’offreur d’emploi souverain.

Il n’y a pas de vie collective – et la production en est une partie – sans règles. Comme l’a montré Rousseau, l’autonomie n’est pas l’absence de règles, c’est de suivre les règles qu’on s’est données. Mais qui peut être ce « on » sinon l’ensemble des personnes qui se

soumettent librement à ces règles – librement puisque ce sont les leurs ? Le petit nombre qui, par exemple dans l’entreprise, soumet unilatéralement tous les autres à ses règles, c’est tout ce qu’on veut sauf la démocratie. Mais au fait, comment appelle-t-on un système qui marche non à la délibération mais à l’obéissance et à la peur, sinon « la dictature » ? Un « démocrate » en conviendrait immédiatement, l’observant dans la sphère politique. Mais la chose lui semble ne plus faire aucun problème sitôt passé le seuil du lieu de travail – en réalité, il ne la voit même pas. Comment se peut-il que tous les amis de la république présente, qu’on reconnaît aisément à ce qu’ils ont de la « démocratie » pleine la bouche, puissent tolérer ainsi la négation radicale de toute démocratie dans la vie sociale ? Comment peuvent-ils justifier que, hors la pantomime quinquennale, toute la vie concrète des gens soit demeurée dans une forme maquillée d’Ancien Régime où certains décident et d’autres se soumettent ? Comment le gargarisme démocratique s’arrange-t-il avec le fait que, dans la condition salariale, et une fois ôtées les concessions superficielles (ou les montages frauduleux) du « management participatif » et de l’« autonomie des tâches », les individus, rîvés à des finalités qui ne sont pas les leurs – la valorisation du capital –, sont en réalité dépossédés de toute prise sur leur existence et réduits à attendre dans la passivité le sort que l’empire propriétaire leur fera – car, pour beaucoup, c’est cela désormais la vie salariée : l’attente de « ce qui va tomber » ?

Rendu au dernier degré du désespoir, Serge Klur, le licencié de Bernard Arnault, menace de mettre le feu à sa propre maison. La résolution burlesque orchestrée par *Merci patron !*, qui fait plier Bernard Arnault, qui rétablit Klur dans sa maison et dans l’emploi, va bien au-delà d’elle-même. C’est là toute sa force, d’ailleurs : nous montrant un cas particulier, le film de Ruffin nous fait irrésistiblement venir le projet politique de l’universaliser. Car tout le monde sent bien qu’on ne peut pas s’en tenir à sauver un Klur et puis plus rien. Qu’il ne s’agira pas seulement non plus de rescaper tous les ECCE licenciés. Ce projet politique, c’est qu’il n’y ait plus jamais, qu’il n’y ait plus aucun Klur. Le salarié-jeté, le salarié-courbé, cette créature de l’empire propriétaire, doit disparaître. Mais alors... l’empire propriétaire également ! Et même préalablement.

Dans une république complète, rien ne peut justifier que la propriété financière des moyens de production (puisque, bien sûr, c’est de cette propriété-là seulement qu’il est question) soit un pouvoir – nécessairement dictatorial – sur la vie. Le sens politique de la république sociale, éclairé par le cas Klur, c’est cela : la destitution de l’empire propriétaire, la fin de son arbitraire sur les existences, la démocratie étendue, c’est-à-dire l’autonomie des règles que se donnent les collectifs de production, leur souveraineté politique donc. Disons les choses plus directement encore : ce qu’il appartient à la Constitution d’une république sociale de prononcer, c’est l’abolition de la propriété lucrative – non pas bien sûr par la collec-

tivisation étatiste (dont le bilan historique est suffisamment bien connu...), mais par l’affirmation locale de la propriété d’usage (6), à l’image de tout le mouvement des sociétés coopératives et participatives (SCOP), des entreprises autogérées d’Espagne ou d’Argentine, etc. : les moyens de production n’« appartiennent » qu’à ceux qui s’en servent. Qu’elle s’adonne à l’activité particulière de fournir des biens et services n’empêche pas une collectivité productrice de recevoir, précisément en tant qu’elle est une collectivité, le caractère d’une communauté politique – et d’être autogouvernée en conséquence : démocratiquement.

Alors, résumons-nous : d’un côté la figure universelle des Klur, de l’autre la pathétique comédie de la primaire-de-toute-la-gauche-jusqu’à-Macron. Et la seule voie hors de cette impasse : le mouvement destituant-réinstitution de la république sociale, soit : le peuple s’emparant à nouveau de la chose qui lui appartient, la Constitution, pour en extirper le noyau empoisonné de la propriété et y mettre à la place, cette fois pour de bon, conformément au vœu de 1793, la démocratie, mais la démocratie complète, la démocratie partout. Et puis l’on verra bien qui, parmi les démocrates assermentés, ose venir publiquement contredire le mot d’ordre de cette extension.

Dans cette affaire, il est deux choses au moins qu’on peut tenir pour sûres. Depuis deux siècles, « république » aura été le nom d’emprunt d’une tyrannie : la tyrannie propriétaire. On mettra quiconque aura vu Klur sur le point de cramer sa propre maison au défi de contester le fait. Car en passant, c’est là l’immense force du film de Ruffin : montrer les choses.

REDISONS cependant qu’en cette matière c’est l’histoire qui ajoute la contribution la plus décisive à la qualification des faits. Que restait-il de la démocratie dans les bains de sang de 1848 et de la Commune ? Comme on sait, c’est au nom de la République qu’on massacrait alors – la République, fondée de pouvoir de la tyrannie propriétaire. Mais, comme disait Proust, « le mort saisit le vif », et ce passé républicain n’a pas cessé d’infuser dans notre présent. N’est-ce pas l’ordre républicain qui embastille aujourd’hui les Goodyear, ou traîne en justice les Conti, c’est-à-dire tout ce qui ne veut plus de l’existence courbée, tout ce qui relève la tête ? Quoi d’étonnant, et surtout quoi de plus symptomatique, que des Valls et des Sarkozy se reconnaissent identiquement dans cette République-là ? Que celle-ci n’ait plus pour sujets de discussion obsessionnels que la laïcité, l’école, l’identité nationale ou la sécurité ? La République n’est-elle pas non plus ce régime qui, de Thiers à Valls en passant par Clemenceau et Jules Moch, nous a livré l’engeance dont la dénomination contemporaine est « Parti socialiste » – des républicains... ?

envoûtés par la Silicon Valley

du conseil de surveillance de Google, se taille une place de choix dans les annales du social-libéralisme moderne. Il a par exemple siégé au Transition Economic Advisory Board (TEAB) du président et paradié à la tribune avec lui et ses principaux conseillers économiques trois jours après la victoire électorale de 2008. Durant la campagne de 2012, c'est encore lui qui a conseillé le candidat démocrate sur sa stratégie relative aux données de masse. Et qui a-t-on retrouvé en 2015 à la tête d'une « start-up de technologie politique » conçue pour fournir à la candidate Hillary Clinton le fin du fin en matière de ciblage des électeurs ? M. Schmidt, bien entendu (4). Le 137^e homme le plus riche du monde – selon le classement 2015 de *Forbes* – est le milliardaire préféré du centre gauche américain.

Invité en 2014 au festival des médias interactifs South by Southwest, M. Schmidt s'est offert le luxe de déplorer les inégalités abyssales qui se creusent dans des villes comme San Francisco, où le coût de la vie dépasse de plus en plus les moyens de la majorité de la population. Sans surprise, la solution qu'il a préconisée ne consistait pas à réduire les inégalités, mais à « *créer plus de start-up à croissance rapide* », l'innovation étant le remède exclusif à tous les maux. Chacun, a-t-il martelé, doit s'engager « *en faveur de plus d'éducation, plus d'immigration, plus de formation de capital, plus d'espaces créatifs, plus d'espaces autorisés par la régulation à être dérégulés afin que les start-up puissent effectivement s'épanouir en leur sein et que nous puissions nous en sortir* ».

Quant à M. Plouffe, le mythique ex-directeur de campagne de M. Obama, il se consacre désormais à vendre l'application Uber de la même façon qu'il vendait le champion démocrate : comme une solution à la récession. « *Il y a encore trop de gens qui ne ressentent pas les effets de la reprise économique, trop de gens qui cherchent du travail* », déclama-t-il en 2015 lors d'un discours dans un incubateur d'entreprises à Washington. Puisqu'il permet à tout un chacun de gagner sa croûte au volant de sa voiture, Uber « *apporte un avantage toujours plus important face au défi de la stagnation salariale et du sous-emploi* » (5).

L'UN DES PIRES MODÈLES D'EXPLOITATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Or nombre d'innovations entrepreneuriales unanimement célébrées ne sont en réalité que des instruments conçus pour contourner les règles économiques et sociales de nos sociétés. Uber en fournit l'exemple le plus évident : la majeure partie de ses gains proviennent non pas de son savoir-faire en matière de location de véhicules avec chauffeur, mais de la manière dont il échappe à la réglementation locale et nationale appliquée à l'industrie des taxis, notamment en matière de sécurité et d'assurances. Et, de même qu'Airbnb autorise prestataires et clients à ignorer les lois auxquelles est soumise l'hôtellerie conven-

tionnelle, Amazon permet à la plupart de ses consommateurs de se soustraire aux taxes sur la valeur ajoutée. Le géant de la vente en ligne a par ailleurs exploité sa position dominante sur le marché du livre aux Etats-Unis pour dicter ses conditions aux éditeurs et infliger des représailles à ceux qui refusaient de se plier à ses règles. L'irréprochable Google agit de manière identique avec les annonceurs. Cela lui a valu en 2012 une enquête de la Commission fédérale du commerce (Federal Trade Commission, FTC), qui a estimé que ses pratiques portaient un « *préjudice réel aux consommateurs et à l'innovation sur le marché de la recherche et de la publicité en ligne* ». A ce jour, pourtant, ni Amazon ni Google n'ont eu à payer la moindre amende.

Autre grande pourvoyeuse de boniments sur l'innovation, l'industrie pharmaceutique propose une variation sur ce même thème. Elle ne cesse en effet de revendiquer son droit d'exercer tous les pouvoirs qui lui chantent pour écouler ses produits, faute de quoi, argue-t-elle, elle ne sera plus en mesure d'innover. Pas d'innovation sans monopole ; lui disputer la plus infime de ses prérogatives l'obligerait à fermer ses usines.

Insolite appellation que celle choisie par Amazon pour désigner son stock d'emplois précaires occasionnels : le « Turc mécanique » (6). Lorsqu'une tâche ne peut être effectuée par des ordinateurs, on la confie à une armée de réservistes payés des clopinettes. On ne saurait rêver meilleure initiation à l'« économie du partage », ainsi appelée parce que le travailleur utilise sa propre voiture, son propre logement ou son propre ordinateur, au grand bénéfice de l'employeur (7). Cette économie a fourni l'une des sources d'emplois les plus fastueuses des années Obama. Le succès de la formule tient à la facilité avec laquelle n'importe qui peut s'enregistrer auprès d'une compagnie de prétendu « partage » et se rendre corvéable à merci, à la façon d'un intérimaire, un simple logiciel assurant la mise en relation avec le client et l'employeur. Cela rend toute l'affaire aussi numérique, innovante et profitable que possible. Sous tous ses autres aspects, cependant, elle relève d'un modèle d'exploitation de la main-d'œuvre parmi les plus nocifs et asymétriques de ces dernières décennies. Dans le cas d'Uber, les coûts et les risques associés à cette activité – obligation de souscrire une assurance, de posséder un véhicule, d'envisager l'éventualité d'un arrêt-maladie ou la perspective de la retraite, etc. – sont tous à la charge du travailleur, tandis que l'« innovateur » californien qui a conçu le logiciel prélève la part du lion sur les gains ainsi dégagés. C'est le chacun pour soi érigé au rang de stratégie nationale pour l'emploi.

Le PDG d'une compagnie de financement participatif baptisée Crowd Flower expose en ces termes la recette miracle : « *Avant Internet, il aurait été difficile de trouver quelqu'un qui bosserait pour vous pendant dix minutes, puis de le virer au terme de ces dix minutes. Mais, grâce à la technologie, vous pouvez réellement trouver cette personne, lui verser une petite somme et ensuite vous en débarrasser quand vous n'en avez plus besoin* » (8). On ne s'étonnera pas que le

PDG qui a prononcé ces paroles – un jeune gentleman du nom de Lukas Biewald – soit un donateur de M. Obama.

Si aucune des innovations évoquées ci-dessus n'est particulièrement digne d'éloges, il convient d'ajouter qu'aucune non plus n'était inévitable. Le gouvernement aurait pu facilement prévenir, ou du moins atténuer, la façon dont chacune d'entre elles a évolué. Tout s'est fait avec l'accord du pouvoir politique fédéral ou des Etats, voire en leur sein même. Et quand le ministère de la justice a découvert en 2010 un plan concerté visant à limiter les salaires des travailleurs des nouvelles technologies, il a réagi à peu près de la même façon qu'en 2008 face aux banquiers « trop gros pour être jetés en prison » : il a engagé des poursuites au civil, avant d'arracher aux sociétés concernées... la promesse de ne pas recommencer dans un délai de cinq ans (9).

CES INDUSTRIES SONT L'AVENIR, C'EST-À-DIRE CE AVEC QUOI ON NE SE FÂCHE PAS

Pour nombre de démocrates, pas question en effet de contrarier les « innovateurs ». Ne dirigent-ils pas des industries propres et vertueuses, des industries du savoir, de surcroît installées pour la plupart dans des Etats acquis à la cause du parti ? Ces entrepreneurs représentent la classe cultivée, la classe créative. Ils sont l'avenir, c'est-à-dire ce avec quoi on ne se fâche pas.

Comme le fait remarquer l'ancien ministre du travail Robert Reich, ces évolutions forment « *le point culminant d'un processus lancé il y a trente ans, quand les grandes entreprises ont commencé à transformer les salariés à plein temps en travailleurs intérimaires, en sous-traitants, en indépendants et en consultants* » (10). Elles relèvent de l'atavisme et non de l'innovation. Elles n'ont pas renversé la tendance des dernières décennies : elles l'ont accélérée.

THOMAS FRANK.

(4) « Hillary Clinton leans on Eric Schmidt's startup for campaign technology », Quartz, 16 octobre 2015, www.qz.com

(5) Discours devant le DC Tech Incubator 1776, Washington, DC, 3 novembre 2015.

(6) Lire Pierre Lazuly, « Télétravail à prix bradés sur Internet », *Le Monde diplomatique*, août 2006.

(7) Lire Evgeny Morozov, « De l'utopie numérique au choc social » et « Résister à l'ubérisation du monde », *Le Monde diplomatique*, respectivement août 2014 et septembre 2015.

(8) Cité dans Moshe Z. Marvit, « How crowdworkers became the ghosts in the digital machine », *The Nation*, New York, 5 février 2014.

(9) « Justice Department requires six high tech companies to stop entering into anticompetitive employee solicitation agreements », ministère de la justice, Washington, DC, 24 septembre 2010.

(10) Robert Reich, « The share-the-scrap economy », 2 février 2015, http://robertreich.org

sociale

L'autre chose à tenir pour certaine est que, si une destitution ne débouchant sur aucune réinstitution est un coup pour rien, une réinstitution sans destitution est un rêve de singe. Il n'y a plus qu'à raisonner avec méthode : par définition, on ne destitue pas en restant... dans les institutions – ou en leur demandant poliment de bien vouloir s'autodissoudre. Ça se passera donc autrement et ailleurs. Où ? Logiquement, dans le seul espace restant : l'espace public. Le premier lieu d'un mouvement constituant, c'est la rue, les places. Et son premier geste, c'est de s'assembler.

C'EST PENDANT, on ne se rassemble pas par décret. La chose se fait ou elle ne se fait pas. On sait toutefois qu'un mouvement de transformation n'admet la colère que comme comburant : le vrai carburant, c'est l'espoir. Mais précisément, ne nous trouvons-nous pas dans une situation chimiquement favorable, où nous avons les deux produits sous la main ? On conviendra que ce ne sont pas les barils de colère qui manquent. Il suffirait d'ailleurs de les mettre ensemble pour que leur potentiel détonant devienne aussitôt manifeste. C'est que l'injustice est partout : Goodyear, Conti, Air France, donc, mais aussi « faucheurs de chaises », lanceurs d'alerte LuxLeaks, professeur d'université coupable d'avoir rappelé (parodiquement) de quelle manière l'actuel premier ministre parle (sérieusement) des « *white* » et des « *blancos* » : tous entraînés devant la « justice républicaine ».

L'indignation, le comburant. Le carburant, l'espoir. L'espoir commence quand on sait ce qu'on veut. Mais ce que nous voulons, nous le savons confusément depuis longtemps en fait. Nous en avions simplement égaré l'idée claire, et jusqu'au mot, alors qu'ils étaient là, dans les plis de l'histoire, en attente d'être retrouvés. La république sociale, c'est la démocratie totale. C'est surtout le vrai, l'unique lieu de la gauche, qui ne sait plus ce qu'elle est lorsqu'elle le perd de vue, et à qui un républicain peut alors logiquement promettre la mort prochaine (7). En passant, il faudrait demander à la « primaire à gauche » si elle a seulement... une définition de la gauche – et il y aurait sans doute de quoi rire longtemps. Or ce qu'est la gauche, c'est l'idée même de république sociale qui le dit : la démocratie à instaurer partout où elle n'est pas encore, et donc à imposer à l'empire propriétaire.

Beaucoup d'initiatives « à gauche » cherchent à tâtonner des solutions et pensent en avoir trouvé une dans la substitution du clivage « eux/nous » au clivage « droite/gauche ». C'est une parfaite erreur. Tous ceux qui, Podemos en tête, pensent s'en tirer ainsi, par exemple en se contentant de dire que « eux » c'est « la caste » et « nous » « le peuple », se perdront, et l'idée de gauche avec eux. Mais tout change au moment où l'on restitue

« Encourager l'initiative »

Publié par Jonathan Coe en 2004, *Le Cercle fermé se déroule dans le Royaume-Uni de M. Anthony Blair. Il remet en scène les personnages de Bienvenue au club* (2001). Vingt ans ont passé et leurs idéaux de jeunesse se sont évanouis. Dans cet extrait, l'un d'entre eux, Doug, devenu journaliste influent, discute avec ses collègues des menaces de fermeture pesant sur l'usine Rover de Longbridge et d'une éventuelle reprise.

Silence gêné, quelques gloussements timides.

– Il y a une offre concurrente, fit remarquer Doug d'une voix calme.

Le rédacteur en chef se tourna vers lui.

– Je te demande pardon ?

– C'est pas encore dans la poche. Il y a une offre concurrente.

Feignant la surprise, le rédacteur demanda :

– Tu étais au courant, James ? T'as bien dû en entendre parler, si la nouvelle est parvenue jusqu'à notre correspondant au pays des belles-lettres.

– Oui, reconnut James, il y a un groupe d'entrepreneurs locaux qui se sont baptisés le Phoenix Consortium. Ils croient pouvoir sauver l'entreprise et maintenir une production de masse. Des poids lourds, d'ailleurs. Avec à leur tête John Towers, l'ancien directeur général de Rover.

– Alors il faut les prendre au sérieux ?

James secoua la tête.

– Ça risque pas d'arriver. Ils n'ont pas eu assez de temps pour préparer leur offre, ils n'ont pas eu accès aux livres de comptes de BMW. Et surtout, ils n'ont sans doute pas assez d'argent.

– Stephen Byers les soutient, intervint Doug.

De nouveau le rédacteur pivota.



YVES VELTER. – « To Stay Motionless in a Cloud of Hesitation » (Rester immobile dans un nuage d'hésitation), 2015

– Pardon ?

– Le secrétaire d'Etat au commerce et à l'industrie les soutient, si on en croit la rumeur.

– C'est vrai, concéda James. Mais Blair a bien fait comprendre qu'il ne fallait pas compter sur leur aide.

Il consulta ses notes.

– Lundi 3 avril, je cite : « Si par le passé les gouvernements des deux bords ont été tentés de "sauver" une entreprise en difficulté, notre rôle nous paraît aujourd'hui d'aider à armer les personnes et les entreprises pour la nouvelle économie, d'encourager l'innovation et l'initiative, d'améliorer l'éducation et la formation et d'élargir l'accès aux nouvelles technologies. »

– Bref, les conneries néotravailleuses habituelles, grommela le rédacteur. Ce qui en d'autres termes signifie : « Allez vous faire foutre, vous n'aurez pas un sou. » Bien. Donc c'est Alchemy qui va emporter le morceau, et cette semaine on publie un portrait de leur patron.

Jonathan Coe, *Le Cercle fermé*, Gallimard, Paris, 2006.

au clivage son sens véritable : « eux », ce sont tous les fondés de pouvoir de l'ordre propriétaire ; et « nous », c'est le grand nombre de ceux qui, condamnés à y vivre, doivent en souffrir la servitude.

Tout cela mis ensemble, il se pourrait, comme on dit au jeu de cartes, que nous ayons une *main* : un clivage « eux/nous » aux toniques propriétés, mais dont le contenu, reformulé autour du conflit propriétaire, revitalise l'idée de gauche au lieu de l'évacuer ; la république, dont le mot est parfaitement accoutumé, mais sociale, et par là réinscrite dans une histoire politique longue ; la démocratie, enfin, ce signifiant incontestable, dont par conséquent nul ne peut refuser la pleine extension.

Et pourtant il ne faut pas imaginer que tout cela nous sera donné de bonne grâce. Comme tout ce qui s'est jusqu'ici opposé à la souveraineté propriétaire, et a fortiori comme tout ce qui se proposerait d'y mettre un terme pour de bon, la république sociale et la démocratie totale ne seront offertes qu'à une conquête de haute lutte.

FRÉDÉRIC LONDON.

(6) Cf. Bernard Friot, *Emanciper le travail*, La Dispute, Paris, 2014.

(7) Manuel Valls, « La gauche peut mourir », *L'Obs*, Paris, 14 juin 2014.

Le temps des colères

(Suite de la première page.)

Décidément, les sociaux-libéraux n’ont pas de chance. A l’été 2015, avec le concours de M^{me} Angela Merkel, ils avaient soumis les dirigeants grecs de Syriza à un tir de barrage afin de les contraindre à rallier leur camp. Ils pensaient ainsi avoir liquidé toute opposition sur leur flanc gauche. Mais, coup sur coup, émergent MM. Jeremy Corbyn – au Royaume-Uni – et Bernie Sanders – aux Etats-Unis. Mobilisant une fraction appréciable de la jeunesse de leurs pays, ils réhabilitent à la fois le combat politique et certaines des aspirations anticapitalistes que la «troisième voie» avait espéré enterrer.

A cette déception s’en ajoute une autre. Jamais les sociaux-libéraux n’avaient capitulé aussi totalement, aussi irrévocablement, devant les desiderata du patronat, avec l’illusion d’en obtenir en retour la création de quelques emplois et un nouveau bail sur le pouvoir. Echec, là encore : le patronat empoche et la conjoncture se dégrade. Pis, alors que l’économie et la finance mondiales calent à nouveau, les principaux dogmes néolibéraux, adoptés depuis trente ans par les sociaux-libéraux européens, viennent d’être invalidés par leurs architectes intellectuels d’autrefois.

La chose s’étant faite à bas bruit, la droite, la gauche libérale et les grands médias peuvent feindre de n’avoir rien remarqué et continuer à suivre l’étoile du Berger qui guide leurs pas chaque fois que tout autour d’eux se délingue : à crise du marché, remèdes de marché (1). Toutefois, l’inefficacité de leurs talismans habituels – baisse des impôts et des cotisations sociales, précarité plus grande, extension du libre-échange – est devenue patente. Et la démystification d’éléments centraux de ce credo a désormais recruté des ennemis de l’intérieur.

Affaiblir les syndicats, démanteler le code du travail devaient libérer l’esprit d’entreprise et permettre la flexibilité. Deux économistes du Fonds monétaire international (FMI) ont récemment admis que le résultat de cette politique – longtemps défendue par le FMI – a surtout été de creuser les inégalités (2). Voilà qui est tout de même gênant au moment où la question d’un apartheid social occupe les esprits au point que les dirigeants occidentaux font mine périodiquement de s’en préoccuper.

LE DÉSIR D’EN DÉCOUDRE AVEC UNE « GAUCHE » QUI A CAPITULÉ SUR À PEU PRÈS TOUT

L’inégalité, ce n’est pas un mal, rétorquent néanmoins certains libéraux pour qui la « dispersion des revenus » encourage l’initiative, l’innovation, le risque, le risque. « *Les jeunes Français doivent avoir envie de devenir milliardaires* », a lancé un jour le ministre de l’économie français, M. Emmanuel Macron, reprenant ainsi à son compte la vieille antienne reaganienne d’une « *marée montante qui soulève tous les bateaux* ». Sans trop s’éloigner des métaphores nautiques, on appelle aussi ce postulat la « théorie du ruissellement ».

Eh bien, pas de chance là non plus. L’an dernier, l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a calculé que l’enrichissement des plus riches (un groupe qui compte au moins autant d’intermédiaires parasites que de « patrons entrepreneurs ») avait compromis « *la croissance économique à long terme* » là où, au contraire, une amélioration des revenus des plus pauvres l’aurait accélérée (3).

Enfin, avaient recommandé Ronald Reagan puis François Mitterrand, il fallait réduire les impôts pour relancer l’économie (4). Revendiquée solennellement par M. Hollande lors de sa conférence de presse du 13 novembre 2012, cette « politique de l’offre » devait par surcroît favoriser le rétablissement des comptes publics. Las, l’hebdomadaire britannique *The Economist*, bible du libéralisme mondial, vient de concéder, un peu piteux tout de même, que « *les prévisions selon lesquelles la réduction des impôts générerait assez de croissance pour être autofinancée semblent un peu irresponsables aujourd’hui* (5) ». Trente ans de matraquage néolibéral flanqués par terre...

Rien de tout cela, on le devine, ne dissuade les candidats de droite aux prochaines élections de doubler la mise. Pourquoi s’en priveraient-ils, en France, dès lors que M. Hollande ne cesse lui aussi de gaver les chefs d’entreprise de friandises ? Et puis, quand le destin électoral d’un président de la République et de son parti semble scellé, cela encourage la franchise, aiguise les appétits. M. Nicolas Sarkozy envisage par conséquent un « *contre-choc fiscal* » qui comprendrait à la fois une baisse de 10 % de l’impôt sur le revenu et l’élimination de celui sur la fortune (ISF). MM. François Fillon et Alain Juppé endossent cette dernière proposition, tout comme celle d’une baisse massive des dépenses publiques, en dépit d’un chômage extrêmement élevé, de besoins d’équipement criants (40 % des voies et 30 % des aiguillages du réseau de transport d’Ile-de-France ont plus de trente ans) et de taux d’intérêt proches de zéro. Pour atteindre leur objectif, ils suggèrent de supprimer des emplois de fonctionnaires, de réduire les allocations versées aux chômeurs et de ne plus rembourser certaines dépenses médicales des étrangers. En somme, au diable les repentances des officines néolibérales quand elles ne correspondent pas à l’intérêt des privilégiés et aux « recettes » auxquelles le social-libéralisme lui-même s’est rallié.

Le refus des préconisations hérétiques devient d’autant plus impératif que la malédiction des experts frappe également le cœur du système, le point de convergence extrême entre libéraux de droite et de gauche : l’idéologie du libre-échange. Il était dit que les pertes d’emplois liées au commerce international dans un secteur seraient compensées par l’émergence (ou la croissance) d’autres activités plus productives. Or même ce principe fondateur du libéralisme économique (la théorie des avantages comparatifs et de la spécialisation internationale) vacille à son tour (*lire l’article de Pierre Rimbert page 2*). La concurrence des produits chinois sur le marché américain aurait ainsi entraîné la perte de deux millions et demi d’emplois aux Etats-Unis.

M. Sanders se juge donc d’autant plus fondé à condamner à la fois l’Accord de libre-échange nord-américain (Alena), ratifié en 1993 et défendu successivement par les présidents Clinton et George W. Bush, et le partenariat transpacifique (PTP ou TPP en anglais), signé le 4 février dernier par le président Barack Obama avec l’aval de la plupart des élus républicains du Congrès. Imaginant peut-être que les



YVES VELTER. – « Gaze of Hesitation » (Regard d’hésitation), 2013

Américains avaient déjà oublié les promesses mensongères de l’Alena, le secrétaire d’Etat John Kerry vient néanmoins de prétendre que le TPP créerait aux Etats-Unis 650 000 emplois (6).

Or, sur le front de la conjoncture mondiale, le ciel se couvre, ce qui est rarement prometteur pour les dirigeants en place. En 2007-2008, la chute des banques s’expliquait par l’effondrement de leurs actifs immobiliers ; aujourd’hui, leur surexposition au secteur pétrolier les menace des mêmes désagréments. Et, avec elles, bien des pays que ces banques continuent de tenir en otage.

Car, n’en déplaise à ceux qui ont cru M. Hollande en 2012, le « monde de la finance » n’a jamais trouvé de « véritable adversaire » au sommet de l’Etat, mais plutôt des hommes empressés à le servir. Nul besoin en effet que la droite soit au pouvoir pour que ceux-ci contrôlent les ministères-clés (M. Macron). Des banques ou des fonds spéculatifs recrutent par ailleurs d’anciens dirigeants socialistes dans leurs conseils d’administration (MM. Blair, Schröder, Strauss-Kahn), sans négliger pour autant de financer les campagnes de candidats démocrates. Comme celle de M^{me} Hillary Clinton en ce moment.

Que signifient ces impostures politiques, cet acharnement dans l’erreur ? Et qu’annoncent-ils ? Que le social-libéralisme a épuisé la force que lui confèrait son alliance avec les classes dirigeantes. Plus puissantes que jamais, celles-ci ont moins besoin d’intermédiaires pour imposer leurs intérêts. Simultanément, les connivences entre anciens socialistes et nouveaux riches se remarquent davantage, irritent les populations qui en subissent les conséquences, et se paient. M^{me} Clinton a défendu l’abolition par son mari de la frontière entre activités bancaire et spéculative, une décision qui a contribué à la crise financière de 2007-2008 (7). Elle était donc moins souriante que d’habitude lorsque M. Sanders lui a lancé : « *Quand des enfants sont pris avec de la marijuana, ils sont fichés par la police. Mais quand un cadre supérieur de Wall Street détruit l’économie, rien ne lui arrive. C’est ça le pouvoir, c’est ça la corruption, et c’est ça qui doit changer aux Etats-Unis ! Trois de nos quatre principales banques sont aujourd’hui plus puissantes que quand nous les avons secourues, parce qu’elles étaient déjà, trop grosses pour faire faillite* (too big to fail). *Il faut les briser ! Elles sont économiquement trop puissantes, elles sont politiquement trop puissantes* (8). » On comprend qu’au lendemain des primaires du New Hampshire, remportées par M. Sanders et M. Donald Trump, un analyste financier se soit inquiété : « *Après ce qui s’est passé hier soir, les investisseurs ne peuvent plus exclure l’hypothèse d’une issue électorale extrême qui entraînerait des risques majeurs pour le marché boursier* (9). »

Un candidat démocrate qui entend « briser les banques », un candidat républicain qui menace la Chine et le Mexique d’une guerre commerciale : voilà qui doit en effet sembler bien « extrême » aux Etats-Unis. A croire que, instruite par sa propre expérience des délocalisations industrielles, de la baisse du pouvoir d’achat, du coût croissant des études supérieures, une partie importante de la population américaine opère brutalement la vidange de trente ans de pédagogie de la mondialisation. En compagnie de millions de jeunes qui n’ont pas subi le bourrage de crâne de la guerre froide, elle manifeste son enthousiasme pour un candidat qui pourfend la « classe des milliardaires », jure de dynamiter le mode de financement des campagnes politiques et même... se proclame socialiste (10) !

Cette impatience, ce désir d’en découder avec une « gauche » qui a capitulé sur à peu près tout se retrouvent en Europe. En Espagne, le Parti socialiste, discrédité par ses baronnies locales et par les scandales de corruption, vient d’enregistrer le plus mauvais résultat de son histoire pendant que les contestataires de Podemos déboulaient sur la scène sociale et politique. Quand le bipartisme est détruit, le jeu s’ouvre. A Madrid, Barcelone, Saragosse, des municipalités débordant d’imagination s’opposent aux expulsions, s’en prennent aux banques, remunicipalisent leurs services, engagent un audit de la dette.

La déroute électorale des travaillistes britanniques en mai dernier ne s’est pas davantage accompagnée, comme c’était l’usage en pareil cas, d’un coup de barre à droite. Le blairisme a au contraire été répudié par des militants dont le nombre a doublé et dont les effectifs égalent à présent ceux de tous les autres partis réunis. L’élection de M. Corbyn a ainsi démontré le désir de préserver l’identité travailliste d’une formation qui s’en était presque totalement détachée (11). Comme M. Sanders, le nouveau dirigeant du Labour congédie les artifices de la communication en s’exprimant longuement lors de meetings à l’ancienne, sans redouter de fustiger les grands médias qui le haïssent. Nul ne met en doute sa sincérité lorsqu’il détaille ses idées, sa philosophie, plus soucieux d’infléchir radicalement les termes du débat politique dans son pays que de gagner les prochaines élections à tout prix.

« *Aujourd’hui, se réjouit M. Jean-Claude Trichet, ancien gouverneur de la Banque de France puis de la Banque centrale européenne, nous avons un quasi-consensus au sein des grandes sensibilités politiques de gouvernement sur au moins trois points : nos dépenses publiques doivent diminuer, notre économie a encore beaucoup trop de rigidités et nous ne sommes pas assez compétitifs* (12). » Si le « quasi-consensus » des dirigeants crève les yeux, ses résultats aussi. M. Trichet est assurément incapable de les comprendre, mais ceux qui se cabrent sont de plus en plus nombreux. Rien ne leur sera concédé. Ainsi, après avoir soumis la Grèce, l’Union européenne cible à présent le Portugal. « *A la tête d’une fragile coalition, relève Le Figaro, António Costa, le chef du gouvernement socialiste, a promis à son allié communiste et aux Portugais, épuisés par des années de récession, de desserrer l’étau de l’austérité. Sauf que les garants bruxellois du pacte de stabilité ne l’entendent pas de cette oreille. Sous la pression européenne, surtout du gendarme allemand, et des marchés, le gouvernement portugais a dû revoir sa copie* (13). »

En revanche, lorsque le gouvernement conservateur de M. David Cameron a exigé que ses « partenaires européens » protègent les intérêts de la City des effets de la monnaie unique et que Londres soit autorisé à réduire les aides sociales dues aux travailleurs migrants membres de l’Union, la « copie » britannique n’a pas dû être revue. Et les sociaux-démocrates du Vieux Continent, M. Hollande en tête, ont entériné cette « préférence nationale », ces transgressions des règles communes. Depuis plus de trente ans, tous proclament pourtant que « la priorité, c’est l’Europe sociale » (14)...

AGIR PLUTÔT QUE SUBIR, S’ÉBRANLER PLUTÔT QU’ATTENDRE

Entre de tels gouvernants et la gauche, le divorce est consommé. Il s’observe dans les urnes, il s’observe dans la rue. Le statu quo et ses hommes sont rejetés, leur assise politique se réduit. La certitude que ce système est devenu irréformable, que les inégalités ne peuvent que s’y creuser, que les crises ne lui apprendront rien, infuse désormais dans la société. Et l’amoncellement de reniements qui marque dans presque tous les domaines la fin de mandat du président français en acquiert presque une valeur pédagogique. Car chacun imagine déjà le sentiment de désespoir qui glacerait le pays au lendemain d’une éventuelle réélection de M. Hollande, ou d’une revanche de M. Sarkozy.

Dans une telle configuration d’ensemble, la prise de risque devient tentante, à moins d’en réserver l’initiative et l’avantage à la droite extrême. Le terrorisme et la guerre maintiennent un semblant de cohésion nationale, mais le déclassement social et le rétrécissement de l’avenir ne feront pas durablement bon ménage avec la stabilité politique. C’est tout cela qu’expriment à leur manière les nouvelles figures de la contestation. Leur pas est assuré, leur destination incertaine. Mais les points de bascule historique ne constituent-ils pas précisément ces moments où il faut agir plutôt que subir, s’ébranler plutôt qu’attendre ?

SERGE HALIMI.

(1) Lire « Le naufrage des dogmes libéraux » et « A crise du marché, remèdes de marché », *Le Monde diplomatique*, respectivement octobre 1998 et septembre 2002.

(2) Cf. Florence Jaumotte et Carolina Osorio Buitron, « Le pouvoir et le peuple », *Finances & Développement*, Washington, DC, mars 2015.

(3) « Tous concernés. Pourquoi moins d’inégalités profite à tous », OCDE, Paris, 21 mai 2015.

(4) François Mitterrand, le 15 septembre 1983 : « *Trop d’impôts, pas d’impôts. On asphyxie l’économie, on limite la production, on limite les énergies. Je veux absolument qu’on amorce la décrue.* »

(5) « Be serious », *The Economist*, Londres, 2 janvier 2016.

(6) Lire Lori M. Wallach, « Mirages du libre-échange. Retour sur les promesses de l’Alena », *Le Monde diplomatique*, juin 2015.

(7) Lire « Le gouvernement des banques », *Le Monde diplomatique*, juin 2010.

(8) Débat télévisé du New Hampshire, 4 février 2016.

(9) *The Wall Street Journal*, New York, 16 février 2016.

(10) Lire Bhaskar Sunkara, « Un socialiste à l’assaut de la Maison Blanche », *Le Monde diplomatique*, janvier 2016.

(11) Lire Alex Nunns, « Jeremy Corbyn, l’homme à abattre », *Le Monde diplomatique*, octobre 2015.

(12) *Le Journal du dimanche*, Paris, 14 février 2016.

(13) *Le Figaro*, Paris, 15 février 2016.

(14) Pour un rappel très efficace des proclamations sur ce thème, cf. « 35 ans de promesses d’Europe sociale en bref », Youtube.com, 15 mai 2014.

NIETZSCHE CONTRE FOUCAULT

La vérité en question

On a pu dire à propos de Michel Foucault que son principal mérite était de nous avoir enfin débarrassés de l'idée même de vérité. En s'appuyant sur la lecture des premiers écrits de Nietzsche, il a établi qu'elle ne reposerait que sur une distinction entre le vrai et le faux toujours à déconstruire – d'autant plus que cette opposition serait au service de l'ordre en place. La vérité serait-elle donc une variable culturelle ?

PAR JACQUES BOUVERESSE *

SUR ce que pourraient être, à ses yeux, les mobiles et les buts réels qui se dissimulent derrière la recherche supposée de la vérité, Michel Foucault a donné une idée très claire de la façon dont il se représentait la situation dans sa première année de cours au Collège de France : « *Il s'agirait de savoir si la volonté de vérité n'exerce pas, par rapport au discours, un rôle d'exclusion analogue à celui que peut jouer l'opposition de la folie et de la raison, ou le système des interdits. Autrement dit, il s'agirait de savoir si la volonté de vérité n'est pas aussi profondément historique que n'importe quel autre système d'exclusion ; si elle n'est pas arbitraire comme eux en sa racine ; si elle n'est pas modifiable comme eux au cours de l'histoire* (1). » Dans une démarche comme celle de Foucault, la grande découverte, due pour l'essentiel à Nietzsche, consiste justement en ce que l'utilisation de la distinction vrai-faux serait elle-même le résultat d'une sorte de violence originaire commise envers la réalité, que la « falsifie » de façon essentielle : « *Si la connaissance se donne comme connaissance de la vérité, c'est qu'elle produit la vérité par*

le jeu d'une falsification première et toujours reconduite qui pose la distinction du vrai et du faux (2). »

Un partisan d'une théorie réaliste de la vérité dirait sans doute que l'opposition du vrai et du faux dans le langage est liée intrinsèquement à la prétention qu'a le langage de représenter la réalité. Avant que nous n'intervenions de façon quelconque, la réalité a déjà réparti, indépendamment de nous, les faits en ceux qui sont réalisés et ceux qui ne le sont pas. Aristote dit dans une formule fameuse : « *Ce n'est pas parce que nous pensons d'une manière vraie que tu es blanc, que tu es blanc ; mais c'est parce que tu es blanc, qu'en disant que tu l'es, nous sommes dans la vérité* (3). » On ne voit pas très bien, si on suit Foucault, où on pourrait chercher et trouver encore une raison qui empêche de dire, au contraire, que c'est seulement parce que nous disons que tu es blanc et disons de cette assertion qu'elle est vraie que tu es blanc : il y a du vrai parce qu'il y a ce que nous appelons le « dire-vrai » ; et il vaudrait mieux renoncer à considérer qu'il y a du dire-vrai parce qu'il y a une vérité à dire.

Un « rôle d'exclusion » ?

LE RÉALISME demande que l'on distingue clairement entre les moyens et les procédures dont nous disposons à un moment donné pour décider si une proposition est vraie ou fausse, lesquels sont historiquement déterminés, contingents, modifiables, imparfaits et faillibles, et la vérité ou la fausseté de la proposition, qui peut très bien être déterminée sans que nous y soyons pour quelque chose. Mais ce n'est évidemment pas ainsi que Foucault voit les choses. Pour lui, ce qu'on appelle la vérité n'est pas une chose qui résulte d'une confrontation entre le langage et la réalité, mais plutôt, selon une expression qui a fait fortune, un effet du discours lui-même. Il pense que nous sommes obligés de choisir entre deux possibilités qui s'excluent : ou bien la croyance naïve et idéaliste à un sujet de la vérité, conçu sur le modèle qu'en construit la philosophie traditionnelle, et à l'idée que la vérité est essentiellement le produit d'un désir de la vérité elle-même par lequel ce sujet est inspiré et animé ; ou bien l'acceptation de ce dont cette idée constitue justement la dénégation, à savoir la réalité du discours, de ses conditions et de ses lois de production, qui, lorsqu'on la prend au sérieux, fait apparaître la volonté de vérité qui y est à l'œuvre comme ce qu'elle est réellement, à savoir « *une prodigieuse machine à exclure* ». Je ne vois personnellement aucune raison de croire que nous sommes nécessairement enfermés dans une alternative de ce genre, et je pense que les deux options doivent être pareillement rejetées.

Le point de vue réaliste implique que ce qui fait de la vérité une vérité est aussi ce qui fait que la vérité ne peut pas être l'« effet » de quoi que ce soit, et surtout pas du discours. Il peut certes y avoir une histoire de la croyance ou de la connaissance de la vérité, mais sûrement pas de la production de la vérité et pour finir de la vérité elle-même. Et il peut aussi, bien entendu, y avoir une politique de la recherche et de l'utilisation de la vérité, mais sûrement pas ce que Foucault appelle une « politique de la vérité », une expression à laquelle j'ai toujours été, je l'avoue, incapable de donner un sens quelconque. Il ne serait sans doute pas difficile de montrer que la plupart des

expressions foucauldienne typiques dans lesquelles le mot « vérité » intervient comme complément de nom – « production de la vérité », « histoire de la vérité », « politique de la vérité », « jeux de vérité », etc. – reposent sur une confusion peut-être délibérée entre deux choses que Gottlob Frege considérerait comme essentiel de distinguer : l'être-vrai et l'assentiment donné à une proposition considérée comme vraie, une distinction qui entraîne celle des lois de l'être-vrai et des lois de l'assentiment. Ce qu'un philosophe comme Frege reprocherait à Foucault est probablement de n'avoir jamais traité que des mécanismes, des lois et des conditions historiques et sociales de production de l'assentiment et de la croyance, et d'avoir tiré de cela abusivement des conclusions concernant la vérité elle-même.

Dans la façon usuelle de s'exprimer, on dirait que Nietzsche a démontré que la plupart des choses que nous reconnaissons comme vraies et appelons des « vérités » – et même, dans l'hypothèse la plus



THÉÂTRALISER des divergences minuscules fut longtemps le secret de fabrication des débats français. D'accord sur l'essentiel – l'ordre social, la mondialisation, l'Europe libérale –, les intellectuels en vue donnaient à leurs désaccords résiduels la portée d'une collision cosmique. En même temps qu'il prononçait, le 28 janvier 2016, le discours de réception d'Alain Finkielkraut à l'Académie française, l'historien Pierre Nora refermait symboliquement cette époque. Car entre Nora, évangéliste de la « pensée tiède » libérale-républicaine, et Finkielkraut, croisé atrabilaire de l'identité républicaine-libérale, le hiatus se résorbe enfin. « *L'identité nationale*, objectait le premier au second, *serait peut-être aussi malheureuse s'il n'y avait pas un seul immigré, car le problème principal de la France ne me paraissait pas la puissance de l'islam, mais la faiblesse de la République. Peut-être les événements de ces dernières années sont-ils en train de me donner tort.* » (Le Figaro, 29 janvier 2016.)

Ainsi Nora s'accorderait-il désormais avec Finkielkraut pour considérer qu'un pays comptant à son actif cinq millions de chômeurs, cinq interventions militaires en cinq ans, des institutions politiques et médiatiques discréditées, une proportion croissante d'électeurs du Front national, un gouvernement « socialiste » qui fait emprisonner des syndicalistes et ravage le code du travail, aurait pour « problème principal » la puissance de l'islam.

Sitôt revenu de cette cérémonie qui lui avait fait forte impression, l'éditorialiste Jacques Julliard rédigeait une longue



EGON SCHIELE. – « The Truth Unveiled » (La Vérité dévoilée), 1913

pessimiste, peut-être toutes – sont en réalité fausses et constituent par conséquent des erreurs. Ce que nous dit Foucault est : Nietzsche a démontré que nous croyons (à tort) connaître parce que nous ignorons que ce que nous croyons connaître est en réalité faux. La façon la plus naturelle de rendre compte de cela serait de dire que nous commettons en pareil cas l'erreur de tenir pour vrai quelque chose qui ne l'est pas. Mais ce n'est jamais de cette façon que s'exprime Foucault, qui préfère, dans tous les cas, parler de vérités qui ne sont pas vraies, ce qui s'explique très bien si l'on tient compte de la tendance qu'il a également à identifier la vérité à la connaissance (réelle ou supposée) que nous en avons. C'est, en effet, seulement par la connaissance que nous en avons que la vérité semble acquérir pour lui une réalité, et il s'exprime même assez souvent comme si elle se réduisait en tout et pour tout à cela.

Ce qui vient d'être dit à propos de la distinction (qui pourrait sembler aller de soi, mais le fait visiblement de moins en moins – et parfois plus du tout) entre la vérité et la croyance à la vérité constitue une incitation à se méfier également d'une autre confusion qui est régulièrement commise à propos du lien intrinsèque censé exister entre la vérité et le pouvoir, le second ayant besoin de s'appuyer sur la première pour réussir à légitimer son exis-

tence et son exercice, et la première de l'aide du second pour réussir à s'imposer. « *On rend*, écrit Pascal, *différents devoirs aux différents mérites : devoir d'amour à l'agrément, devoir de crainte à la force, devoir de créance à la science. On doit rendre ces devoirs-là ; on est injuste de les refuser, et injuste d'en demander d'autres* (4). » On n'a donc pas de devoir de croyance (et évidemment pas non plus, même si c'est un devoir qu'il est capable d'exiger aussi, de devoir d'amour) envers le pouvoir. Mais on en a un à l'égard de la vérité, et le pouvoir a par conséquent tout intérêt à essayer de convaincre les gens sur lesquels il exerce sa domination qu'il le fait au nom de vérités d'une certaine sorte, qu'ils ne peuvent pas manquer de reconnaître. Il ne faut cependant pas s'empresser de conclure de cela qu'il a besoin de la vérité elle-même. Ce dont il a besoin en réalité est seulement la croyance, ce qui implique de sa part la capacité de faire reconnaître et accepter comme vraies des choses qui ne le sont pas forcément et peuvent même être tout à fait fausses.

Cela ne constituerait pas une objection de remarquer que croire une proposition est équivalent à croire qu'elle est vraie et que pour cela il faut que le concept de vérité existe. Car dire que le pouvoir a un besoin essentiel du concept, que cela soit ou non démontré, n'est pas du tout identique à dire qu'il a besoin de la chose, dont il se passe

même la plupart du temps assez bien. Ce ne sont pas les avantages de la vérité mais ceux de la croyance à la vérité que le pouvoir a besoin de rechercher et d'exploiter. Et c'est Nietzsche lui-même qui souligne dans *L'Antéchrist* (5) qu'il ne faut surtout pas confondre la vérité et la croyance que quelque chose est vrai. Les deux choses sont en effet complètement différentes et les chemins qui mènent respectivement à l'une et à l'autre le sont également.

De toute façon, même s'il était établi que la vérité est par nature un système de pouvoir, ou est en tout cas liée à des systèmes de pouvoir qui la produisent et la supportent, et est par conséquent, pour une part essentielle, un instrument dont le pouvoir a besoin pour ses propres fins, cela n'autoriserait sûrement pas encore, du point de vue nietzschéen, à utiliser cela comme un argument contre elle.

Foucault a expliqué que, si Marx était « *le philosophe du rapport de production* », Nietzsche était, pour sa part, « *le philosophe du pouvoir* ». Mais, comme l'a souligné avec raison Domenico Losurdo, on n'est pas tenu d'accepter « *le glissement qui se vérifie dans l'analyse de Foucault : de "philosophe du pouvoir", Nietzsche se transforme subrepticement en un "critique du pouvoir"* ». La première définition est juste et finit par confirmer le caractère intégralement politique de Nietzsche. La deuxième est profondément erronée (6).

Nietzsche n'a, en effet, rien à reprocher au pouvoir en tant que tel, et ce qui le scandalise n'est sûrement pas le fait qu'il soit capable de s'affirmer et de s'exercer sans avoir besoin pour cela de fournir des justifications quelconques. Ce qui l'inquiète est bien moins l'usage instrumental que le pouvoir pourrait faire du concept de vérité que l'usage « transcendant » et mystificateur que les inférieurs et les dominés ont intérêt à construire et à imposer pour des concepts généraux qu'il estime être de nature plébéienne, comme ceux de « vérité », de « raison », de « science », de « justice », etc., qui appartiennent à la même famille et dans lesquels s'affirmeraient également, sous un déguisement trompeur, avant tout leur propre volonté de puissance et leur désir de contester la supériorité des meilleurs et des plus forts.

Présenter la volonté de vérité comme jouant un « *rôle d'exclusion* » et l'imposition de la distinction du vrai et du faux à la réalité comme résultant d'une opération qui s'apparente à un acte de pouvoir de nature plus ou moins autoritaire et arbitraire a pour effet de les rendre pour le moins suspectes, et produit la plupart du temps dans un esprit philosophique le désir de prendre le parti de ce qu'on a cherché à dissimuler, à rabaisser ou à exclure et d'essayer de rétablir une certaine égalité de dignité et de traitement qui semble menacée. Mais il faut se souvenir ici que ce qui gêne Nietzsche n'est pas qu'il y ait des asymétries, des hiérarchies et des inégalités ; c'est plutôt qu'il n'y en ait plus suffisamment et que l'on s'achemine vers une situation où il n'y en aura peut-être même plus du tout. Choisir comme amis les dominés et les exclus, et traiter par principe comme ses ennemis les dominateurs et les maîtres – ceux qui détiennent le pouvoir et l'exercent avec l'absence de scrupules, le manque de compassion et même le genre de cruauté que cela implique la plupart du temps –, est à peu près le contraire de ce qu'il faut faire, selon lui.

Parler, à propos de l'introduction d'une distinction comme celle du vrai et du faux, de violence et d'exclusion ne nous dit donc, en réalité, pas grand-chose. Porter la marque du pouvoir, de la force, de l'autorité et du commandement n'a en soi, pour Nietzsche, rien d'infamant ni même de suspect.

(1) Michel Foucault, *Leçons sur la volonté de savoir*, Gallimard-Seuil, Paris, 2011 (1^{re} éd. : 1971).

(2) *Ibid.*

(3) Aristote, *Métaphysique*, Vrin, Paris, 1986.

(4) Blaise Pascal, *Pensées sur la religion et sur quelques autres sujets*, avant-propos et notes de Louis Lafuma, 2^e édition, Delmas, Paris, 1952.

(5) Friedrich Wilhelm Nietzsche, *L'Antéchrist*, Flammarion, Paris, 1993.

(6) Domenico Losurdo, *Nietzsche, il ribelle aristocratico. Biografia intellettuale e bilancio critico*, Bollati Boringhieri, Turin, 2002.

* Philosophe, professeur honoraire au Collège de France. Auteur de *Nietzsche contre Foucault. Sur la vérité, la connaissance et le pouvoir*, Agone, Marseille, 2016.

Israël à l’heure

(Suite de la première page.)

Soutenus par plusieurs ministres, les mouvements de droite et d’extrême droite multiplient les campagnes pour délégitimer les ONG de défense des droits humains. Le plus actif est Im Tirtzu. Cette association étudiante dont le nom signifie « Si vous le voulez », en référence à une phrase célèbre de Theodor Herzl (1860-1904), a vu le jour un matin de 2006 lorsque son fondateur, M. Ronen Shoval, a rencontré M. Moti Karpel, l’un des dirigeants du mouvement des colons, auteur de *La Révolution par la foi* (en hébreu). Cet ouvrage, publié en 2003 et sous-titré *L’effondrement du sionisme et l’arrivée du changement par la foi*, prône la

reconstruction du temple de Jérusalem et prétend imposer la souveraineté israélienne sur l’ensemble de la « terre d’Israël », étant entendu que les Arabes n’y auraient plus que le statut de *ger toshav* : des résidents étrangers privés de droits politiques. M. Shoval s’est alors donné pour mission de « *renouveler la pensée et l’idéologie sionistes, et de lutter contre les campagnes délégitimant l’Etat d’Israël en apportant des réponses aux phénomènes post- et antisionistes* (2) ». Les responsables d’Im Tirtzu n’aiment pas que l’on qualifie leur mouvement de « fasciste », mais ils n’ont pas réussi à faire condamner pour diffamation plusieurs organisations qui lui avaient attribué cette épithète (3).

« Ils vivent parmi nous et ce sont des taupes »

AIDÉ par des membres de la droite parlementaire, Im Tirtzu a remporté quelques succès, notamment contre Breaking the Silence. Accusés – à tort – de soutenir la campagne internationale Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) (4) et de faire le jeu des ennemis d’Israël, les vétérans de l’association se sont vu interdire l’accès à l’armée et aux lycées. Dès lors, Im Tirtzu a vu grand. Avec l’aide de M. Moshe Klughaft, le proche conseiller de M. Naftali Bennett, ministre de l’éducation et président du Foyer juif, l’association a produit une vidéo (5) où l’on voit un homme brandir un couteau vers la caméra avec, en fond sonore, le commentaire suivant : « *Avant même de vous poignarder, le terroriste sait que Yishai Menuhin, du Public Committee Against Torture in Israel, une taupe implantée par les Pays-Bas, va le protéger du Shin Beth* [le service de sécurité intérieure]. *Le terroriste sait aussi qu’Avner Gvaryahu, de Breaking the Silence, une taupe allemande, traitera de “criminel de guerre” le soldat qui tentera d’empêcher l’attentat. Le terroriste sait aussi que Sigi Ben-Ari, de Hamoked, une taupe du gouvernement norvégien, le défendra devant la justice. Avant même de vous poignarder, le terroriste sait que Hagai Elad, de B’Tselem, taupe de l’Union européenne, accusera Israël de crimes de guerre.*

Yishai, Avner, Sigi et Hagai sont israéliens. Ils vivent parmi nous et ce sont des taupes. Ils nous combattent lorsque nous luttons contre le terrorisme. » Dans cette logique, l’Europe, qui soutient la solution à deux Etats, serait donc hostile à Israël et complice du terrorisme.

Im Tirtzu bénéficie d’un comité de parrainage prestigieux. On y trouve une brochette de professeurs d’université, parmi lesquels Robert Aumann, lauréat en 2005 du prix de la banque de Suède en sciences économiques en mémoire d’Alfred Nobel, ou le Français Georges-Elia Sarfati, professeur à la Sorbonne, ainsi que des avocats, comme M^e Daphne Netanyahu, la belle-sœur du premier ministre. Forte de ces soutiens, l’organisation a franchi un autre palier en dénonçant comme « *taupes* » gauchistes certains des principaux écrivains et artistes du pays : Amos Oz, Abraham B. Yehoshua, David Grossman, ainsi que des comédiens de premier plan. Alors que, jusque-là, le gouvernement et la droite avaient gardé un silence complice face à ce maccarthysme, des voix ont tout de même fini par se faire entendre. « *Désigner ainsi de prétendus traîtres est une vieille technique fasciste, à la fois laide et dangereuse* », a asséné M. Benny Begin, personnalité historique du Likoud,

le parti de M. Netanyahu, et fils de l’ancien premier ministre Menahem Begin. M. Bennett a lui aussi réagi en qualifiant l’initiative d’Im Tirtzu d’« *embarrassante et inutile* ». Après cela, M. Netanyahu ne pouvait pas être en reste : « *Je m’oppose à l’utilisation du mot “traître” pour qualifier ceux qui sont en désaccord avec moi. Nous sommes une démocratie et il existe une multitude d’opinions.* » Mais il a dans le même temps dénoncé Breaking the Silence, qui « *salit le nom d’Israël dans le monde* » (6).

Pour sa part, la ministre de la culture, M^{me} Miri Regev, a publié cette mise au point : « *Si le public a le droit d’être informé, il faut éviter les commentaires pouvant inciter à la violence.* » Membre du Likoud, cette personnalité très active a pourtant les artistes de gauche dans le collimateur. En témoigne son projet de loi sur le « *loyalisme culturel* » : ce texte entend interdire le versement de subventions à tout artiste qui porterait atteinte aux symboles de l’Etat, soutiendrait le terrorisme ou s’opposerait à l’existence d’Israël comme Etat juif et démocratique (7). La population ne rejette pas cette démarche. Déjà, en juin 2015, l’attitude offensive de la ministre à l’égard du monde artistique lui valait le soutien de 59 % des Juifs israéliens, selon un sondage de l’Israel Democracy Institute (8). Quant aux ONG de défense des droits humains, elles sont plutôt impopulaires : en octobre 2013, 52 % des personnes interrogées considéraient qu’elles portaient atteinte à l’Etat.

L’« *Intifada des couteaux* », autrement dit la vague d’attaques palestiniennes contre des ressortissants israéliens militaires et civils, contribue au durcissement de la société et à son virage à droite. Le « *Rapport sur la haine* » de la Fondation Berl Katznelson relève en moyenne plus de 500 000 commentaires et échanges haineux ou racistes chaque mois (9). En janvier 2016, l’éditorialiste Nahum Barnea décrivait l’Israël d’aujourd’hui en faisant référence à la violence politique en Allemagne de 1918 à 1933, à la veille de la prise de pouvoir par les nazis : « *Cela ressemble à la république de Weimar. Cela sent comme Weimar. C’est cancéreux*

comme Weimar. Nous ne sommes pas la république de Weimar, mais ce qui se passe actuellement rappelle par bien des aspects ce qui est arrivé là-bas. Peut-être que c’est une bonne chose. Peut-être que cette vague d’incitations à la haine fera comprendre aux Israéliens combien la pente est glissante. La belle vie que nous avons – comparé à ce qui se passe chez nos voisins – nous aveugle. J’ai rencontré il y a quelque temps l’un des écrivains qui figurent sur une liste [de “traîtres”]. Il m’a dit : “Netanyahu dirige notre avion droit sur la montagne.” J’ai répondu : “C’est une mauvaise nouvelle. La bonne, c’est que nous voyageons en classe affaires” » (10).

A la tête du gouvernement depuis sept ans, M. Netanyahu est, lui, persuadé qu’il mène le pays dans la bonne direction et maintient vaillamment le cap à droite, tant sur le plan économique et social que face aux Palestiniens et à ses adversaires politiques. Selon lui, c’est la gauche israélienne qui s’est toujours trompée. Dans un ouvrage publié en 1995, après la signature des accords

d’Oslo, il expliquait déjà que cette gauche avait « *une prédisposition à absorber les arguments de la propagande arabe fondée sur le principe des “droits inaliénables du peuple palestinien”* », débouchant sur la création d’un *Etat palestinien* aux côtés d’un *Israël diminué*. Ce syndrome provient de la *maladie chronique* qui affecte le *peuple juif* depuis le début du *XX^e siècle* : le *marxisme* qui imprègne les *mouvements juifs de gauche*, d’*extrême gauche* et *communistes en Europe de l’Est* ». Cela expliquerait pourquoi « *des personnes intelligentes, morales, cultivées, affirmant qu’Israël doit quitter les “territoires”* ». (...) *Nous assistons à une montée de l’antisémitisme, à une énorme vague de haine d’Israël en raison de l’islamisme qui se renforce, tandis que l’assimilation des Juifs en diaspora se développe rapidement. Mais cela n’intéresse pas spécialement la direction politique de la gauche, qui travaille à réaliser l’objectif de “libérer les Palestiniens du fardeau de l’occupation israélienne” en abandonnant le cœur de la patrie du peuple juif* » (11).

Une loi pour interdire le boycott des colonies

LE PREMIER MINISTRE s’est donc donné pour mission d’assurer la survie du peuple juif sur sa terre. Selon l’analyste Eldad Yaniv, doyen du centre universitaire Shimon-Pères, « *il y a une cohérence absolue entre son idéologie et sa stratégie politique. Il est persuadé que l’arrivée au pouvoir d’un gouvernement de gauche, ou même d’autres dirigeants de droite, serait une catastrophe pour Israël, dont il se considère personnellement comme le gardien* » (12).

Ce n’est qu’après sa quatrième victoire électorale en vingt ans que M. Netanyahu a pu, le 14 mai 2015, former une coalition à son goût. Libéré de la nécessité d’y intégrer des éléments centristes ou travaillistes, il peut désormais diriger le pays comme il l’entend. Chef du gouvernement, il conserve les portefeuilles de l’économie, de la communication et des affaires étrangères, où il a nommé M^{me} Tzipi Hotovely ministre déléguée. Députée du Likoud, proche du sionisme religieux, cette dernière est farouchement opposée à la création d’un Etat palestinien. C’est donc en toute connaissance de cause que M. Netanyahu l’a envoyée diffuser le message de son gouvernement à la « communauté internationale » : la Cisjordanie n’est pas occupée, mais fait partie intégrante de la « terre d’Israël ». Le jour de son entrée en fonctions, elle a exposé son credo devant un aréopage de diplomates et de hauts fonctionnaires de son ministère : « *Il est important de répéter que cette terre nous appartient. Elle est entièrement à nous. (...) Le monde comprend les besoins sécuritaires d’Israël, mais les arguments d’éthique et de justice les supplantent toujours.* » Et de citer Rachi, un talmudiste du XI^e siècle : « *C’est par sa volonté que [Dieu] donna Canaan aux sept peuples, et c’est par sa volonté qu’il la leur reprit et nous la donna...* »

Déjà, en juillet 2011, M. Netanyahu avait fait adopter par la Knesset une proposition de loi contre le boycott des colonies. Lancée par le député du Likoud Zeev Elkin, cette initiative intervenait après le refus de dizaines d’artistes de se produire dans les implantations. Le texte, voté par 47 voix pour et 38 contre, permet d’engager des poursuites judiciaires « *contre toute personne ou institution refusant de conclure des accords économiques, sociaux ou universitaires avec une personne ou un organisme en raison de ses liens avec l’Etat d’Israël, ses ins-*

tutions ou les régions sous son contrôle [les territoires occupés] ». Des ONG de gauche qui avaient fait appel auprès de la Haute Cour de justice ont été déboutées le 16 avril 2015. Les juges se sont contentés de supprimer l’article autorisant les tribunaux à infliger des pénalités illimitées à ceux qui appellent au boycott, même si aucun dommage commercial ou économique n’est prouvé.

Ce jugement a surpris M^e Talia Sasson. Pendant vingt-cinq ans, elle a été l’une des responsables des services du procureur de l’Etat ; elle préside aujourd’hui le New Israel Fund, qui finance plusieurs dizaines d’ONG israéliennes. « *J’ai eu honte, dit-elle, que la Haute Cour entérine cette loi. Son seul objectif est de museler la gauche. Il aurait fallu distinguer l’interdiction du boycott de l’Etat d’Israël – là, j’aurais pu être pour ! – et l’interdiction du boycott des colonies. C’est inacceptable. De fait, dans ses jugements, la Cour suprême avait établi que la Cisjordanie ne fait pas partie de l’Etat d’Israël, qui n’y a pas imposé sa souveraineté.* »

La détermination de M. Netanyahu s’est confirmée lors de l’examen du projet de loi sur la « transparence » des ONG par le conseil des ministres. Le chef du gouvernement a ainsi donné son imprimatur au texte en l’amendant à la marge – il a supprimé une disposition qui prévoyait que les membres des ONG touchant des financements d’un gouvernement étranger portent un badge spécifique lors de leurs visites à la Knesset. Députée au Parlement, dirigeante du parti Hatnuah (centriste, allié au Parti travailliste), M^{me} Tzipi Livni a occupé plusieurs postes ministériels au cours de la dernière décennie. Elle revient sur la portée de ce texte controversé : « *Lorsque j’étais au gouvernement en tant que ministre de la justice* [à trois reprises, la dernière fois de mars 2013 à décembre 2014], *j’avais la possibilité de mettre mon veto à de tels projets de loi, ou de rejeter la plupart d’entre eux. Sauf*

(2) « About us », <http://en.imti.org.il>. Cf. aussi Ronen Shoval, « Herzl’s vision 2.0. Im Tirtzu. A manifesto for renewed Zionism », 2013, <https://imti.org.il>

(3) Oren Persico, « Supreme Court: “Fascist” Im Tirtzu case had no standing », 972mag.com, 16 juillet 2015.

(4) Lire Julien Salingue, « Alarmes israéliennes », *Le Monde diplomatique*, juin 2014.

(5) « The foreign agents - Revealed ! », Youtube.com, 15 décembre 2015. Cf. Chemi Shalev, « Im Tirtzu and the proto-fascist plot to destroy Israeli democracy », *Haaretz*, Tel-Aviv, 16 décembre 2015.

(6) Jonathan Lis, « Netanyahu condemns ads attacking left-wing artists: My political opponents are not “traitors” », *Haaretz*, 28 janvier 2016.

(7) « Regev presents “cultural loyalty” bill to MKs », Ynetnews.com, 27 janvier 2016.

(8) « Peace index, June 2015. Prof. Ephraim Yaar and prof. Tamar Hermann », www.idi.org.il

(9) <http://hasata.berl.co.il> (en hébreu).

(10) Supplément hebdomadaire de *Yediot Aharonot*, Tel-Aviv, 29 janvier 2016.

(11) Benyamin Netanyahu, *Makom Tahat Ha Shemesh*, Editions Yediot Aharonot, Tel-Aviv, 1995.

(12) Sauf mention contraire, les citations proviennent d’entretiens avec l’auteur.

Une collection

Le Monde

APPRENDRE à PHILOSOPHER

ÉTHIQUE, LIBERTÉ, JUSTICE

« Pensez le monde autrement avec les grands philosophes »

Nicolas

Descartes

Aristote

UNE COLLECTION QUI EXPLIQUE CLAIREMENT LES IDÉES DES GRANDS PHILOSOPHES

Une collection

Le Monde

Présentée par Jean Birnbaum, essayiste, directeur du « Monde des Livres ».

Le volume 1

PLATON

3,99 €

SEULEMENT!

DÈS LE MERCREDI 9 MARS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

www.CollectionPhiloLeMonde.fr

visuel non contractuel

RCS B 533 671 095

france inter

LA GAUCHE

de l’Inquisition

qu’en dernier ressort les choses ne dépendent pas du ministre de la justice, mais du chef du gouvernement. S’il le veut, il peut rejeter un projet de loi. S’il veut préserver sa coalition, il laisse les éléments extrémistes de son gouvernement donner le ton, ce qui, à mon grand regret, est le cas. Je suis contre ces projets de loi. Nous sommes dans l’opposition et nous tentons de leur faire barrage, mais nos pouvoirs sont limités. » Pour sa part, M^e Sasson qualifie ce texte de « *stupidité destinée à réduire au silence le camp de la gauche. La politique de la droite, aujourd’hui, n’est pas d’aller au débat, à la controverse entre la gauche et la droite, mais de faire taire la gauche* ».

Une gauche qui est en perte de vitesse, comme le constate la professeure Tamar Hermann : « *Au début des années 1990, on pouvait encore parler de deux camps qui s’affrontaient. Aujourd’hui, ce n’est plus le cas. Je ne parle plus de “gauche”, mais des 20 % de la population juive adulte qui forment le groupe laïque, urbain, cultivé, universaliste, de sensibilité libérale. (...) Quant aux plus jeunes qui en sont issus, ils n’ont pas reçu les réponses qu’ils attendaient de leurs parents et se sont alors tournés vers une forme d’identité juive basique.* » L’universitaire rappelle aussi que, en 2009 déjà, l’analyse sociologique montrait que plus de 51 % des Israéliens juifs croyaient en la venue du Messie. Parmi eux, des religieux, mais aussi des traditionalistes et des séculiers. Une plus forte majorité (67 %) estime que le peuple juif est le peuple élu (13). Cinq ans plus tard, le camp nationaliste religieux s’était encore renforcé, puisque 22 % de la population juive s’identifiait à ses valeurs (14).

M^{me} Livni s’inquiète des tendances qui se développent au sein de la société : « *Le public juif a l’impression que nous sommes*

entourés d’ennemis. C’est d’ailleurs la réalité, dans le voisinage difficile où nous vivons. Il y a du terrorisme contre Israël; l’extrémisme islamique se renforce. Malheureusement, une partie de la société se replie sur elle-même. Elle se défie d’une menace extérieure, mais aussi intérieure, à travers les minorités et les groupes



ADAGP - CHRISTIES IMAGES - BRIDGEMAN IMAGES

JEAN-MICHEL BASQUIAT. – Sans titre, 1984

opposés à la politique du gouvernement. Netanyahu les a montrés du doigt pendant la campagne électorale. On voit une union entre les Arabes citoyens d’Israël, les organisations de gauche et des gouvernements étrangers. Des secteurs de la société israélienne sont ainsi identifiés à l’ennemi. (...) Pour moi, sans aucun doute, Israël est la seule véritable démocratie du Proche-Orient et doit faire partie intégrante de ce que l’on appelle le “monde libre”. »

M. Netanyahu, quant à lui, entend faire adopter un projet de loi constitutionnelle qui redéfinit Israël comme l’Etat-nation du peuple juif et prévoit que le législateur s’inspire des principes du judaïsme. Le régime y serait défini comme démocratique, mais seuls les Juifs y auraient des droits collectifs; les musulmans et les chrétiens, soit 20 % de la population, ne jouiraient que de droits personnels prévus par les lois. Pour M^e Sasson, cela signifie

qu’actuellement « *l’antagonisme essentiel dans le pays n’est pas “gauche ou droite”, mais “pour ou contre la démocratie”* ». Alors que l’échec du processus de paix avec les Palestiniens semble mener inexorablement à une forme d’Etat binational, la campagne orchestrée contre la gauche par le gouvernement et par la droite pose donc la question de l’avenir de la démocratie en Israël. Une question qui concerne aussi les communautés juives à l’étranger, où la plupart des intellectuels gardent un silence assourdissant sur cette évolution.

CHARLES ENDERLIN.

(13) «A portrait of Israeli Jews. Beliefs, observance, and values of Israeli Jews, 2009», AVI CHAI Israel Foundation, Jérusalem, 2012, <https://en.idi.org.il>

(14) Yair Ettinger, «Study : 22 percent of Israeli Jews identify with religious Zionist camp», *Haaretz*, 27 décembre 2014.

Nos précédents articles

- « Course au gaz en Méditerranée », par *Bachir El-Khoury* (octobre 2015).
- « Israël aussi... », par *Yossi Gurvitz*, dans « Nouveaux visages des extrêmes droites », *Manière de voir*, n° 134 (avril-mai 2014).
- « Israël : le pouvoir “maléfique” des hommes en noir », par *Yaël Lerer* (janvier 2013).
- « Les Palestiniens d’Israël, otages de l’extrême droite », par *Joseph Algazy et Dominique Vidal* (mai 2009).
- « De Theodor Herzl à la naissance d’Israël », par *Henry Laurens* (avril 2008).
- « 1948-2008. Histoires d’Israël », *Manière de voir*, n° 98 (avril-mai 2008).
- « Comment l’occupation a transformé Israël », par *Meron Rapoport* (juin 2007).



ASSOCIATION
LES AMIS
DU MONDE
DIPLOMATIQUE



Le concours étudiants 2016 est lancé : informations à l’adresse www.amis.monde-diplomatique.fr/concours

RÉGIONS

AIX-EN-PROVENCE. Le 5 mars, à 11 heures, au cinéma Le Mazarin, projection-débat du film *Je lutte donc je suis*, en présence du réalisateur Yannis Youlountas; le 16 mars, à 18 heures et à 20 h 30, projection-débat du film *Merci patron !*, en présence du réalisateur François Ruffin. En partenariat avec Les Déconomistes. (*d.bruet@orange.fr*)

ANGOULÊME. Le 15 mars, à 20 h 30, au théâtre Jean-Ferrat de Ruelle-sur-Touvre, projection du film *Je lutte donc je suis*, suivie d’un débat avec le réalisateur Yannis Youlountas. En partenariat avec Solidaires 16, la ville de Ruelle et le Magasin pour rien de Saint-Amant-de-Bonneure. Le 19 mars, de 10 heures à 17 heures, à la salle des fêtes, 6, rue Belfond à Fléac : université de printemps « Construire autrement notre avenir démocratique », avec Alain Garrigou, professeur de science politique, André Bellon, président de l’Association pour une constituante, et Anne-Cécile Robert. Entrée libre sur réservation avant le 15 mars. (*05-45-67-20-21 et patrickbouthinon@orange.fr*)

AURILLAC. Le 24 mars, à 18 heures, à la Maison des associations (salle 2), place de la Paix : réunion des AMD Cantal. Le 25 mars, à 21 heures, sur RPA (107.4), diffusion de l’émission « Les vendredis du Diplo ». (*burlito15@gmail.com*)

CARCASSONNE. Le 14 mars, à 18 heures et à 21 heures, au cinéma Le Colisée : projections de *Merci patron !* en présence du réalisateur François Ruffin. En partenariat avec les Amis du Cinocin’. Réservation recommandée au cinéma. (*amd11@free.fr*)

CLERMONT-FERRAND. Le 5 mars, à 17 heures, au café Les Augustes, 5, rue Sous-les-Augustins : « Une réponse émanicipatrice aux enjeux du travail : le salaire socialisé », avec Franck Lebas. (*xaphi@orange.fr*)

DIJON. Le 23 mars, à 18 heures, à Sciences Po, 14, avenue Victor-Hugo : « Les banques, la globalisation et la démocratie », avec François Morin. (*ammie.munier-petit@laposte.net*)

GIRONDE. Le 2 mars, à 19 heures, à la médiathèque, place du Général-de-Gaulle à Mérignac : « L’uberisation de la société? », avec

Pierre Rimbart. Le 4 mars, à 19 heures, à la médiathèque, 30, rue de Los Héros, Le Haillan : « La liberté d’expression de la presse est-elle menacée? », avec Anne-Cécile Robert. « Cafés-Diplo » : le 1^{er} mars, à 19 heures, salle Aragon à Port-Sainte-Foy, autour de l’article d’Anne-Cécile Robert « La stratégie de l’émotion » (février); le 16 mars, à 20 h 30, au café de l’Orient, place François-Mitterrand à Libourne, et le 23 mars, à 19 h 30 au Poulailler, place du 14-Juillet à Bègles. (*amis.diplo33@gmail.com*)

GADELOUPE. Le 5 mars, à 19 h 30, à la médiathèque de Port-Louis : projection du film de Philippe Menut *La Tourmente grecque* (2016), suivie d’un débat en présence de Didier Jeanne, du collectif Vigilance citoyenne. (*danimaginaire@yahoo.fr*)

LA ROCHE-SUR-YON. Le 5 mars, à 10 heures, au Brin d’Appétit, 19, rue Pierre-Bérégovoy, « café-Diplo » autour des articles « Le fléau de l’arbitrage international », de Maude Barlow et Raoul Marc Jennar, et « Les Irlandaises ne désarment pas », de Florence Beaugé (février). (*michelmerel54@laposte.net*)

LYON. Du 8 au 13 mars, au cinéma Le Toboggan, 14, avenue Remy-Macé à Décines : « Les écrans du Doc », 6^{es} rencontres documentaires du Toboggan, en partenariat avec les AMD Lyon. (*catherine.chauvin@wanadoo.fr*)

METZ. Le 10 mars, à 18 h 30, petite salle des Coquelicots, 1, rue Saint-Clément, « café-Diplo » : « Agriculture en péril : y a-t-il des fautifs? ». (*christopher.pollmann@univ-lorraine.fr*)

MONTARGIS. Le 25 mars, à 20 h 30, au ciné Vox à Château-Renard, projection du documentaire italien *Ossigeno*, suivie d’un débat avec le réalisateur Piero Cannizzaro et la journaliste Sylvie Braibant. (*piherry@orange.fr*)

MONTBÉLIARD. Le 11 mars, à 20 h 15, au cinéma Le Colisée, projection du film de François Ruffin *Merci patron !*, suivie d’un débat en présence de Baptiste Lefèvre (*Fakir*). Rencontre coorganisée avec les Amis de l’émancipation sociale et Cinéma et rien d’autre. (*odile-mangeot@wanadoo.fr*)

MONTPELLIER. Le 17 mars, à 20 heures, salon du Belvédère au Corum : « Oligarchie et citoyens », avec Robert Charvin ; puis, le 31 mars, à 20 heures, « L’expérience de démocratie participative de Marinaleda », avec Floreal Romero, agriculteur en Andalousie. (*amis-diplo34@orange.fr*)

NICE. Le 15 mars, à 19 h 30, au café O’Quotidien, 2, rue Martin-Seytour : « café-Diplo » autour d’un article du *Monde diplomatique* de

mars 2016 et discussion sur les guerres des Balkans des années 1990. Dans le cadre du Forum social départemental, le 26 mars, à l’association La Semeuse, centre social La Ruche, 5, rue Trachel, atelier « Démocratie » à 10 heures et, à 11 heures, débat sur « La Méditerranée et la communauté internationale », avec Nils Anderson. (*diplo@geller-conseil.eu*)

NORD. Le 7 mars, à 20 heures, scène nationale de la Rose des vents, boulevard Van-Gogh à Villeneuve-d’Ascq : « La laïcité : spécificité française ou principe universel? », avec Daniel Morloueac. Rencontre organisée en partenariat avec la Libre pensée. Le 23 mars, à 20 heures, au cinéma Le Méliès, centre commercial du Triolo, rue Traversière à Villeneuve-d’Ascq, projection du film *Merci patron !*, suivie d’un débat avec le réalisateur François Ruffin. (*amdndord@yahoo.fr*)

ORLÉANS. Le 3 mars, à 20 heures, à la Maison des associations : « Après la COP21, quelles perspectives pour une politique vraiment écologiste? », à partir du dossier « Comment éviter le chaos climatique? » (novembre 2015). Le 8 mars, à 19 heures, présentation du *Monde diplomatique* du mois sur Radio Campus Orléans 88.3, dans l’émission « A bâtons rompus ». (*lesamndorleans@laposte.net*)

PERPIGNAN. Les AMD 66 se réunissent le troisième jeudi du mois, à 19 heures, à la résidence Habitat jeunes Roger-Sidou, 5, place Gerbaud. (*am.bordas@laposte.net*)

RENNES. Le 24 mars, à 19 heures, au Knock, 48, rue de Saint-Brieuc : « café-Diplo » autour des articles « Le Parlement européen est-il vraiment la solution? », de Susan Watkins, et « Brexit, David Cameron pris à son propre piège », de Bernard Cassen (février). (*yves.paris-tad@wanadoo.fr*)

SAINT-BRIEUC. Le 25 mars, à 20 heures, salle de réunion de la Ligue de l’enseignement, 89, boulevard Edouard-Prigent, rencontre

autour de l’article de Serge Halimi « Faire sauter le verrou médiatique » (octobre 2015). (*fame973@gmail.com*)

STRASBOURG. Le 3 mars, à 19 h 30, grande salle de la Maison des syndicats, rue Sédillot : « Au cœur de la question palestinienne : Jérusalem occupée », avec Mustafa Muhammad, chercheur rattaché à l’université de Bir-Zeit. Rencontre organisée en partenariat avec le Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine. (*flament@evc.net*)

TOULOUSE. Le 4 mars, à 18 heures, à la librairie Ombres blanches, rencontre avec Ignacio Ramonet pour son livre *L’Empire de la surveillance* (Galilée). Le 11 mars, à 20 h 30, salle du Sénéchal : « Cinq ans après Fukushima : résilience ou résignation? », avec Rémi Scocchiarro. Le 17 mars, à 20 h 30, salle du Sénéchal : « La France est-elle devenue le va-t-en-guerre de l’Europe? », avec Anne-Cécile Robert. (*amdtdoul@gmail.com*)

TOURS. Le 11 mars, à 20 h 30, à l’association Jeunesse et Habitat, 16, rue Bernard-Palissy : « Et si la gauche ressuscitait? ». Le 15 mars à 13 heures, le 16 mars à 20 heures et le 21 mars à 11 heures sur Radio Béton (93.6), présentation du *Monde diplomatique* du mois. Le 24 mars, à 20 heures, aux cinémas Studio, rue des Ursulines, ciné-débat : « Comprendre l’arnaque et agir sur la criminalité financière », avec Jean de Maillard, magistrat. (*pjc.arnaud@orange.fr*)

VALENCE. Du 2 au 12 mars, au cinéma Le Navire, festival « Regards sur le cinéma espagnol et latino-américain ». Le 6 mars, à 17 heures : « Espagne, de la Seconde République (1931) à Podemos », projection du documentaire de Dominique Gautier et Jean Ortiz *Compañeras*, suivie d’un débat avec Jean Ortiz. En partenariat avec les AMD. (*suzanne.dejours@orange.fr*)

PROJECTIONS-DÉBATS AUTOUR DU FILM DE FRANÇOISE DAVISSE « COMME DES LIONS »

BEAUVAIS. Le 1^{er} mars, à 20 h 30, au cinéma ASCA : projection suivie d’un débat avec la réalisatrice et Philippe Julien, syndicaliste CGT-PSA. (*jimbavard@orange.fr*)

SAINT-DENIS. Le 8 mars, à 20 heures, au cinéma L’Ecran : projection suivie d’un débat avec la réalisatrice ainsi que Christelle Loyer, Agathe Martin, Ghislaine Tormos et Philippe Julien, protagonistes du film. (*amis.diplo.75@gmail.com*)

CLERMONT-SUR-OISE. Le 18 mars, à 20 h 30, au cinéma du Clermontois : projection suivie d’un débat avec Jean-Pierre Mercier, syndicaliste CGT-PSA. Avec le soutien du SNES-FSU. (*jimbavard@orange.fr*)

RENNES. Le 20 mars, à 18 heures, au ciné TNB : projection suivie d’un débat avec la réalisatrice et Jean-Pierre Mercier, syndicaliste CGT-PSA. (*yves.paris-tad@wanadoo.fr*)

TOULOUSE. Le 31 mars, à 20 h 30, au cinéma Utopia-Toulouse : projection suivie d’un débat avec un collectif syndical. Avec le soutien de l’Université populaire. (*amdtdoul@gmail.com*)

RÉGION PARISIENNE

PARIS. Le 12 mars, à 18 heures, au Tarmac, scène internationale francophone, 159, avenue Gambetta, « Tarmac diplomatique » : lecture publique de l’article d’Aminata Dramane Traoré « Ce sont nos enfants » (septembre 2015), suivie d’un débat en sa présence (sous réserve) et avec Virginie Guiraudon, directrice de recherche au CNRS. Le 23 mars, à 19 heures, au Lieu-Dit, 6, rue Sorbier, « café-Diplo » : « Le Front national, changement et continuité », avec Joël Gombin, politiste. Le 29 mars, à 19 h 30, salle Jean-Dame, 17, rue Léopold-Bellan : « Où va le travail? », avec Yves Clot, psychologue, et Alain Supiot, professeur au Collège de France. (*amis.diplo.75@gmail.com*)

ESSONNE. Le 21 mars, à 20 h 30, à la Maison du monde, 509, patio des Terrasses à Evry : réunion mensuelle des Amis autour d’un article du journal. (*amd91.evry@gmail.com*)

SEINE-ET-MARNE. Le 18 mars, à 20 heures, à la brasserie Le Francilien, 1, place Saint-Jean à Melun, « café-Diplo » : « Droit d’urgence et démocratie », avec Olivier Le Cour Grandmaison. (*amd77@wanadoo.fr*)

SEINE-SAINT-DENIS. Le 10 mars, à 19 heures, salle La Belle Étoile - Compagnie Jolie Môme, 14, rue Saint-Just, la Plaine-Saint-Denis (métro Front populaire) : « Petite histoire des colonies françaises », avec Gregory Jarry, coauteur de la bande dessinée du même titre (éditions FLBLB). (*amis.diplo.75@gmail.com*)

YVELINES. Le 19 mars, à 17 heures, à l’hôtel de ville de Versailles, salle Montgolfier : rencontre avec Philippe Baqué pour son article « Alzheimer, maladie politique » (février). (*eveleveque@wanadoo.fr*)

HORS DE FRANCE

BOBO DIOULASSO. Le 12 mars, à 10 heures, à la Bourse du travail : « Situation au Moyen-Orient... Et les Palestiniens? ». (*christian.darceaux@laposte.net*)

GENÈVE. Le 8 mars, à 19 heures, au café Le Boulevard, dans le hall de la Comédie, « café-Diplo » autour de l’article d’Anne-Cécile Robert « La stratégie de l’émotion » (février). (*claudd.sumi@gmail.com*)

LUXEMBOURG. Le 17 mars, à 18 h 30, au Citim, 55, avenue de la Liberté : débat autour de l’article de Philippe Baqué « Alzheimer, maladie politique » (février). (*amdhubembourg@gmail.com*)

TOKYO. Le 21 mars, à 16 heures, salle 81, Main Building 8F, International Peace Research Institute, Meiji Gakuin University (Prime), Shirokane, Minato-ku : « Pourquoi le projet d’une Europe sociale n’a-t-il pas abouti? », avec Robert Boyer. (*makoto@k.meijigakuin.ac.jp*)



AMÉRIQUES	AFRIQUE	ASIE
MOURIR AU MEXIQUE. Narcotrafic et terreur d'Etat. – John Gibler <i>Collectif des métiers de l'édition, coll. « A l'ombre du maguëy », Toulouse, 2015, 223 pages, 15 euros.</i> Alors que la fuite rocambolesque – suivie d'une nouvelle arrestation – de M. Joaquín « El Chapo » Guzmán, l'un des barons de la drogue les plus puissants du Mexique (et du continent américain), a fait couler beaucoup d'encre, le sort des 43 étudiants de l'école normale rurale d'Ayotzinapa (Etat du Guerrero) qui ont disparu en septembre 2014 semble oublié de nombreux médias. Plusieurs logiques relient pourtant ces épisodes, et forment le quotidien de dizaines de milliers de Mexicains : terreur d'Etat, corruption, narcotrafic, néolibéralisme... Accompagné de gravures de l'artiste Yoel Jimenez, l'ouvrage du journaliste américain John Gibler livre, au terme d'une investigation fouillée, un constat sans appel : <i>« La politique et la guerre créent un marché. (...) Les drogues également. »</i> Au Mexique, <i>« ces deux marchés sont unis comme des siamois »</i>. Des siamois que l'administration du président Enrique Peña Nieto alimente puissamment, dans une terrifiante fuite en avant. FRANCK GAUDICHAUD PODEROSO CABALLERO. El peso del dinero en la política chilena. – Daniel Matamala <i>Editorial Catalonia, Santiago du Chili, 2015, 356 pages, 16 euros.</i> Cette étude implacable du journaliste Daniel Matamala vise à mesurer l'impact du néolibéralisme au Chili, introduit sous la dictature du général Augusto Pinochet. Une mutation économique imposée par la violence, avec le soutien des « Chicago boys », et qui a servi de modèle ailleurs dans le monde. Reprenant l'approche de Thomas Piketty, Matamala souligne que son niveau de concentration du patrimoine et des revenus fait du Chili l'un des pays les plus inégalitaires. Cinq familles, dont celle de l'ancien président Sebastián Piñera (2010-2014), détiennent des monopoles ou des oligopoles et font figure de véritables <i>« propriétaires du Chili »</i>. Leur influence s'exerce à travers le financement des partis politiques, des campagnes de lobbying, mais également par le biais du pantouflage, particulièrement développé dans ce pays. La ploutocratie chilienne semblera relativement familière aux lecteurs français : les cinq familles les plus riches de l'Hexagone ont vu leur fortune passer de 100 à 130 milliards d'euros entre 2014 et 2015, selon la revue <i>Forbes</i>. JEAN-PIERRE CRÉMOUX	SAHARA ROCKS ! – Arnaud Contreras <i>Editions de Juillet, Chantepie, 2015, 141 pages, 35 euros.</i> <i>« Depuis quinze ans, je voyage régulièrement au Sahara, y rencontre souvent des musiciens, leur entourage... »</i> Le photographe et producteur de documentaires Arnaud Contreras expose ses clichés en pleine page, noir et blanc, format à l'italienne. Ils savent saisir aussi bien l'intensité d'un regard entre deux bandes de tissu que les lignes des sables à l'horizon. Les témoignages rendent compte, avec tout autant de force, d'un environnement hostile qui oblige chaque existence à la modestie. La parole du groupe Tinariwen vaut ici autant que celle d'un réfugié du Niger qui raconte <i>« trente-sept ans dans la misère et la souffrance »</i>. De la joie des rassemblements autour des guitares électriques à l'histoire du tendé (un chant touareg féminin) par la grande poétesse militante Lalla Badi, en passant par la terreur qu'inspirent ceux qui veulent <i>« imposer l'islam avec des fusils »</i>, <i>Sahara Rocks !</i> entre dans l'intimité de la population de ce territoire aux vastes zones privées d'eau et d'électricité, mais parfaitement connecté à la 3G et au cœur d'enjeux géopolitiques décisifs. DAVID COMMEILLAS	DIPLOMATIE NIPPO-IRANIENNE. Enjeu énergétique et interférences américaines. Concilier l'inconciliable. – Morgane Humbert <i>L'Harmattan, Paris, 2015, 140 pages, 15 euros.</i> Il est rare que les relations diplomatiques entre Tokyo et Téhéran donnent lieu à des publications. Pourtant, dès les années 1970, l'Iran est devenu le premier fournisseur de pétrole du Japon. Depuis la révolution islamique et l'affaire des otages américains (1979-1981), l'Archipel a montré qu'il pouvait affirmer une certaine indépendance diplomatique vis-à-vis des Etats-Unis en se dissociant de leur politique d'isolement de l'Iran. En 2006, celui-ci lui fournissait encore 15 % de ses importations de brut. Sur le dossier nucléaire, Tokyo a également poursuivi une politique de la « main tendue » et s'est même proposé comme médiateur avec Washington. S'il s'est ensuite nettement rapproché des Etats-Unis, notamment après le 11-Septembre, il a su préserver, au fil des crises, ses relations avec les deux pays. C'est cette imbrication d'intérêts et d'enjeux (énergétiques, sécuritaires, politiques et géopolitiques) que ce bref ouvrage démêle avec précision. ÉMILIE GUYONNET THE LOST TERRITORIES. Thailand's History of National Humiliation. – Shane Strate <i>University of Hawaii Press, Honolulu (Etats-Unis), 2015, 254 pages, 52 dollars.</i> Peu de Français savent qu'ils suscitent d'amères pensées parmi les nationalistes thaïlandais. Fiers de la reconquête, en janvier 1941, des « territoires perdus » lors de la crise franco-siamoise de 1893, ceux-ci n'en ont pas digéré la restitution au Laos et au Cambodge après la dislocation de l'empire français en Indochine. L'historien Shane Strate analyse brillamment l'utilisation de ce sentiment d'<i>« humiliation nationale »</i>. Les militaires entretiennent de telles blessures narcissiques pour justifier leurs interventions dans le jeu politique et faire taire leurs opposants. Cette conception victimaire fonctionne comme le négatif du mythe que les historiographes royaux ont élaboré au XX^e siècle : le pays aurait échappé à la colonisation et à la domination étrangère grâce à l'habileté de la monarchie, et maintenu sa superbe contre vents et marées. Les deux discours dominant tour à tour au gré des rapports de forces, mais l'un comme l'autre développent des visions de l'histoire anachroniques parce qu'ils réifient le <i>« corps de la nation »</i>, qu'il soit perçu comme glorieux ou comme amputé. XAVIER MONTHÉARD L'ASIE CENTRALE. Territoires, sociétés et environnement. – Alain Cariou <i>Armand Colin, Paris, 2015, 336 pages, 32 euros.</i> Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan : le géographe Alain Cariou aborde cette région stratégique, naguère soviétique et aujourd'hui composée d'Etats indépendants, enclavée entre les puissances russe et chinoise. Mais il y inclut le Xinjiang chinois, ce qui permet de fécondes comparaisons historiques entre les politiques impériales de Moscou et de Pékin – contrôle des territoires par le peuplement et par l'instauration d'institutions allogènes. Il étudie les proximités linguistiques de ces peuples, les interactions religieuses et l'intégration régionale, difficile mais croissante, sur fond de rivalité russo-chinoise. Il détaille les caractéristiques de cette mosaïque humaine et des modes d'utilisation du milieu naturel (montagnes, déserts et piémonts irrigués), en pleine transformation. Il montre enfin le désengagement russe d'un côté et, de l'autre, l'implantation chinoise, qui renforce les tensions avec la minorité ouïgoure. On regrettera cependant l'absence d'une perspective géopolitique, d'un point sur les relations stratégiques et sur les concurrences intrarégionales. C'est la faiblesse de cette géographie un peu trop traditionnelle. JEAN RADVANYI
CARAÏBES	MAGHREB	
LA COOPÉRATION MÉDICALE INTERNATIONALE DE CUBA. L'altruisme récompensé. – Patrick Howlett-Martin <i>L'Harmattan, Paris, 2015, 21 euros.</i> Ce livre recense les programmes de coopération médicale mis en place par le gouvernement cubain depuis les années 1960 dans le cadre d'accords bi- ou multilatéraux. Forts des performances reconnues de la médecine cubaine, ils ont formé des milliers de médecins et d'agents de santé étrangers à l'Ecole latino-américaine de médecine (ELAM) de La Havane, afin de mettre en œuvre ou de consolider des systèmes de santé dans les pays d'origine des étudiants. Ils ont également contribué à organiser un vaste ensemble de missions de solidarité, notamment dans des pays dévastés par des guerres civiles et dépourvus d'infrastructures sanitaires solides. Cuba dispose ainsi d'un effectif de médecins exerçant à l'étranger plus important que celui financé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Malgré son ancienneté, cette coopération est souvent minorée pour des raisons politiques et idéologiques, et donc peu connue du grand public. Cet ouvrage interroge en même temps l'avenir de ce système à l'heure de la redéfinition du régime. ROBIN CAVAGNOUD	L'ÉTAT D'INJUSTICE AU MAGHREB. Maroc et Tunisie. – Irene Bono, Béatrice Hibou, Hamza Meddeb et Mohamed Tozy <i>Karthala-CERI, Paris, 2015, 442 pages, 27 euros.</i> Cet ouvrage collectif, qui étudie les inégalités sociales et leur relation avec les politiques publiques, replace les « printemps arabes » dans une trajectoire historique longue. Il montre l'existence d'un continuum dans la relégation de la question sociale (fiscalité, répartition des revenus...) au profit d'un discours et de politiques d'inspiration libérale. Le parti islamiste tunisien Ennahda a adopté le principe de l'<i>« inclusion par la voie de l'économie sociale et solidaire »</i> ; le pouvoir marocain, par le biais d'un organisme de « lutte contre la pauvreté », <i>« a transformé la grande majorité des associations en prestataires de services »</i>... Les auteurs reviennent aussi sur la perpétuation des inégalités territoriales, en raison notamment d'une absence de l'Etat, <i>« lorsque le coût d'intervention est jugé trop risqué ou trop lourd par rapport aux bénéfices escomptés »</i>. NICOLAS APPELT L'EXPÉRIENCE DÉMOCRATIQUE EN ALGÉRIE (1988-1992). Apprentissages politiques et changement de régime. – Myriam Aït-Aoudia <i>Presses de Sciences Po, Paris, 2015, 346 pages, 24 euros.</i> La politiste Myriam Aït-Aoudia analyse le processus d'instauration – mutatis mutandis – d'un système multipartiste en Algérie, quand la nouvelle Constitution de 1989 entérine la fin du statut de parti unique pour le Front de libération nationale (FLN) et que le Front islamique du salut (FIS) est autorisé. L'ouvrage se conclut sur cette interrogation : <i>« Comment édifier un régime résolument pluraliste dans le monde arabe sans risquer de basculer dans une violence islamiste ou une restauration autoritaire de type militaire et policier ? »</i> Pourtant, en s'appuyant sur l'étude des forces sociales et politiques, l'auteure considère que les partis en lice aux élections – locales en 1990, législatives (interrompues) en 1992 – ont contribué, dans un mélange de <i>« bricolage »</i> et d'<i>« improvisation »</i>, à l'élaboration des règles de ce jeu démocratique. En outre, elle examine le <i>« seuil d'acceptabilité du risque au-delà duquel la présence du FIS est jugée périlleuse »</i>. N. A.	
EUROPE		
LA RÉVOLUTION RUSSE, UNE HISTOIRE FRANÇAISE. – Eric Aunoble <i>La Fabrique, Paris, 2016, 255 pages, 14 euros.</i> Cette enquête sur la réception française du <i>« moment de basculement sans précédent »</i> que fut la révolution russe choisit son camp. Au premier rang de ses adversaires, la lecture totalitaire, qui arrive en France dans les années 1950 par la revue <i>Est & Ouest</i>, rassemblant d'anciens communistes (Boris Souvarine) et des collaborationnistes (Georges Albertini). Cette interprétation se radicalise après 1991 (François Furet, Stéphane Courtois) : non contents de déceler le ver totalitaire dans la pomme léniniste, ses tenants prophétisent la dérive de toute révolution vers le crime de masse. L'auteur juge moins sévèrement les manuels d'histoire traduits du russe par le Parti communiste français après la guerre, qui témoignent d'un intérêt exclusif pour l'action du Parti au détriment des multiples sources du bouillonnement révolutionnaire. Sur le sentier étroit que bornent les lectures tributaires du bipolarisme de l'époque, l'<i>« histoire sociale du politique »</i> menée par Marc Ferro dans les années 1970 se détache. Elle mérite d'être poursuivie afin de rendre compte de la révolution russe comme d'un <i>« mouvement populaire d'émancipation »</i>, mais <i>« sans ignorer »</i> – au bénéfice des tentatives futures – <i>« les impasses où [elle] a pu se perdre »</i>. HÉLÈNE RICHARD		

LITTÉRATURES

Grandir près d'une mère folle

Nous l'appelions Em de Jerry Pinto

Traduit de l'anglais (Inde) par Myriam Bellehigue, Actes Sud, Arles, 2015, 272 pages, 22 euros.

Em n'est pas une mère comme les autres. Elle peut soudain entendre des voix. Croire à des persécuteurs imaginaires qui la font fuir. S'entailler les veines et attendre que les enfants rentrent de l'école. Em est folle. Elle passe de la dépression la plus noire à des phases maniaques et connaît bien le service psychiatrique de l'hôpital Sir J. J. de Bombay. Em est la mère du narrateur, âgé de 9 ans quand les premiers déséquilibres apparaissent. Elle est aussi la mère de l'auteur, Jerry Pinto, dont la famille, catholique, est originaire de Goa, mais qui a grandi à Bombay. Dans ce premier roman, il raconte et recrée celle qui l'a mis au monde, mais aussi son père. L'amour profond que tous deux se vouent malgré la maladie lui est une énigme, que l'œuvre va tenter d'éclaircir.

Augustin et Em se sont rencontrés dans les années 1960. Dans ses lettres, la jeune femme évoque d'une plume espiègle les premiers moments de leur amour : *« Par une alchimie que seuls connaissent les fiancés, les promis, me voici transformée en fontaine. Je pleure à la moindre provocation, mais je suis heureuse de préciser que je ne pleure pas comme un veau. Je m'épanche, mais seulement d'un œil. Tu ne trouves pas ça bizarre ? Tu tiens vraiment à épouser une femme qui ne pleure que d'un œil ? »* Les enfants lisent ces mots d'autrefois, les confidences du journal intime d'Em ; autant d'occasions de discussions entre le narrateur, sa sœur et leur mère, bavarde et provocante, toujours une *bidi* allumée entre les doigts.

La famille doit aussi se débrouiller avec ce qu'Em pense de plus intime : elle avoue par exemple son dégoût de la maternité, et parle librement de sexualité. *« Les fous, ça n'a pas envie de faire l'amour. Avec tous leurs cachets, ils vous privent de libido. »* Elle conseille donc à son mari de trouver une domestique. *« En fait, si tu n'y vois pas d'inconvénient, je vais juste rester fidèle »*, lui répond-il. Le père est l'homme debout, l'amarre à laquelle tout le monde s'accroche, celui qui conjure l'angoisse.

Tout à tour enfant, adolescent puis apprenti journaliste, le narrateur ne suit jamais une chronologie linéaire, comme pour témoigner de la constance de ses émotions au fil de sa vie : la peur de rentrer lorsque les autres se réjouissent de retrouver leur maison, la crainte d'éprouver de la joie à la mort de la mère. Et la permanence de certaines questions : quelles affirmations maternelles croire ? Comment vivre ensemble l'impuissance ? Surtout, comment maintenir l'amour et la proximité avec Em, alors même que *« sa douleur nous coupait d'elle irrémédiablement »* ? Il aura fallu à l'auteur attendre d'avoir dépassé la quarantaine (il est né en 1966) pour pouvoir écrire sur ce sujet vertigineux – la folie vécue ainsi au quotidien est encore rarement traitée sur le sous-continent indien.

Tout en étant au cœur d'une tragédie familiale, le personnage d'Em dynamite avec malice les normes et les inhibitions. Les mots sont parfois crus, les allégations blessantes, mais le dialogue offre aussi aux enfants des discussions intergénérationnelles précieuses. Et une leçon inattendue de... liberté de pensée. Car Em ne s'encombre pas de ce qu'une femme est censée dire ou ne pas dire, en particulier en Inde. Au moins, *« elle avait le droit de dire ce que les autres femmes, "normales", devaient taire »*.

NAÏKÉ DESQUESNES.

CINÉMA

Une nécessaire démesure

Plus de cinq heures pour *Homeland : Irak année zéro*, d'Abbas Fahdel (1), neuf heures pour *Death in the Land of Encantos*, de Lav Diaz (2) : le format du « film-fleuve » est hardi, mais approprié à l'ampleur du propos.

Abbas Fahdel livre ici *« le film de sa vie »*. En 2002 et 2003, ce cinéaste franco-irakien est revenu à Bagdad filmer sa famille au cours des derniers jours du régime baasiste, puis durant les premières semaines de l'occupation par la coalition militaire que dirigeaient les Etats-Unis. Mais quand, quelques jours après l'invasion de Bagdad, son neveu est victime d'une balle perdue, il renonce à monter la centaine d'heures de rushes en sa possession, où le jeune garçon était très présent. Ce n'est que dix ans plus tard qu'il se décide à les utiliser pour aboutir à ce témoignage unique, par lequel il a voulu *« donner un visage aux Irakiens »*. Divisé en deux parties, *« Avant la chute »* et *« Après la bataille »*, son film suit d'abord le quotidien de sa famille, semblable à celui de tous les habitants de Bagdad, habitués aux privations depuis plus d'un quart de siècle, imperméables à la propagande de leur raïs, et qui se préparent au pire avec une espèce de légèreté teintée de fatalité, qu'ils stockent du pain ou qu'ils calfeutrent leurs habitations.

Dans la seconde partie, le ton change, ainsi que la géographie du film : Fahdel filme désormais hors de la maison de son frère. Se donnant le temps des rencontres, il découvre l'ampleur des destructions et les paroles de colère des Bagdadis. Les « libérateurs » sont devenus des « occupants » dans un pays dont ils ne savent pas assurer la tranquillité. Les images fixent avec acuité le début d'une décennie chaotique ; elles feront date.

Le cinéaste philippin Lav Diaz, lui, est coutumier des films hors normes. Il revendique en effet le droit de ne pas produire un cinéma conçu pour le marché. Filmant en noir et blanc, sans se soucier de qualité technique, il s'adonne à un cinéma ascétique où dominent de longs plans-séquences presque toujours sans mouvements d'appareil – *« la caméra est statique parce qu'on attend que la vérité arrive »*.

Death in the Land of Encantos (2007) frappe par sa radicalité absolue. Mélange de documentaire et de fiction, il propose à la fois les témoignages des rescapés du passage du typhon Dorian au sud de l'île de Luçon, en 2006, et les conversations entre trois personnages, trois artistes qui s'interrogent sur leur rôle dans la société. Tous sont filmés dans les lieux dévastés par la catastrophe ; mais ce qui commence par le tragique des phénomènes

naturels s'achève par le tragique du politique. Le personnage central, un poète, paiera de sa vie cette alliance mortifère, caractéristique, selon Diaz, des Philippines.

Dans cette œuvre sans concession esthétique, parfois proche de l'hypnose, Diaz entreprend de lutter contre l'oubli, *« la plus grande maladie de l'homme »* – l'oubli des colonisations subies par son pays et des longues années de la dictature de Ferdinand Marcos, dont le clan est toujours à l'affût. Une fois acceptée sa durée, ce cinéma de résistance n'a rien de rébarbatif. Diaz, qui le définit comme *« romanesque »*, se présente comme un *« travailleur intellectuel dont l'outil est le cinéma »* (3), et s'appuie sur sa connaissance de Fedor Dostoïevski pour peupler ses films de personnages en quête des vérités de l'existence. L'œuvre qu'il construit n'est pas qu'une bataille contre les formes convenues ; c'est aussi une lutte contre tout ce qui asservit.

PHILIPPE PERSON.

(1) Abbas Fahdel, *Homeland : Irak année zéro*, en salles en France depuis le 10 février 2016.
(2) Lav Diaz, *Death in the Land of Encantos*, sorti en salles le 30 décembre 2015 ; sortie DVD prévue pour avril 2016.
(3) Émission « Hors-Champs », France Culture, 25 novembre 2015.



DU MONDE

Une passion chez les puritains

Ici même
de Taleb Alrefai

Traduit de l'arabe (Koweït) par Mathilde Chèvre,
Sindbad - Actes Sud, Arles, 2016,
160 pages, 18,80 euros.

ICI MÊME est le premier roman koweïtien contemporain traduit en français. Né en 1958, son auteur, Taleb Alrefai, est un personnage important du monde littéraire arabe, qui a siégé au Booker Prize Arabic, signé une dizaine de romans et collaboré à diverses revues. Dans un dispositif à mi-chemin entre la fiction et le réel, Alrefai, qui intervient lui-même comme personnage, se fait ici le témoin d'une histoire d'amour, celle d'une jeune femme, Kawthar, dont le lecteur est invité à pénétrer les pensées intimes, les doutes et les réflexions, alors qu'elle est aux prises avec sa passion pour Machâri, un homme marié.

L'histoire est universelle, mais le contexte est particulier, car au Koweït « la rencontre entre une jeune fille et un jeune homme, entre une femme et un homme, ouvertement, dans un lieu public, est une chose que personne n'ose faire ». En corollaire, « dans les sociétés puritaines, le bannissement procure un plaisir qui surpasse celui de la légalité ! ». Les amoureux appartiennent à l'élite libérale du pays, qui affiche une modernité apparente tout en restant tenue et régie par des pratiques sociales rigides, et où, comme dans le reste de la société, chacun est marqué par son identité confessionnelle – Kawthar est chiite, Machâri sunnite.

Plus encore que l'homme aimé, c'est le père de l'héroïne qui incarne une élite en transition. Ancien nassérien, fidèle à l'idéal de l'unité arabe, disposant d'un réseau qui compte autant d'hommes d'affaires que d'artistes, il s'est battu en son temps, y compris au sein de sa famille, quand il a soutenu sa sœur qui souhaitait épouser un sunnite. Le visage de cet homme s'illumine devant les images des manifestations qui gagnent le monde arabe en 2011.



L'auteur déroule le parcours du père, l'évolution de ses idées, et les conjugué à la grande histoire, celle du pays et de la région. Parcours personnels, familiaux et faits historiques s'entremêlent et viennent se répercuter sur la vie intime de Kawthar, jeune femme indépendante mais bien en peine de rester maîtresse de son destin. Elle ne comprend pas « quel est ce secret qui fait de notre corps une source pour éteindre cette soif ardente qui manque briser l'âme », et qui va la conduire à accepter de devenir la seconde épouse... Mais cet amour est aussi ce qui change son regard sur son père.

Lorsqu'elle lui apprend qu'elle aime un sunnite, le visage du père se voile, « troublé soudainement ». « L'homme tolérant aux opinions et aux idées émancipées s'était-il retourné ? », se demande Kawthar. Non, « la situation aujourd'hui est différente », assène-t-il. Le dialogue renvoie en creux aux événements politiques en cours et aux changements intervenus dans les sociétés de la région. « Les partis fondamentalistes ont pris le pouvoir », fait remarquer la jeune femme à son père, dont le visage revêt « une expression effrayante et austère » lorsque à l'espoir né en 2011 succèdent les peurs et les déceptions. Quand il meurt, Kawthar interroge ce qui l'a tué, et ce qui en elle s'obstine à aimer...

D'une écriture pudique, comme calquée sur le caractère de son héroïne, le roman se fait en filigrane hymne à la jeunesse et élève la passion au rang de quête de liberté, en ce pays sévère où l'on se salue d'un rayonnant « Bonjour, que ton matin soit rempli de roses ! ».

JULES CRÉTOIS.

GÉOPOLITIQUE

QU'EST-CE QU'UNE FRONTIÈRE AUJOURD'HUI? – Anne-Laure Amilhat Szary

Presses universitaires de France, Paris, 2015,
164 pages, 14 euros.

Constatant que « la mondialisation n'a pas fonctionné comme ce rouleau compresseur globalisant qui devait annuler les spécificités locales », la géographe Anne-Laure Amilhat Szary signe un petit livre en forme de réquisitoire contre les idées reçues sur la notion de frontière. C'est d'abord son histoire en tant que « ligne » qui, du mythe de Romulus et Remus à la revendication d'un Etat palestinien, se trouve analysée. Suit une étude de la frontière en tant que ressource, fabriquant un territoire spécifique, comme la zone démilitarisée coréenne ou la *faixa de fronteira* surmilitarisée brésilienne. Viennent enfin les « frontières individualisées », où les inégalités entre le Nord et le Sud se font les plus déchirantes, les plus intimement agressives, avec l'utilisation de la biométrie et des scanners. Enveloppe protectrice pour les uns, la frontière devient pour les autres « le lieu où l'individu est abandonné seul face aux forces de la mondialisation qui le traversent avec violence ».

JÉRÉMIE FABRE

LES SCIENCES SOCIALES, LA GUERRE ET L'ARMÉE. Objets, approches, perspectives. – Bernard Boëne

Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2015,
277 pages, 22 euros.

La littérature mondiale relevant du champ militaire a longtemps été marquée d'une fleur de lys infamante : le « militarisme »... Ce livre de sociologue n'a donc eu pour l'heure qu'un écho limité, alors qu'il propose la synthèse la plus complète des rapports entre les sciences sociales et deux éléments qui les fascient et les inquiètent tout à la fois : la phénoménologie guerrière et le fait social militaire. Ce travail s'ouvre par une puissante analyse des inflexions de la scène internationale. La discussion sur la dialectique des déclin et regains des souverainetés est un modèle du genre. Pour l'auteur, le cadre dans lequel se jouera le débat sécuritaire en cours oppose, sur le plan national, une « harmonie spontanée des différences au sein des sociétés civiles versus [un] rôle maintenu de l'Etat dans la définition de l'intérêt général ». Et, sur le plan international, une « société civile mondiale et un cosmopolitisme politique versus une clôture relative et le maintien de souverainetés aujourd'hui adoucies ». Cette réflexion sur les logiques de la violence « légitime » met en relief l'éthos guerrier, avec pour effet – paradoxal seulement en apparence – d'en faire l'antidote d'un certain pathos sécuritaire.

OLIVIER ZAJEC

IDÉES

COMMENT L'UTOPIE EST DEVENUE UN PROGRAMME POLITIQUE. Du roman à la Révolution. – Stéphanie Roza

Classiques Garnier, Paris, 2015,
398 pages, 38 euros.

Philosophe, Stéphanie Roza suit les avatars de l'idée de propriété commune au XVIII^e siècle. En étudiant successivement les écrits d'Etienne-Gabriel Morelly, de l'abbé Gabriel Bonnot de Mably et de Gracchus Babeuf, elle montre comment cette utopie, qui n'était à l'origine qu'un motif littéraire, s'est progressivement transmuée en projet philosophique, puis en programme politique. En quelques décennies, l'utopie communiste quitte les mondes parallèles pour le monde réel. Sous la grande ombre de Jean-Jacques Rousseau, la question de la propriété se connecte à de nouveaux enjeux : le droit naturel, les substructions, la dignité de l'homme, la souveraineté et la démocratie ; l'idéal communiste rencontre d'autres traditions, connaît des adaptations et des hybridations. D'un texte à l'autre, ce projet émancipateur paraît gagner en densité, mais aussi en ambiguïté. Roza souligne surtout le rôle de catalyseur de la Révolution française, qui, après de longues années de maturation théorique, précipite utopistes et réformateurs dans l'action et conduit Babeuf à échafauder, au nom du « bonheur commun », sa conjuration des Egaux.

ANTONY BURLAUD

VOLEZ CE LIVRE. – Abbie Hoffman

Tusitala, Paris, 2015, 266 pages, 19 euros.

Abbie Hoffman (1936-1989) fut un pilier de l'underground américain : cofondateur avec Jerry Rubin du Yippie (Youth International Party), militant n'hésitant pas à détourner les méthodes publicitaires de la société marchande pour mieux la combattre, pacifiste n'excluant pas la violence contestataire, inventeur du théâtre-guérilla... Il est condamné pour incitation à la révolte – entre autres – lors du procès des « sept de Chicago », en 1970. En prison, il écrit *Volez ce livre*. Un véritable manuel de survie en « Amérique », ce pays de l'abondance inégalitaire où, assure Hoffman, il est possible (et conseillé) de pratiquer « grande échelle ce que les libertaires appelaient « reprise individuelle » et que la justice qualifie de « vol ». Manger, se déplacer, se loger, monter des journaux, des radios, des télévisions... Exemples à l'appui, Hoffman pose les bases de ce qui deviendra le fameux « Do it yourself ». Trente éditeurs refuseront le livre, qui sera publié par des indépendants. Et il faudra attendre 2015 pour que la jeune maison d'édition Tusitala le traduise en français. Les « bons plans » de l'auteur sont aujourd'hui obsolètes, mais la méthode reste valable dans un monde toujours dominé par « l'empire des salopards ».

ARNAUD DE MONTJOYE

L'INTELLECTUEL COMPULSIF. La réaction philosémite, 2. – Ivan Segré

Lignes, Paris, 2015, 221 pages, 20 euros.

Dans *La Réaction philosémite. La trahison des clercs* (2009), Ivan Segré décrivait un courant intellectuel qui instrumentalise les accusations d'antisémitisme pour disqualifier toute critique de la domination. Six ans après, le philosophe et talmudiste approfondit le sujet en analysant un cas d'espèce : en 2003, après la diffusion sur Arte de *Route 181*, documentaire israélo-palestinien d'Eyal Sivan et Michel Khleifi, Alain Finkelkraut qualifie le film d'« appel au meurtre des Juifs » et obtient l'annulation de sa projection lors d'un festival. Dans ce nouvel essai, Segré détruit méthodiquement, et non sans humour, chacun des arguments de celui qu'il surnomme « l'intellectuel compulsif ». Il ne discute pas ses thèses, mais expose ce qui lui apparaît comme une escroquerie : prendre prétexte de la lutte contre l'antisémitisme pour discréditer le sionisme égalitaire que défendent les réalisateurs et promouvoir un sionisme ethnique. Il s'agit aussi de cerner la fonction précise de Finkelkraut : le nationalisme ayant engendré, selon Segré, les pires crimes du siècle dernier, il fallait que ce soit une victime par héritage de ces crimes qui le réhabilite, en Israël ou ailleurs.

LAURA RAIM

EDITION

Du lecteur à la liseuse

POUR imposer les liseuses et les e-books, censés offrir les modes de lecture qui correspondraient au citoyen connecté de demain, les industriels de l'électronique multiplient les campagnes depuis plus de quinze ans. L'émergence du plastique dans l'univers sensuel du papier et les incertitudes économiques de la filière du livre ont conduit certains à nourrir une vive angoisse, sur fond de crainte de dépossession patrimoniale : le livre serait menacé, et la culture avec lui. Dans l'ouvrage coordonné par Cédric Biagini (1), *L'Assassinat des livres par ceux qui œuvrent à la dématérialisation du monde*, on constate ainsi que des phénomènes divers, liés aux politiques publiques, financières ou industrielles, se trouvent regroupés de façon parfois brouillonne dans des analyses un peu catastrophistes.

Déjà auteur en 2012 de *La Querelle des livres. Petit essai sur le livre à l'âge numérique* (Buchet-Chastel), l'écrivain Olivier Larizza déploie par exemple, afin de révéler le « mensonge » démocratique du numérique, une réflexion mélangeant de façon confuse types de lecture et pratiques des lecteurs, ou encore texte électronique, livre et création littéraire, voire édition et diffusion commerciale. Certes, un autre contributeur, Jean-Luc Coudray, écrivain et dessinateur, dénonce avec pertinence la copie électronique du livre comme un succédané bas de gamme ; certes, un courant technocratie profite du livre dématérialisé pour entraîner les bibliothèques vers le concept de « troisième lieu » (après le domicile et le lieu de travail), qui serait un lieu de détente sans livre physique... Mais faut-il chercher dans l'e-book la source du problème ? Rien n'est moins sûr. Par ailleurs, jamais on n'a autant parlé sur Facebook de livres, d'écrits, et les blogs débordent de littérature.

Un typographe néerlandais, Gerard Unger, démontre dans un essai consacré à ce qui se joue « pendant la lecture » (2) à quel point le livre est aujourd'hui cardinal, et avec lui la typographie, cette fée omniprésente que l'on pensait endormie. Des Editions des Cendres aux maisons Ypsilon ou Fornax, qui lui ont consacré des ouvrages précieux, celle-ci est (re)devenue un sujet d'intérêt prégnant, dont témoigne la double publication des monumentaux *Dictionnaire encyclopédique du livre* (Cercle de la librairie, 2002-2013) et des quatre tomes de *l'Histoire de l'écriture typographique* (Atelier Perrousseaux, 2002-2013). L'essai d'Unger arrive à point : créateur de caractères et pédagogue, il y a condensé ses réflexions sur la lettre et sur les rapports que nous entretenons avec elle.

Se doute-t-on du nombre de polices créées chaque année ? « Les dessinateurs de caractères poursuivent leurs expérimentations et, régulièrement, des caractères sortant de l'ordinaire viennent s'ajouter à la palette typographique. Ces caractères étranges suscitent l'attention, créent du bruit et du mouvement. Ils provoquent. Ils étonnent. » Citons le curieux Bubunne, une police imaginée pour le film de Riad Sattouf *Jacky au royaume des filles*, en 2014, que sa créatrice Fanette Mellier décrit ainsi : « Les lettres sont inspirées de certaines écritures non latines (...). L'idée était d'insuffler de l'étrangeté dans certaines lettres, afin que les mots paraissent "non familiers" (tout en restant lisibles). Les toiles d'araignée, les coiffes tressées des femmes ont également servi. Les terminaisons arrondies de la typographie renvoient quant à elles à une dimension plus humoristique et vernaculaire. »

S'attachant à décrire le processus physiologique de la lecture, les sept mille signes de base de notre vocabulaire graphique, les effets de l'optique et du blanc, etc., Unger

s'interroge sur ce que le lecteur fait des lettres qu'il voit et sur le rôle que joue leur forme. Au-delà du plaisant débat des spécialistes sur l'empattement et son absence, et si beaucoup des effets de la lettre sur l'esprit restent encore mystérieux, on sait ce qu'est la véritable arme secrète du livre : sa tranche. C'est là que réside en effet ce que l'on peut nommer son « GPS », un élément vieux comme le codex. L'épaisseur physique du livre permet au cerveau de mémoriser ce qui est lu de manière efficace. Sans elle, il semble qu'il ne fonctionne plus. La documentation électronique devra encore faire beaucoup de progrès pour se rendre utile et... désirable.

ERIC DUSSERT.

(1) Cédric Biagini (sous la dir. de), *L'Assassinat des livres par ceux qui œuvrent à la dématérialisation du monde*, L'Echappée, Paris, 2015, 400 pages, 25 euros.

(2) Gerard Unger, *Pendant la lecture*, B42, Paris, 2015, 232 pages, 26 euros.

PHOTOGRAPHIE

La ville du roi zoulou

« D'ANS La Nouvelle-Orléans noire disparue, 1978-1982. » Tout est dit dans le sous-titre de *Bons Temps roulés* (1), une expression locale qui renvoie au « *Let the good times roll !* » (« Que la fête commence ! »). Berceau du jazz et temple du vaudou funk, la ville de Louisiane a souvent été auscultée par les photographes. William Claxton publia un recueil consacré à la communauté musicale dans les années 1960 ; Lee Friedlander sut saisir l'essence de cet archipel « créole » dont le carnaval conte l'essence... Ici plus qu'ailleurs, l'histoire de la vie locale s'écrit au rythme d'une bande-son qui brasse large.

Le photographe français Bernard Hermann sonda entre 1979 et 1982 les tréfonds de l'âme d'une cité soumise à la guerre des clans et marquée par la question raciale. Le parti pris du noir et blanc pour ses 170 clichés souligne cet état de fait : des cortèges funéraires qui accompagnent avec ferveur le défunt aux clubs sociaux qui pansent les plaies des exclus, du terrible pénitencier d'Angola, symbole de la fracture raciale, où les casseurs de pierres ont de sérieux coups de blues, aux tribus indiennes du Mardi Gras, emblèmes d'une ville où le masque est de



mise, tout ici rappelle que la ségrégation demeura l'un des signes distinctifs de la ville du roi zoulou. Ce que vint rappeler aux oublieux, en 2005, le torrent boueux de l'ouragan Katrina.

JACQUES DENIS.

(1) Bernard Hermann, *Bons Temps roulés. Dans La Nouvelle-Orléans noire disparue, 1978-1982*, Albin Michel, Paris, 2015, 255 pages, 49 euros.



SOCIÉTÉ

JE VOUS ÉCRIS DE L'USINE. – Jean-Pierre Levaray

Libertalia, Paris, 2016, 376 pages, 15 euros.

Auteur de *Putain d'usine* (2002), qui rencontre un écho exceptionnel pour un témoignage ouvrier, Jean-Pierre Levaray a collaboré durant dix ans au mensuel *CQFD*. Il y a tenu jusqu'à son départ à la retraite, après quarante ans de travail dans l'industrie chimique, une chronique intitulée «Je vous écris de l'usine». Il reprend ici l'intégralité de ces articles, qui permettent de comprendre le blues de la classe ouvrière et rendent de leur dignité aux sans-grade. Se mêlent le récit des jours et des nuits à l'usine, dans la réalité la plus prosaïque du travail posté; les combats syndicaux, les grèves locales ou nationales; les portraits, souvent bienveillants, parfois cruels, des collègues de travail et ceux, plus acides, de la hiérarchie et des cadres dirigeants; la maladie omniprésente, et parfois le décès, des copains de boulot, à cause des ravages de l'amiante; en 2001, la catastrophe d'AZF à Toulouse et ses suites, dans une usine similaire du même groupe, et les manœuvres de Total pour se dédouaner face à l'opinion et à la justice.

CHARLES JACQUIER

POLITIQUE

RADICALISER LA DÉMOCRATIE. Propositions pour une refondation. – Dominique Rousseau

Seuil, Paris, 2015, 236 pages, 15 euros.

Pour Dominique Rousseau, professeur de droit constitutionnel, les gouvernements agissent comme s'ils étaient moins responsables devant leur Parlement et leur peuple que devant les marchés – «*plouto-démocratie*» gérée par une nouvelle «*noblesse d'Etat*», pour citer Pierre Bourdieu. Il illustre la fracture actuelle entre la société et les institutions par l'exemple de la victoire du «non» au référendum de 2005, rayée d'un trait de plume par le vote du Parlement. Selon lui, dans le système représentatif, le pouvoir du citoyen «*est instantané et intermittent, puisqu'il se réalise et s'épuise entièrement tous les cinq ans dans l'action du vote*». C'est pourquoi il se prononce en faveur de la démocratie continue, où ce pouvoir serait «*permanent*» et inscrit «*dans la durée qui sépare deux moments électoraux*». Il appelle donc à l'institutionnalisation de «*conventions de citoyens*» tirés au sort, chargées de produire des propositions normatives sur un sujet d'ordre général à soumettre ensuite au vote parlementaire.

JEAN-JACQUES GANDINI

ARTS

MUSICOLOGIE ET OCCUPATION. Science, musique et politique dans la France des «années noires». – Sara Iglesias

Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2015, 456 pages, 35 euros.

La récente polémique suscitée par la pose d'une plaque commémorative à la dernière adresse parisienne du compositeur Henri Dutilleux a montré combien la collaboration (en l'occurrence, supposée) des artistes durant la seconde guerre mondiale restait un sujet de tension. L'ouvrage – condensé de sa thèse – que Sara Iglesias consacre aux musicologues, ces idéologues des sons, de 1940 jusqu'à l'épuration fait tomber quelques idoles. Les rôles peu reluisants de personnalités comme Jacques Chailley, spécialiste de Jean-Sébastien Bach, ou du romancier-biographe Guy de Pourtalès, promoteur de Franz Liszt et de Richard Wagner, sont décryptés. Le processus de propagande dont fit l'objet l'œuvre de Claude Debussy, renommé «Claude de France», est mis en avant, à l'instar du folklore national ou de l'art dit «classique». Iglesias ausculte la presse, les cercles mondains, l'activité des salles de concerts ou les échanges culturels entre le Reich et Vichy, et montre ainsi comment un microcosme, par ses contradictions, ses engagements et ses lâchetés, peut résumer à lui seul la violence d'une époque.

VINCENT BOREL

L'ALBUM CHRISTOPHE. FENOUIL-LARD, CAMEMBER, COSINUS. – Christophe, Martin Veyron et Pascal Ory

Armand Colin, Paris, 2015, 268 pages, 26 euros.

De 1890 à 1899, les éditions Armand Colin publièrent cet ancêtre de la bande dessinée dans un «journal pour enfants» fondé à cet effet, *Le Petit Français illustré*. Aujourd'hui, leurs successeurs récidivent avec bonheur. Difficile, en effet, en des temps également sombres, de rester insensible aux mésaventures de la famille Fenouillard, du sapeur Camember (sans t) et du savant Cosinus, portées par le style et l'humour ravageurs de Georges Colomb (dit Christophe), scientifique rompu, selon l'usage d'alors, aux «humanités». Le cas échéant, les adultes serviront ici de guides aux plus jeunes, même si ces derniers, par ailleurs, apprécient *Astérix* sans forcément connaître l'histoire gallo-romaine. La présentation de l'historien Pascal Ory accompagne savoureusement le comique surgi du contraste entre discours «scientifique», langue précieuse, cruauté sociale et dérisoire des situations. On y perçoit aussi l'écho des «lois scélérates» de 1893-1894, qui transformaient tout original en «anarchiste» chrifié au plus tôt, et la discrète réticence de Christophe, rarissime alors, envers le colonialisme qui «civilise» à coups de pied et de fusil.

ANNIE LACROIX-RIZ

LITTÉRATURE

Lumières sur le fleuve Congo

TCHICAYA U Tam'si (1931-1988) s'est fait connaître très jeune comme poète – grand poète –, mais il a également écrit des romans et des pièces de théâtre. Après l'ensemble de son œuvre poétique (1), la collection «Continents noirs» de Gallimard publie sa trilogie romanesque (2) (1980-1984). Un troisième volume à venir proposera son splendide dernier roman, *Ces fruits si doux de l'arbre à pain* (1987), et regroupera ses nouvelles et son théâtre.

Fils de Jean-Félix Tchicaya, fondateur du Parti progressiste congolais, il a choisi de se donner le nom d'U Tam'si: «celui qui parle pour son pays». Mais cet «*écorché vif*», selon le préfacier Henri Lopes, n'entend pas être assigné à représenter la «négritude» – position remarquablement hardie et à contre-courant dans les années 1950-1960. Il vit principalement en France dès l'adolescence, ce qui ne l'empêche pas de se joindre, notamment par l'écrit, à l'action de Patrice Lumumba, figure de la lutte pour l'indépendance et premier premier ministre de la République démocratique du Congo (RDC). Son écriture poétique, faite de «*collages qui juxtaposent le prosaïque et le sublime*» (3), passe longtemps pour hermétique. Ses romans, plus tardifs et tout aussi audacieux, paraissent néanmoins plus faciles d'accès.

«*Ce que j'ai voulu faire dès le départ, c'est écrire un roman typiquement congolais, trempé dans l'histoire du Congo, pour me faire une mémoire, parce que j'avais besoin de cette mémoire. Car je n'arrivais pas à savoir d'où je venais, où j'allais et ce que je racontais*» (4). » Exode, exil, le thème est central dans *Les Cancrelats*. Thomas Ndundu retrouve, au début du XX^e siècle, sa terre natale après s'être embarqué en tant que «*boy et blanchisseur*». Sa traversée du pays répond à une «*question gigogne. Toute sa généalogie dedans. Sa généalogie et son identité. Sa situation de descendant*» qui peine à réintégrer sa fratrie et sa culture énigmatique, travaillée notamment par la superstition, remuée par les rumeurs, porteuse de visions et d'hallucinations. C'est ce que déploient *Les Méduses*, ouvrage construit comme un roman noir, qui se situe «*à l'époque où, disait-on, un Blanc parcourait de nuit le Village Indigène de Pointe-Noire et, avec une baguette magique, il transformait hommes, femmes, enfants et chiens en viande de corned-beef*». Deux hommes sont morts, un

troisième est dans le coma. On est dans la dernière semaine de juin 1944. L'enquête va recourir aux pouvoirs du devin.

C'est là un monde que Tchicaya «*plaint*» sans le «*condamner*», et une société où «*la promesse*» n'est que «*l'augure d'une dérision*». Les enfants de Thomas, Sophie et Prosper vivent leur propre histoire, qui semble parfois une répétition de celle du père, comme s'ils formaient une famille condamnée au déplacement dans un monde «*qui préfère une grimace, le masque, à la nudité du visage*» et où «*les nègres*» rêvent d'accéder au paradis pour devenir blancs. Avec *Les Phalènes*, hantées par la figure de Judas, Prosper, devenu dirigeant nationaliste, rappelle le député Jean-Félix Tchicaya, un «*indigène évolué*» perdu dans un monde de traîtres: il est trahi par ses amis politiques; son parti est trahi par ses soutiens français; lui-même a pour maîtresse l'épouse d'un de ses amis français, et sa femme, dépositaire de la culture vilie, se sent trahie par les «*évolués*» qui admirent la supériorité du «*Blanc*». Autant de gens «*sans identité*» chez qui «*la morale manquait, étiolait l'âme et le corps*»...

Comme dans le conte oral, le narrateur des trois romans change constamment de point de vue, pour des textes polyphoniques portés par un «parler-écrit» où le passé vient après le futur qui précède le présent, sans prévenir, «*suite de hasards*» au gré des digressions: «*On ne peut pas s'attendre à quoi que ce soit: tout vous arrive, sans crier gare!*» Apologue, chronique, roman politique, cette trilogie qui se prête à trois niveaux de lecture confirme l'intuition de René Depestre, l'ami haïtien de l'auteur, qui lui avait enjoint: «*Fais de ton pessimisme du soir la santé du matin du romancier U Tam'si.*»

ALI CHIBANI.

(1) Tchicaya U Tam'si, *J'étais nu pour le premier baiser de ma mère. Œuvres complètes, I*, Gallimard, coll. «Continents noirs», Paris, 2014, 608 pages, 22 euros.

(2) Tchicaya U Tam'si, *La Trilogie romanesque. Les Cancrelats. Les Méduses. Les Phalènes. Œuvres complètes, II*, Gallimard, coll. «Continents noirs», 2015, 976 pages, 20 euros.

(3) Cf. la biographie de Boniface Mongo-Mboussa, *Tchicaya U Tam'si, le viol de la lune. Vie et œuvre d'un maudit*, Vents d'ailleurs, La Roque-d'Anthéron, 2014, 144 pages, 18 euros.

(4) Cité dans la postface.

HISTOIRE

Debout contre Vichy

À L'ÉTÉ 1940, le régime de Vichy commence à régler ses comptes. Parmi ses ennemis, deux cibles de choix: Jean Zay et Pierre Mendès France. Radicaux-socialistes, anciens des gouvernements Blum, «juifs», francs-maçons et antimunichois, ils représentent tout ce que le nouveau pouvoir abhorre. Les deux parlementaires, qui s'étaient engagés en 1939 puis étaient passés en Afrique du Nord pour y poursuivre le combat, sont accusés de «désertion» et jetés en prison. Mendès France s'en évadera en juin 1941 pour rejoindre Londres et servir dans l'aviation de la France libre. Zay, lui, n'en sortira que pour être exécuté par des miliciens, quelques semaines après le débarquement.

De ces deux épreuves parallèles, les traces écrites ne manquent pas. Zay, au cours de sa captivité, a rédigé un magnifique journal, *Souvenirs et solitude* (Belin, 2010), qui mêle introspection, notes sur le quotidien, commentaires des nouvelles et retours sur la décennie politique écoulée. A ce livre majeur, édité à la Libération, sont venus s'ajouter un volume d'*Ecrits de prison* (1) (correspondance et carnets) et, plus récemment, un recueil de *Lettres de la drôle de guerre* (2).

Mendès France, quant à lui, a publié à New York, en 1943, un récit de sa captivité et de son évasion. Révisé en 1977, *Liberté, liberté chérie* est désormais disponible dans une édition de référence (3), enrichi d'un copieux dossier d'annexes. Conçu en pleine guerre, le texte de Mendès avait une dimension apologetique et militante; mais il reste d'un grand intérêt.

Chacun à sa manière, ces livres témoignent d'expériences communes: la commotion de la guerre et de la débâcle («*c'est comme si une bombe invisible était tombée sur nos habitudes et sur ceux qui nous entourent*», écrit Zay à sa femme), la condamnation par une justice d'exception et la prison, avec son lot de privations et de vexations. Au-delà du témoignage personnel, ils offrent un saisissant tableau de la France: celle des années 1930, que Zay se remémore pour mieux éclairer son présent; celle de la débâcle, évoquée en des termes qui rappellent parfois le Marc Bloch de *L'Etrange Défaite* (Gallimard, 1990); celle de l'Occupation et de la collaboration, que Mendès

France traverse clandestinement et observe avec l'attention redoublée de l'homme traqué.

Ce qui frappe, quand on parcourt ce massif de documents, c'est la place centrale de l'écriture. Pour ces deux hommes d'action, elle ne relève pas simplement du rituel social ou du passe-temps. Elle est une hygiène intellectuelle, une discipline physique et morale, un moyen de résister à la désorientation et à la propagande. Carnets, journal, Mémoires, lettres aux proches remplissent une fonction essentielle, vitale: ils permettent de réaffirmer des vérités mises à mal, de maintenir une identité assiégée, de remettre en ordre un réel bouleversé et opaque. L'écriture, même intime, participe de la lutte.

Ces textes de guerre invitent à aborder Zay et Mendès France comme des républicains de combat. C'est ce qu'a tenté l'historien Olivier Loubes dans un bref essai (4) publié au moment de la panthéonisation du premier, en mai 2015. En trois courts chapitres («Liberté», «Egalité», «Fraternité»), il tâche de ressaisir le sens d'un engagement tout entier voué à l'approfondissement de la démocratie politique et sociale. Ce petit texte n'a pas l'exhaustivité des récentes biographies (5), mais il réussit à camper un Jean Zay combatif et non consensuel. Retrouver ainsi, chez ces hommes d'Etat accablés désormais d'hommages officiels, ce qu'il y avait de radical et de tonique montre ce qui, dans leur héritage, peut aujourd'hui permettre de «réarmer la République».

ANTONY BURLAUD.

(1) Jean Zay, *Ecrits de prison. 1940-1944*, Belin, Paris, 2014, 1052 pages, 34 euros.

(2) Jean Zay, *Lettres de la drôle de guerre. 1939-1940*, Belin, 2015, 262 pages, 22 euros.

(3) Pierre Mendès France, *Liberté, liberté chérie. 1940-1942*, Demopolis, Paris, 2015, 532 pages, 29 euros.

(4) Olivier Loubes, *Réarmer la République! Jean Zay au Panthéon. Essai d'histoire tonique*, Demopolis, 2015, 135 pages, 16 euros.

(5) Antoine Prost et Pascal Ory, *Jean Zay. Le ministre assassiné. 1904-1944*, Taillandier, Paris, 2015, 160 pages, 24,90 euros; Alain Chatriot, *Pierre Mendès France. Pour une République moderne*, Armand Colin, Paris, 2015, 320 pages, 22 euros.

DANS LES REVUES

❑ **INTERNATIONAL AFFAIRS.** Un article sur la politique étrangère américaine au Proche-Orient et l'émergence d'une «doctrine Obama» qui reste difficilement lisible pour les partenaires des Etats-Unis. (N° 92, janvier-février; bimestriel, abonnement annuel: 735 euros. – Chatham House, 10 St. James's Square, Londres SW1Y4LE, Royaume-Uni.)

❑ **SURVIVAL.** L'accès public à des outils de chiffrement pour garantir des communications privées comme enjeu politique pour les démocraties libérales. La nouvelle ambition maritime britannique au défi de la réduction des crédits militaires. (Vol. 58, n° 1, février-mars, bimestriel, sur abonnement. – 2121 K Street, NW, suite 801, Washington DC 20037, Etats-Unis.)

❑ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** L'ultradroite républicaine américaine a une histoire antérieure à Ronald Reagan; le vrai Steve Jobs; M. George Soros estime que l'Union européenne est au bord de l'écroulement. (Vol. LXIII, n° 2, 11 février, bimensuel, 7,95 dollars. – PO Box 23022, Jackson, MS 39225-3022, Etats-Unis.)

❑ **LONDON REVIEW OF BOOKS.** La recension critique des nombreux ouvrages publiés récemment sur l'Ukraine revient sur les événements de Maidan et l'influence croissante des nationalistes conservateurs dans chacun des camps. L'analyse du livre d'Emmanuel Todd *Qui est Charlie?*, récemment traduit en anglais. (Vol. 38, n° 2, 21 janvier, bimensuel, 3,75 livres sterling. – 28 Little Russell Street, Londres WC1A 2HN, Royaume-Uni.)

❑ **DISSENT.** Un dossier sur les politiques de la famille. Egalement, le pari de M. Jeremy Corbyn, nouveau dirigeant du Parti travailliste britannique: créer un mouvement social plutôt que remporter les prochaines élections. Les deux gauches de l'intellectuel mexicain Jorge Castañeda. (Hiver, trimestriel, 10 dollars. – PO Box 15025, North Hollywood, CA 91615, Etats-Unis.)

❑ **NEW LEFT REVIEW.** Un éditorial de Perry Anderson revient sur les décennies d'occupation israélienne en Palestine et soumet à une critique abrasive l'idée d'une solution à deux Etats. Le port de Rotterdam, un concentré de l'histoire du capitalisme contemporain. (N° 96, novembre-décembre, bimestriel, 10 euros. – 6 Meard Street, WIG OEG, Londres, Royaume-Uni.)

❑ **MOYEN-ORIENT.** Dossier sur l'Arabie saoudite et les défis que la monarchie doit affronter dans un contexte d'incertitudes géopolitiques ainsi que d'interrogations sur la stratégie du roi Salman et de son fils, le vice-prince héritier Mohamed. (N° 29, janvier-février; bimestriel, 10,95 euros. – 91, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, France.)

❑ **AFRIQUE-ASIE.** La revue panafricaine consacre un dossier (à charge) à l'Arabie saoudite et aux conséquences de l'accession au trône du roi Salman. Un hommage à feu Hocine Ait Ahmed, homme politique algérien. (Février, mensuel, 4 euros. – 3, rue de l'Atlas, 75019 Paris, France.)

❑ **PROBLÈMES ÉCONOMIQUES.** Un éclairage sur la situation économique de l'Inde. L'accélération de la transition industrielle sur fond d'expropriations, dans un pays majoritairement rural et agricole. (N° 3125, janvier, bimensuel, 4,90 euros. – La Documentation française, Paris.)

❑ **MONTHLY REVIEW.** Une réflexion sur la phase délicate que traversent les gouvernements progressistes en Amérique latine: comment ne pas «*domestiquer les initiatives*» tout en faisant œuvre de ce que la sociologue chilienne Marta Harnecker appelle la nécessaire «*pédagogie des limites*»? (Vol. 67, n° 8, janvier, mensuel, 6 dollars. – 146 West 29th Street, suite 6 W, New York, NY 10001, Etats-Unis.)

❑ **NUOVA SOCIEDAD.** L'absence de charisme de l'actuel président vénézuélien, M. Nicolás Maduro, contribue-t-elle à expliquer l'échec de la gauche vénézuélienne lors des élections législatives de décembre 2015? (N° 261, janvier-février, bimestriel, sur abonnement. – Defensa 111, 1° A, C1065AAU Buenos Aires, Argentine.)

❑ **GOVERNEMENT ET ACTION PUBLIQUE.** Les cadres intermédiaires de la fonction publique (attachés d'administration, agents de guichet, cadres administratifs, etc.) sont confrontés à la logique managériale. Quelles en sont les conséquences sur leurs conditions de travail et la qualité du service? Réflexions théoriques, témoignages, cas pratiques. (Vol. 4, n° 4, octobre-décembre, trimestriel, 20 euros. – Presses de Sciences Po, 117, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.)

❑ **ESPRIT.** Plusieurs articles sur la place des religions dans les sociétés européennes et des réflexions critiques sur l'ouvrage récent de Pierre Manent *Situation de la France* (Desclée de Brouwer). (N° 422, février, mensuel, 20 euros. – 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris.)

❑ **REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE.** Les turbulences géopolitiques ont-elles modifié la pratique classique de la diplomatie? Comment définir alors la notion de réalisme diplomatique? (N° 1077, octobre, trimestriel, 25 euros. – 4, rue de Bassano, 75008 Paris.)

❑ **CRITIQUE.** Un numéro spécial consacré à Pierre Guyotat, «*magnifiquement inactuel*». Outre deux inédits, treize contributeurs analysent chacun une œuvre: *Tombeau pour cinq cent mille soldats* par Alain Badiou, *Le Livre* par Tristan Garcia... (N° 824-825, février, mensuel, 14 euros. – 7, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris.)

PEINTURE

Clins d’œil aux fenêtres

*D’immenses vues aériennes
qui disent les enchevêtrements
de solitudes et d’aliénations
de la vie urbaine, mais aussi
ses épiphanies et ses moments
de grâce – et le tableau tout entier
semble alors bruire et s’animer,
foisonnant de vie. Une visite
dans l’atelier du peintre Rostia
Kunovsky, en région parisienne.*

PAR JOHN BERGER *

IL Y A quelques jours, je me trouvais devant une peinture mesurant deux mètres sur deux. Une peinture du paradis. Après être resté un moment immobile, j’ai repris mon souffle et je suis entré dedans.

Que je vous raconte ce qui a précédé. Je suis allé rendre visite à un ami peintre dans son atelier. Nous nous connaissons depuis une trentaine d’années. Il est d’origine tchèque et se prénomme Rostia. Il habite dans un ensemble d’immeubles de la banlieue parisienne. Son lieu de vie et son atelier se trouvent dans l’un de ces immeubles, qui appartient à la municipalité. Il paie un loyer modique. L’atelier a une superficie de trente mètres carrés, mesure environ six mètres de hauteur et comporte une lucarne. Sa femme et lui dorment dans une sorte de mezzanine qui donne sur l’atelier.

Je voulais voir ses dernières peintures. En entrant dans son atelier, j’ai eu l’impression d’entrer dans un bunker de linge sale. Des toiles sur châssis et de gigantesques feuilles de papier épais tachées étaient empilées contre les quatre murs, le côté peint toujours tourné face au mur. D’autres peintures, étalées face contre terre, recouvraient le sol. Pas question de se déplacer. Je me suis assis sur une chaise près de la porte.

Rostia, pieds nus, marchait sur les feuilles de papier froissées, placées bout à bout sur le sol, à la recherche de quelque chose à me montrer. Il dénicha une peinture sur papier, plus grande que lui et plus large que l’envergure de ses bras écartés, me demanda de lui passer une agrafeuse qui se trouvait sous ma chaise et agrafa la feuille au dos d’une toile sur châssis, posée contre le mur du fond. La peinture fait partie de la série sur laquelle il a travaillé ces dix dernières années. Je la regarde.

Pour visualiser les perspectives que contient cette série, imaginez un hélicoptère volant à basse altitude au-dessus d’une banlieue, d’une favela ou d’une zone d’immeubles de quatre à six étages, couvrant une superficie de plusieurs kilomètres, où le tracé des rues est parfois droit et régulier, parfois



ROSTIA KUNOVSKY. – «Paradise» (Paradis), de la série «From Nowhere» (De nulle part), 2015

erratique au gré des terrains vagues et des chantiers de construction. Rostia peint des vues aériennes.

Enchevêtrées dans les immeubles rectangulaires et leurs rangées de fenêtres carrées, il y a des lettres de l’alphabet. Elles ne forment pas des mots ; ce sont les acronymes de forces inconnues. Certaines se trouvent au niveau du sol, d’autres dans le ciel.

Contrairement à ce que l’on pourrait croire, ces tableaux ne sont pas sinistres. Ils sont animés par un millier de vies et un millier de solitudes. Nous nous reconnaissons en eux.

Rostia marche sur les peintures étalées sur le sol pour en trouver une autre à me montrer. Il l’agrafe au dos du châssis d’une toile posée contre le mur sous la mezzanine.

Elle représente un livre fermé, grand comme la surface couverte par un pâté d’immeubles, et le livre flotte, léger et argenté comme un nuage, au-dessus de la favela. Je pense à Tom Waits lorsqu’il chante :

*« Et ça cause et ça cause, tous en même temps
Bon, les temps sont durs pour les uns
Pour les autres ils sont doux
Il y en a qui font du fric quand le sang coule
dans la rue
Et ça cause et ça cause, tous en même temps. »*

Les pages de ce livre fermé sont celles des vies en dessous.

Rostia sort une toile où l’on voit en gros plan la tête et les épaules d’un adolescent qui se trouve dans l’hélicoptère, et la vue aérienne, autour de lui et derrière lui, forme comme la grille d’un écran d’ordinateur.



ROSTIA KUNOVSKY. – Sans titre, de la série «Fenêtres Lettres», 2011

Une infinité de Facebook, mais pas d’horizon.

Et parlons des couleurs. Elles sont sombres : les noirs, les gris et les sépias dominant, mais lancent souvent des éclats d’argent en réponse aux clins d’œil lumineux d’autres couleurs. Ces clins d’œil évoquent ce qu’on entrevoit au niveau de la rue : un peu de ciel bleu, des pots de fleurs, soigneusement disposés sur les balcons minuscules où donnent les fenêtres de l’appartement, des fringues branchées aux couleurs vives dans la vitrine d’un magasin.

Les couleurs de ces peintures ronronnent, chuchotent et sifflent.

Sur une toile, le clavier d’un accordéon joue au-dessus des rues et des allées. Sur une autre, les reflets argentés d’une carafe et de quelques verres font des clins d’œil aux fenêtres de l’appartement au-dessous. A votre santé !

ROSTIA utilise la peinture à l’huile, le collage, des encres, des aérosols. Il a la panoplie d’un graffeur et l’œil d’un maître.

Il déroule une dizaine d’autres peintures. Ce sont toutes des vues aériennes d’où nous nous trouvons. Sur certaines, des visages en gros plan s’interrogent sur l’horizon bouché de là où ils vivent et des coins de rue en bas. Où habitent-ils ? Dans les cieus, dans l’enfer ou bien dans les limbes ?

« Celui-ci n’est pas terminé, me dit-il. J’y travaille depuis des années. »

Il veut maintenant me montrer une peinture plus petite, aux couleurs plus intenses. Une vingtaine de tableaux semblables sont suspendus les uns au-dessus des autres, comme sur un porte-serviettes, dans un coin du studio. J’ai la certitude que Rostia est l’un des grands peintres de notre époque, mais je n’ai jamais réussi à trouver un conservateur ou un marchand d’art qui s’intéresse à son travail. Son nom ? demandez-vous. Kunovsky.

« Je vais te montrer la plus récente et la plus grande, me dit Rostia. Sortons-la de l’atelier, je pense qu’elle est vraiment terminée. »

Il va la chercher dans quelque recoin caché – il s’agit d’une toile de quatre mètres carrés – et nous empruntons un petit couloir qui donne sur deux portes fermées. Il l’appuie contre les portes.

La perspective est exactement la même que dans les autres tableaux. En bas, la banlieue à l’horizon bouché ; en haut, quelques livres posés sur les étagères du ciel. L’un d’eux est ouvert. Pas d’acronymes cryptiques. A la place, très haut dans le ciel, on voit les feuilles, les branches et les fruits d’un arbre.

L’hélicoptère est devenu un ange. Des bulles de soufflé argentées pétillantes d’espoir flottent dans l’air. Des couleurs réconfortent les gris des toiles précédentes. Chaque fenêtre carrée des immeubles en dessous est devenue une âme.

Je suis resté devant sans voix pendant un long moment, puis je suis entré dedans.

L’art a ce pouvoir.

(Traduction de Claude Albert.)

DANS LES REVUES

▣ **SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES.** Un numéro autour de l'historien allemand Alf Lüdtke, penseur de la domination par le bas et de l'histoire au quotidien. (N° 99-100, janvier-mars, trimestriel, 29 euros. – Presses de Sciences Po, Paris.)

▣ **VACARME.** « Qui peut écrire sur les murs désormais silencieux du Caire ? », interroge l'avant-propos du dossier consacré à l'Égypte cinq ans après la révolution. Egalement, deux exercices de politique-fiction sous état d'urgence, dont un entretien avec le fantôme de Maximilien de Robespierre. (N° 74, hiver, trimestriel, 12 euros. – 124, rue de Flandre, 75019 Paris.)

▣ **MICROMEGA.** Pour son 30^e anniversaire, la revue italienne propose un dossier sur les défis posés à la gauche à l'heure de la « dictature libérale ». Avec notamment un article de Nancy Fraser, « Que signifie être marxiste aujourd'hui ? », et la réédition de textes du cinéaste Nanni Moretti et du romancier Andrea Camilleri sous la forme de deux fascicules-cadeaux. (N° 1/2016, bimestriel, 19,50 euros. – Via Cristoforo Colombo, 90, 00147 Rome, Italie.)

▣ **ALTERNATIVES HUMANITAIRES.** Le Fonds Croix-Rouge française, les fondations Action contre la faim, Handicap international et Mérieux lancent une revue bilingue (français et anglais) consacrée aux débats sur l'action humanitaire. Ce premier numéro tire les leçons de la lutte contre le virus Ebola et s'interroge sur l'éthique de l'intervention d'urgence. (Numéro inaugural, annuel, gratuit en ligne : www.alternatives-humanitaires.org – 138, avenue des Frères-Lumière, BP 8050, 69376 Lyon Cedex 08.)

▣ **REVUE INTERNATIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE.** Les structures d'accueil de jeunes enfants effectuent un « tournant gestionnaire » préjudiciable à la qualité des services rendus. Des chercheurs étudient comment la réforme de leur financement crée des tensions internes qui vont à l'encontre de ce que souhaitent les associations gérant ces structures. (N° 339, janvier-mars, trimestriel, 30 euros. – 76, rue Saint-Lazare, 75009 Paris.)

▣ **APULÉE.** Se définissant comme nomade, méritée et « attentive aux œuvres vives du Maghreb et de toutes les rives de la Méditerranée », cette nouvelle revue allie photographies et textes, souvent bilingues, pour évoquer les questionnements identitaires. Avec Abdellatif Laâbi, Albert Memmi, Leila Sebbar, Jean-Marie Gustave Le Clézio... (N° 1, février, annuel, 28 euros. – Zulma, 18, rue du Dragon, 75006 Paris.)

▣ **CARTO.** Un dossier cartographique consacré à la géopolitique des séries télévisées, ou comment sont représentées la guerre et la paix dans ces productions très prisées à travers le monde. A lire aussi, un article sur le financement de l'Organisation de l'Etat islamique. (N° 33, janvier, bimensuel, 10,95 euros. – 91, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.)

▣ **MÉDIACRITIQUE(S).** Une analyse du traitement de l'actualité internationale par les médias relève quelques-unes des stupidités débitées par la chaîne i-Télé quand elle évoque le Proche-Orient. (N° 18, janvier-mars, trimestriel, 4 euros. – Acrimed, 39, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.)

▣ **ZÉLIUM.** Environné de dessins chics et distingués, le sociologue Jean-Pierre Garnier revient sur le virage libéral du Parti socialiste français dans les années 1980. Egalement, un tour d'Europe des fossoyeurs de la gauche. (Vol. 2, n° 7, février-mars, bimestriel, 5 euros. – Jack is on the road, BP 80020 Olonne-sur-Mer, 85101 Les Sables-d'Olonne.)

▣ **LA DÉCROISSANCE.** Le « journal de la joie de vivre » a reçu cet été l'estampille officielle « presse d'information politique et générale », ainsi qu'une petite aide publique. Il en profite pour consacrer un dossier au thème « Radica-lisons-nous ». (N° 126, février, mensuel, 2,50 euros. – 52, rue Crillon, BP 36003, 69411 Lyon Cedex 06.)

▣ **SILENCE.** Un dossier consacré à l'océan, grand oublié de la dernière conférence sur le climat – « à croire qu'il est trop grand, trop abstrait, trop lointain pour être identifié par nos sociétés ». Un article sur l'industrie des dirigeables. Egalement : comment rester « écolo » dans la mort ? (N° 442, février, mensuel, 4,60 euros. – 9, rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04.)

▣ **LE POSTILLON.** Comment la Banque postale, à coups de « challenges » et de « bons points », pousse ses employés à arnaquer les clients. Quand les coupes budgétaires servent à justifier la suppression des éducateurs spécialisés dans un quartier de Grenoble. (N° 34, février-mars, bimestriel, 2 euros. – 46, rue d'Alembert, 38000 Grenoble.)

▣ **UNION PACIFISTE.** Le désarmement unilatéral de la France doit être envisagé comme un levier de promotion d'une culture de la paix dans le monde. Cela implique d'organiser la reconversion industrielle et la formation des chômeurs à des métiers d'intégration sociale. (N° 536, février, mensuel, 3 euros. – BP 40196, 75624 Paris Cedex 13.)

Retrouvez, sur notre site Internet,
une sélection plus étoffée de revues :
www.monde-diplomatique.fr/revues

ALEJANDRO ARAVENA, ARCHITECTE DE L'ANNÉE

Robin des boîtes

PAR OLIVIER NAMIAS *

LE 13 JANVIER 2016, à Chicago, l'homme d'affaires Thomas Pritzker dévoilait le nom du 39^e lauréat du prix portant son nom. A la surprise générale, il couronnait un architecte chilien, Alejandro Aravena, de l'agence Elemental. Souvent présentée comme le Nobel de l'architecture, la récompense attribuée par la fondation de la chaîne d'hôtels Hyatt, que dirige M. Pritzker, distingue habituellement des professionnels confirmés : le précédent lauréat, Otto Frei, était décédé dans sa 90^e année quelques jours avant la proclamation officielle...

Agé de 48 ans, Aravena ne doit pas sa distinction à sa présence sur les couvertures des magazines en papier glacé, mais à des réalisations qui viseraient à l'éradication de la pauvreté et se mettraient au service du plus grand nombre. « *Ses constructions procurent un avantage financier aux moins favorisés, atténuent les effets des catastrophes naturelles, réduisent la consommation d'énergie et offrent des espaces publics accueillants* », a déclaré M. Pritzker (1).

C'est l'aménagement en 2004 du quartier de la Quinta Monroy à Iquique, dans le nord du Chili, qui vaut à Aravena une audience internationale dans les milieux de l'architecture. Une bien belle histoire : mandatée pour résorber un bidonville, son agence développe un concept qui permettra la construction de 93 logements avec un budget prévu pour n'en édifier que 30. L'astuce tient dans la livraison d'une demi-maison, que l'occupant complètera lui-même dès qu'il en aura les moyens.

A Iquique, les appartements se présentent sous la forme de boîtes à chaussures posées à la verticale, le vide qui les sépare devant être comblé par une future extension. Le maître d'ouvrage livre un noyau comportant un accès à l'eau courante et une chambre. En rez-de-chaussée, la zone d'extension a le volume d'un box de parking. Le procédé autorise à faire passer de 36 à 70 mètres carrés la surface des logements de plain-pied, et de 25 à 72 mètres carrés celle des duplex. Il aurait en outre permis de maintenir au centre de cette ville de 220 000 âmes des familles autrement vouées à l'exode vers la périphérie.

L'économie de moyens couplée à l'appropriation inventive par les résidents donne à l'ensemble une allure délicieusement pittoresque, l'autoconstruction étant considérée avec un brin de condescendance comme une expression maladroite mais touchante de l'art populaire. La recette n'a d'ailleurs pas jailli au début des années 2000 des bureaux de l'agence Elemental : elle emprunte aux systèmes de logements progressifs développés dans les années 1970 par des architectes chiliens comme Fernando Castillo

* Journaliste.

Velasco ou au Programa experimental de vivienda (Previ), lancé au Pérou en 1965 par l'architecte-président Fernando Belaúnde Terry. Des précédents d'architecture « socialement engagée » que le lauréat du Pritzker 2016 se garde bien de citer.

La liesse médiatique qui a accueilli le sacre d'Aravena indique peut-être un changement d'ère chez les bâtisseurs. Après avoir contribué à élever au rang de vedettes mondiales Frank Gehry, auteur du Musée Guggenheim à Bilbao, en Espagne, ou Zaha Hadid, qui a signé le complexe culturel Gueïdar-Aliev, cadeau du président de l'Azerbaïdjan Ilham Aliiev à son père, la Fondation Hyatt entend rénover la figure usée du « starchitecte ». Actrice centrale du jeu, la Chine a sifflé la fin de la partie pour cette architecture-spectacle dont le décalage avec les thématiques de la crise climatique et sociale s'accroît. Les créateurs fous produisant des « éléphants blancs » ont lassé le public ; place à l'architecture utile, engagée, soucieuse du bien de l'humanité. Avec Aravena comme nouveau fer de lance, la fondation fixe le calendrier architectural des années à venir. Mais l'élu est-il ce héros tant attendu ?

Moins médiatisée, et donc moins connue que les clichés des demi-maisons, la relation entre l'architecte et le magnat du pétrole Roberto Angelini s'est nouée en 2006 à l'occasion de la rénovation de la Quinta Monroy. Face au refus des autorités de financer le projet, Aravena avait sollicité AntarChile, première entreprise privée du pays. Son président-directeur général, M. Angelini, s'était empressé d'accepter et, par l'intermédiaire de sa filiale Copec, avait fait entrer son groupe au capital d'Elemental, à hauteur de 40 %. L'idée de vendre des demi-maisons aux pauvres avait enthousiasmé le milliardaire. « *Alejandro a eu le génie de lancer des logements sociaux avec deux niveaux et possibilités d'extension* (2) », s'exasiait-il lors de la remise à son poulain du prix Avonni pour l'innovation, en 2009.

L'agence – un terme insuffisamment innovant auquel Aravena préfère celui de *do tank* (« boîte à faire ») – compte également pour actionnaire... son principal client, l'Université pontificale catholique du Chili (dite UC ou PUC). Proche du pouvoir durant la dictature d'Augusto Pinochet (1974-1990), cette institution privée hébergeait les « Chicago boys », les évangélistes du monétarisme et du « tout marché » dans la société chilienne. En dehors des logements sociaux, le portfolio d'Elemental compte nombre d'élégants bâtiments universitaires, tous construits pour la PUC. Pas d'architecture à finir pour les usagers de l'Ecole de mathématique (1998), de l'Ecole médicale (1999), de l'Ecole d'architecture (2004), des tours jumelles (2005) et du Centre d'innovation UC (2014), cofinancé par AntarChile.

LEANDRO ERLICH. – « Window and Ladder. Too Late to Ask for Help » (Fenêtre et échelle. Trop tard pour demander de l'aide), 2008



PHOTO : LUNA PAVA - LEANDRO ERLICH STUDIO

Lors de l'annonce de sa nomination au Pritzker, Aravena avait déclaré : « *Notre plan est de ne pas avoir de plan, de faire face à l'incertain et d'être ouverts à l'inattendu.* » Mais, tandis qu'il disserte sur son engagement citoyen, comment évoluent les demi-maisons, leurs habitants et leurs quartiers ?

PRÉSENTÉES comme le fruit de la concertation avec les habitants, les opérations de ce genre produisent souvent les mêmes résultats quel que soit le site, du Chili au Mexique en passant par La Nouvelle-Orléans ou Genève. Au Chili, le tremblement de terre de 2010 et la reconstruction de la ville de Constitución ont fourni l'occasion de développer le concept de la Quinta Monroy à plus grande échelle. Avec une implantation sommaire qui ne laisse guère voir ces « *espaces publics de qualité* » vantés par M. Pritzker, le résultat est un bon exemple de ces quartiers de généreux reconstruiteurs savent offrir aux pauvres. Le client ? L'usine Arauco, principal employeur de la ville et filiale... d'AntarChile. Le représentant de l'Etat ? M. Andres Iacobelli Del Río, membre fondateur d'Elemental devenu, en 2010 et 2011, sous-secrétaire d'Etat au logement et à l'urbanisme dans le gouvernement de M. Sebastián Piñera (droite). Le superviseur ? M. Pablo Allard, coordinateur national de la reconstruction urbaine et troisième membre fondateur d'Elemental. Pour Claudio Pulgar Pinaud, architecte et chercheur à la faculté d'architecture et d'urbanisme de l'université du Chili, cette opération symbolise un modèle où le transfert des pouvoirs de l'Etat vers des acteurs privés considérés comme « *brillants, puissants et prééminents* » s'accompagne d'un phénomène de gentrification (3). A Constitución, le plan d'Elemental a chassé les pêcheurs pauvres d'un centre-ville dont ils étaient les habitants historiques.

« *L'une des raisons de l'enthousiasme à l'égard d'Aravena tient à l'envie de la société et du milieu architectural de croire à des recettes miraculeuses et instantanées, tout en se désintéressant de leurs*

résultats réels », analyse la critique d'architecture argentin Fredy Massad, l'une des rares voix dissonantes sur les mérites du nouveau pritzkérisé (4). Les admirateurs de concepts tels que celui mis en œuvre à la Quinta Monroy retournent rarement sur les lieux – en 2013, soit neuf ans après sa livraison, le quartier expérimental présentait des espaces publics dégradés, un bâti à l'allure insalubre, et ne différait guère des bidonvilles qu'il était censé remplacer. Ils ne s'attardent pas davantage sur la qualité du noyau habitable généreusement livré par l'architecte : pas d'eau chaude, des maçonneries défilantes, des finitions à minima, des matériaux bas de gamme. « *Au Chili, le logement social, ou plutôt le logement subventionné, s'apparente à ce qu'on appelle en France l'accession sociale à la propriété. Il s'agit moins d'une politique du logement que d'un mécanisme financier de soutien au secteur privé de l'immobilier et du bâtiment, rappelle Pulgar Pinaud. Ceux qui avaient besoin d'une aide sont réorientés vers le marché.* » Avec, souvent, un fort endettement à la clé.

S'il admet que les inégalités sont l'un des problèmes du continent sud-américain, Aravena propose leur résorption par la ville plutôt que par la redistribution – faire « *plus avec moins* », selon un de ses slogans. Ce socle idéologique explique l'harmonie de vues entre lui et le jury du Pritzker. A l'image des fondations Gates ou Facebook, ces institutions entendent s'emparer avec leurs propres méthodes de problèmes qui étaient autrefois du ressort de l'Etat – environnement, santé, pauvreté. Transformer le logement social en champ d'action humanitaire, et le faire ainsi passer du droit à la charité : une vision d'avenir.

(1) www.pritzkerprize.com/2016/announcement
(2) « Roberto Angelini explica las razones del fuerte vínculo entre Copec y Elemental », *Lignum*, Santiago du Chili, 7 septembre 2009.
(3) Claudio Pulgar Pinaud, « Quand la justice spatiale fait trembler la ville néolibérale », *Justice spatiale*, EHESS/INVI, juin 2014, www.jssj.org
(4) Fredy Massad, « Alejandro Aravena, Premio Pritzker 2016 », *La Viga* en el ojo, 15 janvier 2016, <http://abcblogs.abc.es>

SOMMAIRE

- PAGE 2 :**
La révélation de saint Jean-Baptiste, par **PIERRE RIMBERT**. – Quelques bonnes nouvelles... (**S. H.**). – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.
- PAGE 3 :**
Le banquier, l'anarchiste et le bitcoin, par **EDWARD CASTLETON**.
- PAGES 4 ET 5 :**
Le soleil ne se couche jamais sur l'empire Vinci, par **NICOLAS DE LA CASINIÈRE**.
- PAGE 6 :**
Au Royaume-Uni, des immigrés prisonniers des castes, par **ALEXIA EYCHENNE**.
- PAGE 7 :**
Les caprices du Murdoch irlandais, par **JULIEN MERCILLE**.
- PAGES 8 ET 9 :**
Le carburant social de la droite polonaise, suite de l'article de **CÉDRIC GOUVERNEUR**. – Xénophobie réelle, immigrés fantômes (**C. G.**).

- PAGE 10 :**
Peut-on fabriquer un téléphone équitable ?, par **EMMANUEL RAOUL**.
- PAGE 11 :**
Le Sahel entre deux feux djihadistes, par **PHILIPPE HUGON**.
- PAGES 12 ET 13 :**
Le Pakistan cherche sa place dans une région tourmentée, par **JEAN-LUC RACINE**. – Une démocratie sous bonne garde, par **ASHRAF KHAN**.
- PAGES 14 ET 15 :**
Au Yémen, une année de guerre pour rien, par **LAURENT BONNEFOY**.
- PAGE 16 :**
Du droit du travail au travail sans droits, par **HÉLÈNE-YVONNE MEYNAUD**.
- PAGES 17 À 20 :**
DOSSIER : FIN DE CYCLE POUR LA SOCIAL-DÉMOCRATIE. – Pour la république sociale, par **FRÉDÉRIC LONDON**. – Les démocrates américains envoûtés par la Silicon Valley, par **THOMAS FRANK**. – Le temps des colères, suite de l'article de **SERGE HALIMI**.

- PAGE 21 :**
La vérité en question, par **JACQUES BOUVERESSE**. – Le problème principal (**P. R.**).
- PAGES 22 ET 23 :**
Israël à l'heure de l'Inquisition, suite de l'article de **CHARLES ENDERLIN**.
- PAGES 24 À 26 :**
LES LIVRES DU MOIS : « Nous l'appelions Em », de Jerry Pinto, par **NAÏKÉ DESQUESNES**. – « Ici même », de Taleb Alrefai, par **JULES CRÉTOIS**. – Une nécessaire démesure, par **PHILIPPE PERSON**. – Du lecteur à la liseuse, par **ERIC DUSSERT**. – La ville du roi zoulou, par **JACQUES DENIS**. – Lumières sur le fleuve Congo, par **ALI CHIBANI**. – Debout contre Vichy, par **ANTONY BURLAUD**. – Dans les revues.
- PAGE 27 :**
Clins d'œil aux fenêtres, par **JOHN BERGER**.